

**REGISTRE  
DES BAPTEMES, MARIAGES ET  
SEPULTURES  
DE LA PAROISSE DE GRAFFIGNY –  
CHEMIN**

**ANNEES 1761 à 1771**



Copie du registre détenu par les Archives Départementales de Haute-Marne sous  
la cote E dépôt 2963.BMS. 1761 – 1771

Transcription et commentaires : Jean Theveny



## Mode d'emploi

### Les registres.

Les registres paroissiaux de Graffigny - Chemin, jusqu'en 1775, puis les registres de Graffigny et de Chemin après cette date qui a connu la création d'un vicariat permanent à Chemin, se présentent sous la forme de feuillets sur lesquels sont enregistrés, soit de façon chronologique globale, soit de façon analytique les baptêmes, les mariages et les décès survenus dans la paroisse. Tous ces feuillets ont été réunis dans des registres numérisés et consultables sur le site des Archives départementales de Haute-Marne. Ceci explique les mentions de pagination, ajoutées systématiquement afin de permettre une consultation rapide des originaux sur Internet.

- **La page** : Il s'agit du numéro de chaque page du registre globalisé, de 1 (première page disponible) à 248 (dernière page disponible pour le présent registre). Les pages vierges ont été également numérotées.
- **Le feuillet** : Numéro du feuillet, compté du premier jusqu'au 124<sup>ème</sup> et dernier du présent registre. Le numéro de feuillet correspond évidemment à chaque page impaire. Les feuillets vierges ont été également numérotés.
- **Le numéro de vue informatique** : La numérisation du document a été effectuée livre ouvert et chaque vue présente deux pages de deux feuillets différents. Cette référence, présentée sous la forme numéro de la vue / numéro total des vues (126 pour le présent registre), est indispensable pour retrouver rapidement la partie du document original correspondant au texte.

### Les adaptations

La copie du document original a été réalisée avec le plus de soins possible, ce qui n'exclut pas les imperfections (fautes, erreurs diverses, interprétation erronée...); elle correspond au texte original à quelques exceptions près.

En premier lieu, les fautes d'orthographe relevées sur l'original ont été corrigées, mais les tournures archaïques de l'époque sont, dans toute la mesure du possible, conservées. (A noter que les fautes observées à partir de nos conventions actuelles correspondaient peut-être à l'usage courant de l'époque).

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les patronymes ne possédaient pas de forme figée comme c'est le cas aujourd'hui. Il est courant d'observer deux ou trois écritures différentes pour le patronyme d'une même personne dans le même texte (dans le texte de l'acte et lors des signatures des témoins). Un patronyme est souvent écrit « Royer » dans le texte et les titulaires de ce nom signent tous « Rouyer » ; il en va de même pour « Colin » et « Collin ». Compte tenu de l'importance généalogique, les patronymes ont été saisis conformément au texte original et sans correction.

Les prénoms sont souvent écrits avec des fautes ; il existe également des abréviations peu évidentes. Les prénoms ont été corrigés pour correspondre aux pratiques actuelles.

### **Les marques hors textes**

Quelques ajouts complètent le texte original entre parenthèses :

- Les numéros de pages, de feuillets et de vues (cf. ci-dessus)
- Des bribes de texte entre parenthèses : Il s'agit soit de compléter un mot omis dans le texte original (exemple : le mois de janvier souvent omis pour les dates de début d'année), soit d'apporter une explication, soit de signaler un ou plusieurs mots non déchiffrés.
- ( ?) Ce signe correspond à un doute qui s'applique au mot précédent qui n'a pu être déchiffré avec certitude.

### **Remarque**

Depuis l'an 1738, un registre unique regroupe de façon chronologique les baptêmes, mariages et décès. Malheureusement, les cahiers et parfois les feuillets ont été réunis sans souci de chronologie. Pour ce registre, l'année 1768 est mélangée. Plus grave, on y trouve quelques BMS de décembre 1757 et la quasi-totalité de l'année 1758, elle aussi classée sans ordre.

Le sommaire qui figure en fin d'ouvrage permet de s'y retrouver sans peine.

## BMS GRAFFIGNY CHEMIN 1761 – 1771

### E DEPOT 2963

(Page 1, 1<sup>er</sup> feuillet, 2/126) : page vierge

(Page 2, 3/126) : Page vierge

(Page 3, 2<sup>ème</sup> feuillet, 3/126)

1761 à 1772

Pièce 365 cotée CLVIII

### Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année mil sept cent soixante et un.

L'an mil sept cent soixante et un, le douze janvier sur les cinq heures du soir, est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante-sept ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Catherine Mathieu**, femme de **François Didier** manouvrier ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis soussignés avec nous.

A signé : J Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **Joseph Quentin** et de **Louise Laumont** son épouse de Chemin est né le seize et baptisé le dix-sept janvier mil sept cent soixante et un ; il a eu pour parrain Joseph Larcher et pour marraine Marie Quentin, qui ont signé.

Ont signé : Joseph Larcher, Marie Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt-trois janvier, est décédée **Anne Barbe Gillot**, âgée d'un mois ; elle a été enterrée le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Gillot, J Ferrer curé

(Page 4, 4/126)

**Marcel**, fils légitime **d'Antoine Mathieu** et **d'Elisabeth Diez** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-six de janvier de l'année mil sept cent soixante et un et a été baptisée le même jour ; il a eu pour parrain Marcel Michel et pour marraine Elisabeth Collin ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Michel, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt-sept janvier, après les fiançailles faites et ensuite la publication de trois bans à jours compétents entre **Jean Baptiste Drouot**, fils majeur des défunts **Joseph Drouot** et **Marie Le Bœuf**, ses père et mère d'une part, et **Magdeleine Chevallier**, fille de **Joseph Chevallier** et de **Barbe Cuny**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la

bénédition nuptiale avec es cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Le Bœuf, B Drouot, Magdelaine, Chevallier, J Chevallier, P Le Bœuf, P Drouot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante et un, le dernier janvier, sur les deux heures après midi, est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante ans, **Marie Naudin**, veuve de **Florentin Renaut**, après avoir été confessée seulement ; son corps a été enterré le lendemain à la même heure dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : Torcheboeuf, J Renaut, J Ferrer curé

(Page 5, 3<sup>ème</sup> feuillet, 4/126)

L'an mil sept cent soixante et un, le trois du mois de février, après les fiançailles faites et ensuite la publication d'un ban seulement entre **Damien Chauzet**, fils majeur des défunts **Claude Chauzet** et de **Jeanne Tryouley** (?) ses père et mère de la paroisse de Vernadet, annexe de Saint Just de Baffie, diocèse de Clermont en Auvergne d'une part, et **Marguerite Gillot**, fille de défunt **François Gillot** et de **Jeanne Desgranges**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; ladite Marguerite Gillot, fille majeure, et publication de trois bans faite dans ladite paroisse de Vernadet à jours compétents, selon qu'il nous est apparu par le certificat du sieur Gourbeyre, prêtre et curé dudit lieu en date du vingt-huit décembre mil sept cent soixante, légalisé par Monseigneur l'Evêque de cCermont le trente dudit décembre de ladite année, et vérifié par Monseigneur l'Evêque comte de Toul le quinze janvier mil sept cent soixante et un, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, autre que, de la part de Jeanne Desgranges, mère de ladite Marguerite Gillot, qui ne voulait pas consentir audit mariage, pourquoi lui ont été faites les sommations respectueuses requises en pareil cas par les notaires des lieux, en date du vingt-quatre octobre mil sept cent soixante, et depuis ladite Desgranges ayant consenti audit mariage, n'ayant fait entre nos mais aucune opposition, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, en conséquence de la dispense de publication des deux autres bans accordée par Monseigneur l'Evêque comte de Toul en date du quinze janvier mil sept cent soixante et un à moi exhibée, et permission de Monseigneur de procéder audit mariage, vu que tous les papiers dudit Damien Chouzet soient en règle, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le Ste Eglise en présence des soussignés habitants de Graffigny, lesdits Damien Chouzet et Marguerite Gillot ont dit ne savoir signer de ce interpellés, lesdits témoins, savoir (Page 6, 5/126) Jean François Gillot, Jean Gillot, Christophe Renaut, Nicolas Mouzon, Pierre Mercier recteur d'école qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Gillot, N Mouzon, C Renaut, F Marchal, P Mercier, Jean François Gillot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante et un, le cinq février sur les deux heures après minuit, est décédée à Graffigny, âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir été confessée, **Barbe Naudin**, femme de **Florentin Torcheboeuf** ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Torcheboeuf, D Renaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, le dix-septième février, est décédé à Chemin **Joseph Donnel**, fils de feu **Jean Donné** et de **Jeanne Guenaut**, ledit Joseph âgé de neuf ans trois mois, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette paroisse en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : F Gillot, N Leonard, Jean Claude Roucel, J Gillot, Pitoy vicaire

**Joseph**, fils légitime de **Jean Mercier** et **d'Anne Marchal**, est né le vingt février mil sept cent soixante et un et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Mercier et pour marraine Marianne Marchal ; ledit Mercier a dit ne savoir signer.

Ont signé : Faite pour moi Marianne Marchale, J Ferrer curé

**François**, fils légitime de **Pierre Renard** et de **Magdeleine Maitre** son épouse de Graffigny, est né et baptisé le vingt-trois février mil sept cent soixante et un (Page 7, 4<sup>ème</sup> feuillet, 5/126) ; il a eu pour parrain François Renard de la paroisse de Goncourt, et pour marraine Marguerite Maitre qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Renard, J Ferrer curé

**Antoine Joseph**, fils de **Claude Ravier** et de **Catherine Geny** son épouse est né de légitime mariage le neuf mars mil sept cent soixante et un et a été baptisé dans le moment de sa naissance par la sage-femme de cette paroisse à cause du danger de mort où il s'est trouvé ; et le lendemain, les cérémonies de baptême ont été suppléées par le soussigné ; il a eu pour parrain Joseph Drouot qui a signé et pour marraine Françoise Broquet qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Douot, Pitoy vic

**Jean Thomas**, fils légitime de **Jean Richier** et **d'Anne Picaudé** son épouse de Chemin est né et baptisé l'onze mars mil sept cent soixante et un ; il a eu pour parrain Christophe Renaut et pour marraine Magdeleine Royer qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Christophe Renaut, J Ferrer curé

**Joseph**, fils de **Jean Royer** et de **Marie Anne Michaut** son épouse, de cette paroisse, est né de légitime mariage l'onzième jour de mars de l'an mil sept cent soixante et un, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Drouot qui a signé et pour marraine Catherine Quentin qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Drouot, Pitoy vic

(Page 8, 6/126)

**Michel**, fils de **François Blanchet** et de **Magdeleine Royer** son épouse, de Chemin, est né de légitime mariage le quinzième de mars de l'an mil sept cent soixante et un et a été baptisé par la sage-femme dudit lieu dans le moment de sa naissance à cause du danger de mort où il s'est trouvé ; et le même jour les cérémonies de baptême ont été suppléées par le soussigné ; il a eu pour parrain Michel Lacroix qui a signé et pour marraine Magdeleine Royer qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante et un, le dix-neuf de mars, vers midi, est décédé âgé de soixante ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Pierre Caillet**, laboureur à Graffigny ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : Quentin, A Caillet, J Gillot, J Ferrer curé

**Claude François**, fils de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse, de cette paroisse, est né de légitime mariage le vingt-quatrième du mois de mars de l'année mil sept cent soixante et un et a été baptisé le même jour par le soussigné ; il sa eu pour parrain Nicolas Simon de la paroisse de Nijon et pour marraine Anne Brenel qui ont signé.

Ont signé : Anne Brenel, N Simon, Pitoy vic

(Page 9, 5<sup>ème</sup> feuillet, 6/126)

**Elisabeth**, fille posthume de feu **Jean Pissotte** et de **Marie Reine** son épouse est née et baptisée le cinq avril mil sept cent soixante et un ; elle a eu pour parrain Jacques Dufer présenté par son père et pour marraine Elisabeth Reine qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jacques Dufer, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt-quatre avril sur les cinq heures du soir, est décédé à Graffigny, âgé de cinquante-deux ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction le sieur **Dieudonné Michel**, notaire royal ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de cette église en présence des parents et amis soussignés avec moi.

Ont signé : Michel, M Michel, J Reine, J Ferrer curé

**Jean-François**, fils de **François Ozaine** et de **Marie Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né de légitime mariage le neuf du mois de juin mil sept cent soixante et un et a été baptisé le dix du même mois ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Marguerite Laurent ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, itoy vicaire

(Page 10, 7/126)

L'an mil sept cent soixante et un, le seize juillet, a été enterré dans le cimetière de cette église un enfant de **Dominique Renaut** et d'**Anne Picaudé** (prénommée **Marguerite** par ailleurs) son épouse que la sage-femme du lieu nous a certifié avoir baptisé dans le sein de sa mère, sur le pied qui était la seule partie qui lui eut apparu ; ledit enfant a été enterré avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés avec nous.

A signé : D Renaut

**Anne**, fille légitime de **Joseph Verdet** et d'**Angélique Laboureux** son épouse, de Chemin, est née le seizième de juillet de l'an mil sept cent soixante et un et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Mahuet et pour marraine Anne Royer qui ont signé.

Ont signé : Anne Rouire, JB Mahuet, Pitoy vic



**Marguerite Magdeleine**, fille légitime de **Jean Baptiste Cornevin** et de **Marianne Michaut** (prénommée **Marie** par ailleurs) son épouse, est née et baptisée le vingt-deux juillet mil sept cent soixante et un ; elle a eu pour parrain Louis Joli et pour marraine Marguerite Marchal qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Marchal, Louis Jolly, J Ferrer curé

**Elisabeth**, fille légitime de **François Thué** et de **Jeanne Royer** son épouse est née et baptisée le deux août mil sept cent soixante et un, elle a eu pour parrain Claude Quentin et pour marraine Elisabeth Reine qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C Quentin, J Ferrer curé

**François**, fils légitime de **Christophe Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est né le (Page 11, 6<sup>ème</sup> feuillet, 7/126) vingt et un août mil sept cent soixante et un et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Reine et pour marraine Elisabeth Marchal qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt-quatre août, sur les onze heures du soir, est décédée à Graffigny, âgée d'environ trente-sept ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Magdeleine Cuny**, femme à **Nicolas Collin**, charron ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : Nicolas Collin, N Cuny, C Laumont, F Thué, (signature illisible), Pitoy vic

**Claude Joseph**, fils légitime de **Jean Martin**, recouvreur et de **Barbe Vaillant** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le trente août mil sept cent soixante et un ; il a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron et pour marraine Jeanne Françoise Beurné qui ont signé.

Ont signé : JF Beurné, Vigneron, J Ferrer curé

**Antoine**, fils légitime de **Nicolas Jacques** et de **Barbe Reine** son épouse est né et baptisé le trente et un août mil sept cent soixante et un ; il a eu pour parrain Antoine Jacques et pour marraine Marianne Toussaint représentée par Marguerite Reine sa mère qui a signé.

Ont signé : A Jacques, Marguerite Reine, J Ferrer curé

(Page 12, 8/126)

**Anne Marie Magdeleine**, fille légitime de **Nicolas Vigneron** et de **Magdeleine Duhay** son épouse est née le quatre septembre mil sept cent soixante et un et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Anne Bulmat (?), femme à Jean Baptiste Vigneron de Robécourt qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, l'onze septembre, est décédé un enfant de **Michel Lacroix** et **d'Elisabeth Diez** son épouse, après avoir été baptisé dans le sein de sa mère par le chirurgien juré ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Diez, J Mercier, M Lacroix, P Mercier

**Françoise**, fille légitime de **Joseph Vigneron** et d'**Anne Renaut** son épouse est née et baptisée le dix-sept septembre mil sept cent soixante et un ; elle a eu pour parrain Charles Renaut et pour marraine Françoise Vigneron qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C Renaut, J Ferrer curé

**Jeanne**, fille de **Christophe Renaut** et de **Marguerite Richier** son épouse, de Chemin, (Page 13, 7<sup>ème</sup> feuillet, 8/126) est née de légitime mariage le dix-sept du mois de septembre de l'an mil sept cent soixante et un et a été baptisée le dix-huitième ; elle a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron et pour marraine Marguerite Quentin qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Quantin, Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante et un, le dix-neuf septembre, est décédé **Antoine Jacques**, fils de **Nicolas Jacques** et de **Barbe Reine**, âgé de vingt et un jours ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : A Jacques, J Ferrer curé

**Anselme**, fils légitime de **Nicolas Curin**, charron, et de **Cécile Pissotte** son épouse, est né le vingt et baptisé le vingt et un septembre mil sept cent soixante et un ; il a eu pour parrain Anselme Godard et pour marraine Elisabeth Marchal qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Anselme Godard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt-quatrième de septembre, est décédée et a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse, **Anne** fille de **Joseph Verdet** et d'**Angélique Laboureux** de Chemin (ladite Anne âgée de deux mois et demi) en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J Verdet, Jean Baptiste (nom illisible), Pitoy vic

(Page 14, 9/126)

**Pierre**, fils légitime d'**Eloph Collin** et d'**Elisabeth Mercier** son épouse, est né et baptisé le vingt-cinq septembre mil sept cent soixante et un ; il a eu pour parrain Pierre Mercier son oncle, recteur des écoles de Graffigny et pour marraine Marie Antoine, femme à Michel Mercier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : P Mercier, J Ferrer curé

**Jeanne**, fille légitime de **Mathieu Picaudé**, laboureur, et de **Barbe Marchal** son épouse, est née et baptisée le vingt-neuf septembre mil sept cent soixante et un ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Jeanne Gillot qui a dit ne savoir signer (et qui a pourtant signé !)

Ont signé : Jeanne G, J Reine, J ferrer curé

**Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Moniot** et de **Barbe Vigneron** son épouse, est né le 1<sup>er</sup> octobre et baptisé le second de l'an mil sept cent soixante et un ; il a eu pour parrain Nicolas Vigneron et pour marraine Françoise Vigneron qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Vigneron, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, l'onze octobre à dix heures du matin est décédée à Graffigny après avoir reçu tous les sacrements, âgée de vingt-six ans, **Anne Renaut**, âgée de vingt-six ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : Renaut, Thomas Vaillant, J Ferrer curé

(Page 15, 8<sup>ème</sup> feuillet, 9/126)

**Claude Joseph**, fils légitime de **Claude Laurent** et **d'Agnès Navoise** de Chemin, est né le vingt-trois du mois d'octobre de l'année mil sept cent soixante et un, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron qui a signé et pour marraine Marie Marchal, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt-quatre octobre, est décédée **Françoise Vigneron** âgée de six semaines ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Vigneron, N Mora, Renault, N Vigneron, Pitoy vic

**Anne Barbe**, fille légitime de **Jean Brachard** et de **Marie Anne Michaux**, de cette paroisse, est née le dix-neuvième de novembre de l'an mil sept cent soixante et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Mercier et pour marraine Barbe Michaux, qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Pitoy vic

(Page 16, 10/126)

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt et un novembre vers minuit est décédée à Graffigny, âgée d'environ soixante et onze ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Gabrielle Gonin**, veuve de **Joseph Brachard** ; son corps a été enterré le vingt-deux desdits mois et an dans le cimetière de cette église en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : C Laumont, J Brachard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt-quatrième novembre, est décédé à Chemin **François**, fils de **Jean François Gillot** et de **Marie Richier** son épouse ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence des soussignés (ledit François âgé de quinze mois).

Ont signé : J Gillot, Richier, Mouzon, Pitoy vic

**Marguerite**, fille légitime de **Claude Gillot**, laboureur à Chemin, et de **Jeanne Mahuet** son épouse est née et baptisée le premier décembre mil sept cent soixante et un ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Mahuet son oncle, et pour marraine Marguerite Quentin de Chemin, qui ont signé.

Ont signé : M Quentin, JB Mahuet, J Ferrer curé

(Page 17, 9<sup>ème</sup> feuillet, 10/126)

L'an mil sept cent soixante et un, le huit décembre, est décédée à Chemin **Elisabeth Renaut**, âgée de quatre ans ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Renaut, Hilaire Collin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, le dixième décembre, est décédée **Marguerite**, fille de **Claude Gillot** et de **Jeanne Mahuet** son épouse, ladite Marguerite âgée de neuf jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies prescrites.

Ont signé : C Gillot, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante et un, l'onze décembre à midi est décédée à Graffigny, âgée d'environ soixante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Anne Vigneron**, femme de **Joseph Quentin**, chapelier, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : C Laumont, Jean Rouyer, JB Cornevin, Quentin, Vigneron, J Ferrer curé

(Page 18, 11/126)

L'an mil sept cent soixante et un, le seize décembre, est décédée à Graffigny, âgée d'environ vingt ans, après avoir reçu tous les sacrements **Barbe Thué** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Thué, C Rouyer, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et un, le vingt-deux décembre, sur les onze heures du matin, est décédé à Graffigny, âgé d'environ soixante ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **François Collot**, maçon ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : C Collot, F Ozaine, F Poinçot, J Ferrer curé

**Jacques**, fils légitime de **Joseph Collin** et de **Marianne Reine** son épouse, est né et baptisé le vingt-six décembre mil sept cent soixante et un ; il a eu pour parrain Jacques Dufer présenté par son père et pour marraine Marie Reine, veuve de Jean Pissotte, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jacques Dufer, J Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **Denis Brachard** et de **Marie Geni** son épouse, est né et baptisé le deux (janvier) de l'an mil sept cent soixante-deux ; il a eu pour parrain le sieur Joseph Gillot, fondateur, et pour marraine Marguerite Margueron, qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Margueron, J Gillot, J Ferrer curé

(Page 19, 10<sup>ème</sup> feuillet, 11/126)

**Jean Baptiste**, fils légitime de **Jean François Gillot** et de **Marie Richier** son épouse, de cette paroisse, est né le troisième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot et pour marraine Marie Anne Picaudé ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, Pitoy vic

**Marie Geneviève**, fille légitime de **François Masson** et de **Jeanne Bernard** son épouse, est née et baptisée le trois (janvier) de l'an mil sept cent soixante-deux ; elle a eu pour parrain Jean François Bernard de la paroisse de Nijon et pour marraine Marianne Maitre qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Bernard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le sept janvier à quatre heures du soir, est décédée à Chemin, âgée d'environ trente-six ans, après avoir reçu les sacrements, **Jeanne Mahuet**, femme à **Claude Gillot** laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Claude Gillot, N Reine, J Ferrer curé

(Page 20, 12/126)

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-deux, est décédée **Anne Marie Magdeleine Vigneron**, âgée de quatre mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : M Mercier, J Baptiste Vigneron, J Ferrer curé

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-deux, à cinq heures du soir, est décédée à Graffigny, âgée d'environ soixante ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'église, **Anne Michaux**, veuve de **Jean Margueron** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Thué, J Rouyer, J Brachard, Jean Margueron, J Ferrer curé

**Marie Magdeleine**, fille légitime de **Jean Baptiste Drouot**, menuisier, et de **Magdeleine Chevallier** son épouse, est née et baptisée le dix (janvier) de l'an mil sept cent soixante-deux ; elle a eu pour parrain Joseph Drouot et pour marraine Marie Chevallier qui ont signé.

Ont signé : Marie Chevallier, Joseph Drouot, J Ferrer curé

(Page 21, 121<sup>ème</sup> feuillet, 12/126)

**François**, fils légitime de **Damien Chouzet** (?) et de **Marguerite Gillot** est né et baptisé le dix (janvier) de l'an mil sept cent soixante-deux ; il a eu pour parrain François Gillot et pour marraine Jeanne Guenaux, veuve de Jean Donnet (?) qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Gillot, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le douze janvier, après les fiançailles faites et la publication de trois bans à jours compétents entre **Elophé Mougnot**, fils de **Claude Mougnot** et de **Marie Marinon** (?), ses père et mère de la paroisse de Nijon d'une part, et **Elisabeth Mercier**, fille de **Nicolas Mercier** et de feu **Catherine Gonin**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Nijon selon qu'il nous en conste par le certificat du sieur curé, sans que ni de part ni d'autre il s'y soit trouvé aucun empêchement ni opposition, je soussigné prêtre curé de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les formalités

prescrites par la rituel du diocèse en présence des parents et amis de part et d'autre qui ont signé avec nous ; ladite Elisabeth Mercier a dit ne savoir signer.

Ont signé : Elope Mouginot, M Mercier, Claude Thie... ( ?), J Mercier, P Mercier, Claude Mouginot, C Na.. ( ?)

(Page 22, 13/126)

**Marguerite**, fille légitime de **Joseph Brachard** et de **Marguerite Jeannel** son épouse est née et baptisée le treize (janvier) de l'an mil sept cent soixante-deux ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Marguerite Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le quatorze janvier, est décédé âgé de cinq jours **François** fils de **Damien Chouset** et de **Marguerite Gillot** son épouse, de Chemin ; et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

A signé : F Gillot

Le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-deux, à huit heures du matin, est décédé à Graffigny, âgé d'environ quarante-sept ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Anne Maitre**, femme à **Nicolas Morel**, maréchal ferrant ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : N Moret ( ?), J Boulange ( ?), Pierre Didier, François Simon, Pitoy vic

(Page 23, 12<sup>ème</sup> feuillet, 13/126)

Cette page a été omise

(Page 24, 14/126)

Ce jour d'hui vingt-quatre janvier mil sept cent soixante-deux, les confrères du Saint Sacrement et du Rosaire habitants de Graffigny Chemin assemblés à la maison curiale après avoir été convoqués par deux différentes fois au prône de la messe paroissiale, pour choisir entre eux des receveurs, l'un pour la confrérie du St Sacrement, l'autre pour le St Rosaire au lieu et place de Nicolas Guillery et de Jean Martin demeurant audit Graffigny ; lesdits confrères assemblés dans la maison curiale ont choisi et dénommé, savoir pour la confrérie du St Sacrement la personne de Joseph Verdet, laboureur demeurant à Chemin, et pour la Rosaire Antoine Caillet demeurant à Graffigny, pour gérer l'un et l'autre la charge de receveur desdites confréries pendant trois ans en honneur et conscience, et en rendre compte les trois années expirées ; lesdits receveurs commenceront à toucher les menses de mil sept cent soixante et un et continueront soixante-deux et soixante-trois, après lequel ils seront obligés de rendre leurs comptes ; fait a Graffigny ce vingt-quatre janvier mil sept cent soixante-deux sous le seing des confrères qui se sont rendus à l'invitation faite au prône de la messe paroissiale, les autres confrères n'ayant apparemment pas daigné s'y trouver.

Ont signé : J Regnault, A Caillet, Quentin, N Guillery, Vigneron, J Richier, J Verdet, J Ferrer curé

(Page 25, 13<sup>ème</sup> feuillet, 14/126)

**Jean**, fils légitime de **Pierre Renard** et de **Magdeleine Maitre** son épouse est né et baptisé le vingt-cinq janvier mil sept cent soixante-deux ; il a eu pour parrain Jean Renard et pour marraine Anne Adam de la paroisse de Goncourt qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Renard, Anne Adam, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt-sept janvier, est décédé en cette paroisse **Antoine Joseph Brenel**, âgé d'environ trente ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies prescrites le vingt-huit dudit mois en présence des soussignés.

Ont signé : François Diez, Quentin, J Reine, Joseph Fallot, JF Quentin, vic de Malaincourt

**Marianne**, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Cécile Reine** son épouse, de Chemin, est née et baptisée le premier février mil sept cent soixante-deux ; elle a eu pour parrain Erard Joseph Quentin âgé de treize ans représenté par son père et pour marraine Marianne Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, Quentin, J Ferrer curé

(Page 26, 15/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le cinq février, est décédée en cette paroisse **Marie Reine**, âgée d'onze ( ? ) ans ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Reine

L'an mil sept cent soixante-deux, le dix février, est décédée **Marianne Renaut**, âgée de huit jours ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Joseph Renaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le dix février, est décédée à Chemin, dans sa quarantième année, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Cécile Gillot**, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : C Quentin, C Gillot, Jos Gillot, J Gillot, JB Mahuet, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le treize février, est décédé **Joseph Brachard**, âgé de deux mois. Son corps a été mis dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Gillot, J Ferrer curé

(Page 27, 14<sup>ème</sup> feuillet, 15/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le treize février, est décédée à Graffigny, âgée d'environ soixante-dix-huit ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Anne Picaudé**, veuve de **Nicolas Lienard** ; son corps a été enterré le lendemain, jour de la sexagésime, à l'issue des vêpres, dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : C Laumont, J Richier, Brachard, Hilaire Lienard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le dix-neuf février, à neuf heures et demie du soir, est décédé à Graffigny, âgé d'environ cinquante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Nicolas Chauchard**, laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : P Mercier, Marteaux, P Marchal, Charles Renaut, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux (le 22 février), est décédé subitement à Chemin, **Benoit Naudin**, âgé de près de quatre-vingts ans ; son corps a été enterré le lendemain de son décès, vingt-quatre février, avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : A Mathieu, Dominique ..( ?), J Gillot, Ferrer curé

(Page 28, 16/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt-quatre février vers les cinq heures du matin, est décédée à Graffigny, âgée d'environ quarante-huit ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Barbe Cuny**, femme à **Joseph Chevallier** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés.

Ont signé : J Chevallier, N Cuny, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le cinq mars à dix heures du soir, est décédée à Graffigny, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Jeanne Naudin**, fille âgée d'environ dix-huit ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière, avec les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés parents et amis.

A signé : Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le dix mars à neuf heures du matin, est morte à Graffigny, âgée d'environ soixante ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Catherine Trichaut**, femme à **Elophé Renaut**, son corps a été mis le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Renaut, Thomas Vaillant, Louis Jolly, J Ferrer curé

(Page 29, 15<sup>ème</sup> feuillet, 16/126)

**Marguerite**, fille légitime de **François Quentin** et d'**Anne Vigneron** son épouse est née le dixième du mois de mars de l'année mil sept cent soixante-deux et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Vigneron qui a signé et pour marraine Marie Quentin, sa sœur, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le treize mars à neuf heures du matin, est décédé à Graffigny âgé d'environ trente-six ans, après avoir reçu les sacrements, **Joseph Brachard**, Charron, mari de **Françoise Picaudé** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Franç\_ois Diez, N Cuny, Caillet, J Ferrer curé



L'an mil sept cent soixante-deux, le quatorze mars, est décédé sur les (Page 30, 17/126) huit heures du matin, **Nicolas Larcher**, âgé de dix-sept ans, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Florentin Larcher, N Chauchard, Florentin Larcher, Ferrer curé

**Jean** fils légitime de **Nicolas Mouzon** et de **Marguerite Picaudé** est né le quinzième jour du mois de mars de l'année mil sept cent soixante-deux et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Picaudé qui a signé et pour marraine Cécile Quentin qui a déclaré ne savoir signer.

Nt signé : Jean Picaudé, Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **Nicolas Gaillard** et de **Barbe Maitre** son épouse est né le vingt et un mars mil sept cent soixante-deux et a été baptisé à la maison pour cause de nécessité par le sieur Quentin, chirurgien juré du roi, et le lendemain desdits mois et an, présenté à l'église où les cérémonies du baptême ont été faites selon qu'il est prescrit par le rituel du diocèse ; il a eu pour parrain Joseph Mercier et pour marraine Marianne Maitre qui ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

(Page 31, 16<sup>ème</sup> feuillet, 17/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt-quatrième de mars, est décédée à Graffigny, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême onction, âgée d'environ vingt-sept ans, **Elisabeth Baulieu**, actuellement au service de Messire Dubois de Provenchères, prévôt de la collégiale de Bourmont ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies prescrites en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : C Baulieu, Charles Baulieu, A Berraux, Periot ( ?), Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt-cinquième de mars, est décédée en cette paroisse, âgée de quarante-deux ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême onction, **Jeanne Charlet** ( ?) femme à **Jean Chevallier** ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence de son mari et de plusieurs autres parents et amis.

Ont signé : J Chevallier, N Chevallier, Chevallier, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le deuxième du mois d'avril, est décédé en cette paroisse, âgé de cinquante-quatre ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence (Page 32, 18/126) d'eucharistie et d'extrême onction, **François Reine** ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Reine, J Reine, F Didier, P Mercier, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le trois avril sur les trois heures du matin, est décédé âgé d'environ cinquante-cinq ans, après avoir reçu les sacrements de l'église, **Louis Joli**, syndic de la communauté ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Regnaut, P Mercier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, l'onzième du mois d'avril, est décédée en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements, âgée de cinquante-huit ans, **Anne Gabrielle Chevallier**, veuve de Louis Joli, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence de ses enfants et plusieurs autres parents et amis.

Ont signé : J Regnault, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le douzième du mois d'avril, est décédée **Elisabeth**, fille de **François Diez** et de **Marie Anne Picaudé**, âgée dix-huit mois ; le même jour (Page 33, 17<sup>ème</sup> feuillet, 18/126) son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : François Diez, N Lacroix, N Diez, Pitoy vic

**Nicolas**, fils légitime de **François Chevallier** et **d'Elisabeth Lentille** (?) son épouse est né et baptisé le seize avril mil sept cent soixante-deux ; il a eu pour parrain Nicolas Chevallier et pour marraine Marie Chevallier qui ont signé avec moi.

Ont signé : Marie Chevallier, N Chevallier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le dix-sept avril sur les dix heures du soir est décédé à Graffigny, âgé d'environ quarante-cinq ans, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction **Antoine Clavillier**, scieur de planches ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : François Fallot, Joseph Fallot (?), J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante, le vingt avril sur les dix heures du matin, est décédée à Graffigny, âgée d'environ quarante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Jeanne Renaut**, veuve de **Nicolas Renaut** vivant Chapelier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Renaut, A Mathieu, Renaut, C Mathieu, Quentin, vic de Malaincourt

(Page 34, 19/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt-sixième du mois d'avril, est décédée à Chemin, âgée de dix-neuf ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême onction, **Marie Quentin**, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies prescrites en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J Guilgo (?), J Quentin, Quentin, J Picaudé, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt-sept avril, est décédée à Graffigny, âgée d'environ cinquante ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Jeanne Sommier** (?), femme à **Jean Mercier** laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : François Diez, J Mercier, M Mercier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le premier jour du mois de mai, est décédée en cette paroisse **Françoise Didelot**, femme à **Charles Mathieu** âgée de cinquante-deux ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : C Mathieu, A Mathieu, Chevallier, Pitoy vic

(Page 35, 18<sup>ème</sup> feuillet, 19/126)

Pièce 366 cotée CLXVIV

(Saut dans le temps de mai à novembre)

L'an mil sept cent soixante-deux, le douze novembre à dix heures du matin est décédé à Graffigny âgé de quatre-vingt-quatre ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Joseph Royer** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Jean Rouyer, F M, Marcel Rouyer, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le quatre décembre, a été enterré un enfant de **Jean Baptiste Cornevin** baptisé dans le sein de sa mère selon qu'il nous a été certifié par la sage-femme à cause du cas de nécessité ; est mort aussitôt sa naissance. (Au vu des actes précédents, l'épouse doit être **Marie Michaut**)

Ont signé : JB Cornevin, J Ferrer curé

**Elisabeth**, file de **Jean Marchal** et de **Barbe Richier** son épouse, de Chemin, est née le dixième jour de décembre de l'année mil sept cent soixante-deux, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain François Ozaine et pour marraine Elisabeth Quentin qui ont signé.

Ont signé : Elisabeth Quentin, F Ozaine, Pitoy vic

(Page 36, 20/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt et un décembre, est décédée **Marguerite Cornevin** âgée de dix-huit mois ; et le même jour son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées.

Ont signé : JB Cornevin, Joseph Jolly, Pitoy vicaire

**Elophe**, fils légitime **d'Elophe Collin** et **d'Elisabeth Mercier** est né le vingt-huitième décembre de l'an mil sept cent soixante-deux et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Elophe Mougnot et pour marraine Elisabeth Renaut, tous de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : Elophe Mougnot, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le premier janvier, en conséquence de l'invitation faite au prône de la messe paroissiale par deux différentes fois pour engager les officier maire, syndic et habitants de Graffigny pour se trouver à la cure après les vêpres afin de procéder à la nomination de deux recenseurs des biens de la fabrique de Graffigny et Chemin qui géra...  
( ? ) (Page 37, 19<sup>ème</sup> feuillet, 20/126) les biens durant la période (?) de trois ans, suivant que

Joseph Vigneron et Jean Richier, marguilliers modernes et autres anciens ont géré de tout temps ; les voix à la pluralité se sont trouvées réunies sur les personnes d'Eloph Collin, demeurant à Graffigny et de François Barbay demeurant à Chemin ; lesquels ont promis et se sont engagés de gérer en honneur et conscience lesdits biens durant le temps ordinaire et de rendre compte de leur gestion à la manière accoutumée le tout fait en présence des officiers maire, syndic et principaux habitants dûment convoqués en assemblée en la maison curiale.

Ont signé : Quentin, F Quentin, F Quentin maire, N Guillery syndic, C Laumont greffier, JB Gillot, Vigneron, J Gillot, C Gillot, J Quentin, F Caillet, J Verdet, C Quentin, Richier, C Renaut, Nicolas Marchal, (une signature illisible), J Ferrer curé

(Page 38, 21/126)

L'an mil sept cent soixante-trois, le cinq janvier, **Nicolas Morel**, veuf **d'Anne Maitre**, et **Marie Brenel**, veuve de **François Collot**, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble dans le temps precrit ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et amis ; ladite Marie Brenel a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Morel, François Diez, Chevallier, (signature illisible), J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le huit janvier, **Nicolas Chevallier** et **Anne Brenel** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble incessamment, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé en présence des témoins soussignés.

Ont signé : N Chevallier, Anne Brenel, Chevallier, J Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le huit janvier, **Joseph Vigneron** et **Marianne Cuny** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble incessamment ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre curé en présence des témoins soussignés.

Ont signé : Vigneron, Marianne Cuny, J Baptiste Vigneron, C Renaut, J Ferrer curé

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-trois, est décédée à Graffigny après avoir été confessée et reçu le sacrement de l'extrême onction, **Anne Bonhomme**, veuve de **Nicolas Collin**, âgée de soixante ans ; son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies prescrites en présence des soussignés.

Ont signé : C Mathieu ( ?), J Collin, C Collin, C Chevallier, JF Quentin vic de Malaincourt

(Page 39, 20<sup>ème</sup> feuillet, 21/126)

1762 (On rejoint ici la coupure signalée plus haut)

**Joseph**, fils légitime de **Jacques Desgranges** et de **Marie Jeanne Marchal**, son épouse, est né et baptisé le vingt-huit juillet mil sept cent soixante-deux ; il a eu pour parrain Joseph Desgranges de Romain sur Meuse, et pour marraine Catherine Marchal qui ont signé avec moi.

Ont signé : Joseph Desgranges, Catherine Marchal, J Ferrer curé

**Jean**, fils légitime de **Dominique Renaut** et de **Marguerite Picaudez** son épouse, de Chemin, est né le dix-neuvième du mois d'août de l'année mil sept cent soixante-deux, et a été baptisé sur le moment de la naissance par la sage-femme à cause du danger de mort où il s'est trouvé ; le lendemain les cérémonies d'exorcisme et onctions ont été suppléées par le

soussigné ; il a eu pour parrain Jean Quentin qui a signé et pour marraine Jeanne Picaudez qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, Pitoy vic

**Nicolas**, fils de **François Gillot** et de **Marie Anne Richier** son épouse, de Chemin, est né le vingt-six du mois d'août de l'année mil sept cent soixante-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Richier de Vaudrecourt qui a signé et pour marraine Barbe Desgranges qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Richier, Pitoy vicair

(Page 40, 22/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le trente et un du mois d'août, vers les onze heures du soir, est décédé à Graffigny, âgée d'environ quarante-neuf ans, munie de tous les sacrements **Charlette Jacquet**, veuve de défunt **Nicolas Chauchard** ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Chauchard, N Chauchard, Charles (nom illisible), HJ Dieudonné, relig. Prêtre cordelier

L'an mil sept cent soixante-deux, le dix septembre, sur les huit heures du matin, est décédé subitement, âgé de vingt-huit ans, **Nicolas Moniot**, tissier en toile, mari de **Barbe Vigneron** ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Vigneron, N Vigneron, Quentin, N Morel

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt-quatre septembre, sur les quatre heures du matin, est décédé à Graffigny âgé d'environ quarante-six ans, après avoir été confessé et muni de l'extrême onction, **François Didier**, tireur de mine, mari d'**Agnès Vuillaume**, établi dans cette paroisse depuis environ six ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Claude Didier, P Drouot, C Mathieu, Laurent, Didier ( ?), Pitoy vic

(Page 41, 21<sup>ème</sup> feuillet, 22/126)

**Jean François**, fils légitime de **François Diez**, de cette paroisse, et de **Marianne Picaudé** son épouse, est né le treizième du mois d'octobre de l'année mil sept cent soixante-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Elisabeth Reine qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le huit novembre, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre le sieur **Antoine Joseph Quentin**, fils du sieur **Nicolas Quentin** chirurgien juré aux rapports et de Delle **Marguerite Georges**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et Delle **Françoise Perrin**, fille du sieur **Guillaume Perrin**, maître chirurgien, et de Delle **Anne Bel**, ses père et mère de la paroisse de Frêne sur Apance ; et pareilles publications (une ligne intercalée plus tard : « de même que les signegilles » ?) faites dans la paroisse de Frêne comme il conste par le certificat du sieur Usinier ( ?) curé dudit lieu,

en date du six novembre de ladite année, sans qu'il s'y soit trouvé de part ni (Page 42, 23/126) d'autre aucun empêchement ni opposition, je soussigné prêtre curé de Graffigny, en conséquence de la permission et du consentement du sieur curé de Frêne en date du six novembre de la présente année, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le diocèse en présence du sieur Guillaume Perrin et du sieur Nicolas Quentin, pères des épousés, et en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et les épousés.

Ont signé : F Perrin, Quentin, G (illisible), Quentin lieutenant, Quentin, Jullien Bel, Georges, Mercier, J Ferrer curé

**Marie Magdeleine**, fille légitime de **Nicolas Jacques** et de **Barbe Reine** son épouse est née le dix novembre et baptisée l'onze de l'an mil sept cent soixante-deux ; elle a eu pour parrain Nicolas Diez et pour marraine Magdeleine Jacques, femme de Joseph Thué, de la paroisse d'Orquevaux qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Diez, J Ferrer curé

(Page 43, 22<sup>ème</sup> feuillet, 23/126)

#### **Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin depuis le deux mai mil sept cent soixante-deux.**

**Marguerite**, fille légitime de **François Picaudé** et d'**Anne Richier** son épouse est née le deux mai mil sept cent soixante-deux et baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Marguerite Quentin qui ont signé.

A signé : Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le cinq mai, est décédée à Graffigny, âgée d'environ cinquante-huit ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Marie Chevallier**, femme à **Edme Magdelaine** ; son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Chevallier, N Beurné, Joseph... ( ?), Quentin vicaire de Malincourt

L'an mil sept cent soixante-deux, le cinq mai, est décédée à Graffigny **Marie Anne Brenel**, femme de **François Diez** laboureur ; ladite Marie Anne âgée de quarante ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence des soussignés.

Ont signé : François Diez, F Diez, Antoine... ( ?), Fr J Dieudonné relig Cordelier

(Page 44, 24/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le cinq de mai, est décédée en cette paroisse **Marie Quentin**, veuve de **Nicolas Reine**, âgée d'environ cinquante-quatre ans, après avoir reçu tous les sacrements, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés.

Ont signé : F Marchal, C Marchal, J Reine, (signature illisible), Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt-sept mai, est décédé en cette paroisse **Jean Gillot**, âgé de soixante-seize ans, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence des soussignés.

Ont signé : JB Cornevin, J Brachard, J Rouyer, Jean... ( ?), Vigneron, Simon prêtre

L'an mil sept cent soixante-deux, le deux juin, est décédé à Graffigny **Jacques Collin**, âgé de cinq mois, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Ferrer curé, Joseph Collin

L'an mil sept cent soixante-deux, le trois juin sur les quatre heures du soir, est décédée après avoir reçu les sacrements de l'Eglise **Jeanne Jacquot**, âgée de vingt-quatre ans ; son corps a été enterré le (Page 45, 23<sup>ème</sup> feuillet, 24/126) lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : N Mov ( ?), Jean Jolly, J Ferrer curé

**Anne Victoire**, fille légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse est née et baptisée le dix juin mil sept cent soixante-deux ; elle a eu pour parrain le sieur François Quentin fils et pour marraine Delle Anne Barbe Quentin qui ont signé avec nous.

Ont signé : AB Quentin, CF Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le (un blanc : la cérémonie a eu lieu entre le 10 et le 14 juin) juin, après les fiançailles faites et ensuite la publication de trois bans aux prônes de mes messes paroissiales entre **Nicolas Diez**, fils de défunt **Jean Baptiste Diez** et **Anne Mercier** ses père et mère d'une part, et **Elisabeth Reine**, fille de défunt **Jean Reine** et d'**Agathe Brenel** ses père et mère , tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque ; je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Michel, Jean et Pierre Mercier, de Michel Lacroix, de François Diez qui ont signé avec nous et ledit Nicolas Diez, ladite Elisabeth Reine ayant déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : N Diez, M Mercier, M Lacroix, François Diez, J Ferrer curé

(Page 46, 25/126)

L'an mil sept cent soixante-deux, le quatorze juin après les fiançailles faites et ensuite la publication de trois bans aux prônes de mes messes paroissiales entre **François Gillot**, fils majeur de défunt **François Gillot** et de **Jeanne Desgranges** ses père et mère d'une part, et **Marianne Richier**, fille majeure de **François Richier** et de **Marguerite Marchal**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ou qu'il s'y soit trouvé autre empêchement que celui de parenté au troisième degré sur lequel les parties ont obtenu de Monseigneur dispense qui m'a été exhibée et est restée entre mes mains ; je soussigné prêtre curé de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les formalités prescrites par le rituel du diocèse en présence de Claude Gillot, de Jean François Gillot, de François Richier, de Claude Marchal qui ont signé avec nous et ledit François Gillot, ladite Richier ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : S Gillot, F Richier, Jean François Gillot, C Gillot, C Marchal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-deux, le deux juillet à trois heures du matin, est décédé à Graffigny, âgé d'environ soixante ans, muni de tous les sacrements, **François Barbier**, veuf de **Marie Didier** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F M, François Didier, J Ferrer

(Page 47, 24<sup>ème</sup> feuillet, 25/126)

1763 Pièce 367, cotée CLXX

**Extrait des registres de baptême, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour mil sept cent soixante-trois, commencé le seize janvier de ladite année.**

**Hilaire**, fils légitime d'**Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé** son épouse est né et baptisé le seize (janvier) de l'an mil sept cent soixante-trois ; il a eu pour parrain Leger Baudouin de la paroisse de Vaudrecourt, et pour marraine Thérèse Gaudé qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : L Baudouin, J Ferrer curé

**Jean Baptiste**, fils légitime de **Jean-Baptiste Mercier** et de **Marie Renaut** son épouse, est né et baptisé le dix-sept (janvier) de l'an mil sept cent soixante-trois ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Collin et pour marraine Marguerite Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Baptiste Collain, J Ferrer curé

Le dix-huit (janvier) de l'an mil sept cent soixante-trois, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Nicolas Morel**, maréchal-ferrant, veuf d'**Anne Maitre**, et **Marie Brenel**, veuve de **François Collot**, tous de cette paroisse, sans qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement ni opposition quelconque, je soussigné prêtre vicaire de (Page 48, 26/126) Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis soussignés avec nous et ledit Nicolas Morel ; Marie Brenel ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Morel, C Regnault, François Diez, B Bailly, Jean ... ( ?), Pitoy vic

**Marie**, fille légitime de **François Mouzon** et de **Marguerite Mougnot** de Chemin est née le dix-huitième de janvier de l'année mil sept cent trente-trois et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marie Mougnot, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Mouzon, Pitoy vic

Le vingt-cinq (janvier) de l'an mil sept cent soixante-trois, après avoir publié à jours compétents trois bans de mariage entre **Joseph Vigneron**, veuf d'**Anne Renaut** et **Marianne Cuny**, fille d'**Henri Cuny** et de feu **Catherine Lechene**, tous de cette paroisse, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites (Page 49, 25<sup>ème</sup> feuillet, 26/126) par la Ste Eglise en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et ledit Joseph Vigneron.



Ont signé : Vigneron, Marianne Cuny, B Gillot, Renaut, J Baptiste Vigneron, N Vigneron, N Chevallier, J Ferrer curé

Le vingt-cinq (janvier) de l'an mil sept cent soixante-trois, après avoir publié à jours compétents trois bans de mariage entre **Nicolas Chevallier**, fils d'**Antoine Chevallier** et de défunte **Marie Bonhomme** ses père et mère d'une part, et **Anne Brenel**, fille des défunts **Pierre Brenel** et **Anne Reine**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Vigneron, N Reine, N Chevallier, Chevallier, Anne Brenel, Regnault, F Chevallier, J Ferrer curé

(Page 50, 27/126)

**Jeanne**, fille légitime de **Claude Ravier** maçon et de **Catherine Geny**, de cette paroisse, est née le quinzième de février de l'an mil sept cent soixante-trois et a été baptisée sur le moment de sa naissance par la sage-femme du lieu, à cause du danger de mort où elle s'est trouvée ; et le même jour, les cérémonies exorcismes et onctions ont été suppléées par le soussigné ; elle a eu pour parrain Claude Mathieu, qui a signé, et pour marraine Jeanne Richier qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Mathieu, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le quinze du mois de février, est décédé en cette paroisse **Elophé Renaut**, veuf de **Catherine Thicard**, ledit Renaut âgé de soixante-six ans ou environ, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême onction ; le lendemain son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Renaut, Thomas Vaillant, Joseph Renaut, C Renaut, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le vingt et un février, est décédé en cette paroisse **Claude Joseph**, fils de **Claude Laurent** et d'**Agnès** (nom illisible) ; ledit Claude Joseph...

(Ces lignes débutant un acte de décès concernant Claude Joseph Laurent le 21 février 1743, sont abondamment rayées ; l'acte est intégralement repris en page suivante à la date du 23 février)

(Page 51, 26<sup>ème</sup> feuillet, 27/126)

**Nicolas**, fils légitime de **Toussaint Dufer** et de **Marguerite Reine** son épouse, est né et baptisé le vingt-deux février mil sept cent soixante-deux (en fait soixante-trois) ; il a eu pour parrain Nicolas Diez et pour marraine Claire Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Diez, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le vingt-trois février, est décédé en cette paroisse, âgé de quinze mois, **Claude Joseph**, fils de **Claude Laurent** et d'**Agnès Navoiset** ; et le lendemain son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse en présence des soussignés.

Ont signé : Claude Laurent, Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois (date omise située entre le 23 février et le 5 mars), est décédé en cette paroisse âgé de deux ans, **Claude Joseph**, fils de feu **François Reine** et de **Barbe Pissotte** son épouse, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies accoutumées.

Ont signé : Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le cinq (mois omis, il s'agit de mars) est décédé **François Marchal** âgé de dix-huit mois ; son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : C Marchal, J Ferrer curé

(Page 52, 28/126)

L'an mil sept cent soixante-trois, le quatorze mars, est décédé Nicolas Toussaint (en fait, il s'agit de **Nicolas Dufer**, fils de **Toussaint Dufer** né le 22 février dernier), âgé de trois semaines ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : N Diez, J Collin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le quatorze mars sur les dix heures du matin, est décédé à Chemin après avoir reçu les sacrements, **Joseph Picaudé** laboureur âgé d'environ soixante ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Joseph Quentin, Jean Quantient, C Marchal, Joseph Picaudé, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le quinze mars est décédé à Graffigny **Jean François Ozaine**, âgé d'environ dix-huit mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F Ozaine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le quinze mars sur les trois heures du matin, est mort à Chemin après avoir reçu tous les sacrements, **Jean Picaudé**, garçon âgé de vingt-huit ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies prescrites en présence des soussignés.

Ont signé : Richier, M Picaudé, F Picaudé, N Mouzon, Pitoy vic

(Page 53, 27<sup>ème</sup> feuillet, 28/126)

L'an mil sept cent soixante-trois, le dix-sept mars, est décédée **Jeanne Ravier**, âgée d'environ un mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : C Ravier, Claude Mathieu, j Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **François Ozaine** et de **Marie Marchal** son épouse de cette paroisse est né le vingtième jour de mars de l'année mil sept cent soixante-trois ; il a été baptisé le

même jour ; il a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron et pour marraine Françoise Broquet qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le vingt-deux mars, est décédée à Graffigny **Elisabeth Gaillard**, âgée de deux ans six mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies prescrites en présence des soussignés.

Ont signé : N Gaillard, M Mercier, J Ferrer curé

**Marie** fille légitime de **Joseph Quentin** de Chemin et de **Louise Laumont** est née et baptisée le vingt-cinq mars mil sept cent soixante-trois ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Marie Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : Jean Quentin, Marie Quentin, J Ferrer curé

(Page 54, 29/126)

L'an mil sept cent soixante-trois, le trente du mois de mars, est décédée **Anne Vigneron**, fille de **Joseph Vigneron** et de feu **Anne Renaut** son épouse ; ladite Anne Vigneron âgée de deux ans et demi ; et le lendemain, son corps a été enterré dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies accoutumées.

Ont signé : Renaut, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le quatrième d'avril, est décédé à Chemin, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Dominique Voulquin**, fils de feu **Jean Voulquin** et **d'Agnès Gillot** ; ledit Dominique âgé de douze ans ; et le lendemain son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.

A signé Pitoy vic

**Jean**, fils légitime de **Jean Richier** laboureur et **d'Anne Picaudez** son épouse, de Chemin, est né le douzième d'avril de l'année mil sept cent soixante-trois et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Elisabeth Quentin qui a signé ; et le parrain a déclaré n'en n'avoir usage.

Ont signé : Elisabeth Quentin, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le quatorze avril, est décédé **Pierre Collin**, âgé de dix-huit mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Elope Collin, M Mercier, J Ferrer curé

(Page 55, 28<sup>ème</sup> feuillet, 29/126)

Nom de ceux et de celles qui ont été confirmés le 19 avril 1763 par Monseigneur Drouas à Bourmont

|                       |    |                 |    |
|-----------------------|----|-----------------|----|
| François Cuny         | 13 | Marguerite Cuny | 14 |
| Antoine Joseph Maitre | 16 | Marianne Cuny   | 11 |
| Antoine Royer         | 10 | Marianne Renaut | 8  |
| Joseph Renaut         | 14 | Anne Maitre     | 8  |

|                               |    |                              |    |
|-------------------------------|----|------------------------------|----|
| Joseph Reine                  | 14 | Marianne Thué                | 14 |
| Claude Reine                  | 10 | Marianne Royer               | 12 |
| Jean Baptiste Vaillant        | 15 | Marianne Renaut              | 15 |
| François Vaillant             | 10 | Marie Rose Quentin           | 15 |
| Joseph Gillot                 | 10 | Marianne Reine               | 15 |
| Dominique Genué (Malaincourt) | 14 | Barbe Douel                  | 14 |
| François Pissotte             | 9  | Marguerite Vaillant          | 15 |
| Jacques Dufer                 | 15 | Marguerite Charlotte Quentin | 12 |
| Antoine Thué (Malaincourt)    | 14 | Marianne Gillot              | 12 |
| Toussaint Dufer               | 12 | Elisabeth Brachard           | 8  |
| Joseph Moura                  | 13 | Elisabeth Mercier Collin     | 8  |
| Joseph Martin                 | 10 | Anne Diez                    | 13 |
| Charles Broquet               | 20 | Anne Barbe Diez              | 11 |
| Joseph Dufer                  | 10 | Marianne Dufer               | 13 |
| Claude Ravier                 | 12 | Marianne Thérèse Collin      | 11 |
| Joseph Ravier                 | 11 | Jeanne Broquet               | 16 |
| Félix Marmeuse                | 16 | Marianne Tissobac            | 16 |
| Charles Chauchard             | 15 | Charlette Morel              | 13 |
| Jean Michel Didier            | 9  | Barbe Morel                  | 15 |
| Joseph Reine                  | 14 | Marie Jeanne Morel           | 10 |
| Joseph Collot                 | 12 | Catherine Brachard           | 15 |
| Antoine Clavillier            | 9  | Barbe Reine                  | 11 |
| Claude Mathieu                | 8  | Anne Barbe Marmeuse          | 14 |
|                               |    | Marie Marmeuse               | 10 |
|                               |    | Marie Chauchard              | 13 |
|                               |    | Anne Chauchard               | 10 |
|                               |    | Marguerite Chevalier         | 14 |
|                               |    | Jeanne Grailly               | 11 |
|                               |    | Marie Jeanne Mahalin         | 8  |
|                               |    | Marie Rose Reine             | 8  |

(Garçons 27 – fille 34)

(Page 56, 30/126)

|                   |    |                     |    |
|-------------------|----|---------------------|----|
| Joseph Quentin    | 11 | Marie Quentin       | 13 |
| Joseph ( ?) Royer | 10 | Marguerite Marchal  | 15 |
| Joseph Bonhomme   | 15 | Magdeleine Quentin  | 12 |
| François Blanchet | 10 | Marianne Picaudé    | 11 |
| Joseph Haroué     | 14 | Anne Picaudé        | 9  |
| Claude Haroué     | 12 | Marie Blanchet      | 12 |
| Michel Renaut     | 11 | Marianne Haroué     | 9  |
| Jean Picaudé      | 10 | Anne Renaut         | 14 |
| Jean Renaut       | 15 | Marguerite Bonhomme | 14 |
| Claude Renaut     | 11 | Marianne Petit      | 13 |
| Nicolas Royer     | 15 | Jeanne Petit        | 10 |
| Nicolas Quentin   | 14 | Marguerite Renaut   | 11 |
| Pierre Collin     | 15 | Barbe Renaut        | 10 |
| Joseph Gaudé      | 14 | Elisabeth Richier   | 15 |

|                  |    |                     |    |
|------------------|----|---------------------|----|
| Charles Bonhomme | 18 | Marie Royer         | 14 |
|                  |    | Anne Chevalier      | 14 |
|                  |    | Elisabeth Marchal   | 10 |
|                  |    | Jeanne Barbay       | 12 |
|                  |    | Marie Voulquin      | 14 |
|                  |    | Marguerite Gillot   | 8  |
|                  |    | Marie Thérèse Gaudé | 18 |
|                  |    | Françoise Voulquin  | 12 |
|                  |    | Anne Marchal        | 15 |

(Garçons : 15 – Filles : 23)

| Récapitulation | garçons | Filles |
|----------------|---------|--------|
| Page 55        | 27      | 34     |
| Page 56        | 15      | 23     |
| Total          | 42      | 57     |

L'an mil sept cent soixante-trois, le vingt-six avril, après trois publications de bans faites à jours compétents et aussi les fiançailles faites avant la publication desdits bans entre **Antoine Chevalier**, veuf de **Marie Bonhomme**, et **Marianne Douel**, fille majeure des défunts **Simon Douel** et **Marie Renaut**, tous de cette paroisse et sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, agréé leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par l'Eglise en présence des parents et amis soussignés avec nous et ledit Chevalier, ladite Douel ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Chevallier, F M, N Chevallier, Nicolas, P Mercier, Pitoy vic

(Page 57, 29<sup>ème</sup> feuillet, 30/126)

L'an mil sept cent soixante-trois, le vingt-sept avril, est décédé à Chemin **Nicolas Renaut**, âgé de sept ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies prescrites en présence des parents soussignés.

Ont Signé : J Renaut, D Renaut, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le six mai, est décédée **Jeanne Caillet**, âgée de douze ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : A Caillet, J Ferrer curé

**Marie**, fille légitime de **Nicolas Guillery** et d'**Anne Mahuet** son épouse est née et baptisée le douze mai mil sept cent soixante-trois ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Mahuet de Chaumont la Ville et pour marraine Marie Quentin de Chemin, qui ont signé avec moi.

Ont signé : Marie Quentin, JB Mahuet, J Ferrer curé

**Antoine Joseph**, fils légitime de **Nicolas Vigneron** et de **Magdeleine Duhay** son épouse, est né le vingt-septième de mai de l'année mil sept cent soixante-trois et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Renaut et pour marraine Marie Anne Cuny qui ont signé.

Ont signé : AJ Renaut, Marianne Cuny, Pitoy vic

(Page 58, 31/126)

L'an mil sept cent soixante-trois, le sept juin, est décédé à Graffigny **Joseph Desgranges**, âgé d'environ dix mois, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Desgranges, J Ferrer curé

**Jeanne**, fille légitime de **Damien Chouzet** et de **Marguerite Gillot** son épouse, de Chemin, est née le dix-huitième jour de juin de l'année mil sept cent soixante-trois et a été baptisée sur le moment de sa naissance par la sage-femme du lieu à cause du danger de mort où elle s'est trouvée ; et le même jour les exorcismes, cérémonies et onctions ont été suppléées par le soussigné ; elle a eu pour parrain Claude Gillot et pour marraine Jeanne Le Bœuf qui ont signé.

Ont signé : Claude Gillot, Jeanne Le Bœuf, Pitoy vic

Le susdit enfant baptisé hier a été enterré ce jour d'hui dix-neuf juin mil sept cent soixante-trois avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : Ferrer curé

**Pierre**, fils légitime de **François Graillot** et de **Catherine Boucher** son épouse de Graffigny, est né et baptisé le vingt-deux juin mil sept cent soixante-trois ; il a eu pour parrain Pierre Renaut de la paroisse de (illisible), demeurant à Bourmont chez Mr de la Treiche, receveur, qui a dit ne savoir signer, et pour marraine Catherine Marchal.

Ont signé : Faite par moi Catherine Marchal, J Ferrer curé

(Page 59, 30<sup>ème</sup> feuillet, 31/126)

**Jean Baptiste**, fils légitime de **Christophe Marchal**, laboureur demeurant à Graffigny, et de **Marie Reine** est né et baptisé le vingt-quatre juin mil sept cent soixante-trois ; il a eu pour parrain Jean Reine son oncle, et pour marraine Marguerite Marchal sa tante, qui ont signé.

Ont signé : J Reine, M Marchal, J Ferrer curé

**Elisabeth**, fille légitime de **Nicolas Diez** et d'**Elisabeth Reine** son épouse est née le trentième du mois de juin de l'année mil sept cent soixante-trois et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Dufer accompagné de Toussaint Dufer son père, et pour marraine Elisabeth Diez, épouse de Michel Lacroix qui a signé, et le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Elisabeth Diez, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le huit juillet, est décédé **Antoine Joseph Reine**, âgé de quinze ans, après avoir reçu l'extrême onction, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Quentin lieutenant, J Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le douze juillet, est décédée à Graffigny **Marguerite Brachard**, âgée d'un an, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Brachard, J Ferrer curé

(Page 60, 32/126)

L'an mil sept cent soixante-trois, le dix-huit juillet, sur les onze heures du matin est décédée à Graffigny, âgée de dix-huit ans quatre mois, après avoir reçu tous les sacrements de l'église, **Françoise Mathieu** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : A Mathieu, C Mathieu, Claude Mathieu, JF Quentin vic de Malaincourt

L'an mil sept cent soixante-trois, le neuf du mois de septembre, est décédée **Marguerite**, fille de **Mathieu Picaudé** et d'**Anne Richier** son épouse, de Chemin ; et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés ; ladite Marguerite âgée de seize mois.

Ont signé : J Picaudé, Richier, Pitoy vic

**Charles**, fils légitime de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le dix-sept septembre mil sept cent soixante-trois ; il a eu pour parrain Charles Broquet représenté par son père et pour marraine Anne Barbe Chevalier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C Broquet, J Ferrer curé

(Page 61, 31<sup>ème</sup> feuillet, 32/126)

**Marie-Anne**, fille légitime de **Joseph Collin** et de **Marie Anne Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt du mois de septembre de l'année mil sept cent soixante-trois et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Marie Guillemain qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, Pitoy vic

**Anne Barbe**, fille légitime d'**Antoine Joseph Verdet** et d'**Angélique Laboureux** son épouse, est née le vingt-quatrième de septembre de l'année mil sept cent soixante-trois, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain le sieur Jean François Mirouel et pour marraine Demoiselle Anne Barbe Quentin qui ont signé.

Ont signé : AB Quentin, Mirouel, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le septième jour du mois d'octobre, est décédée à Chemin **Marie Anne Petit**, fille des défunts **Nicolas Petit** et **Marie Anne Richier**, ladite fille âgée de quatorze ans, après avoir seulement reçu l'extrême onction ; le lendemain son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des témoins soussignés.

Ont signé : Richier ; Nicolas Petit, F Gillot, Pitoy vic

(Page 62, 33/126)

**Jean-Baptiste**, fils légitime de **Jean Baptiste Drouot** et de **Magdeleine Chevallier** son épouse est né et baptisé le cinq novembre mil sept cent soixante-trois ; il a eu pour parrain Jean Jolly et pour marraine Ursule Drouot qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Jolly, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le huit novembre, après les fiançailles faites et trois publications de bans à jours compétents, tant dans cette paroisse que dans celle de Leucourt ( ?) entre **André Petit Four** ( ?), veuf d'**Anne Nanardet** ( ?) de la paroisse de Leucourt d'une part et **Marguerite Laurent**, veuve de **Michel Arnout** ( ?) de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés ; lesdits conjoints ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin chirurgien juré du roi, MB Aime ( ?), JP, Jean Reine ( ?), Claude Laurent, (signature illisible), J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le treize octobre ( ? lire novembre) durant la nuit, est mort subitement à Chemin **Nicolas Mouzon**, âgé d'environ quatre-vingt ans (Page 63, 32<sup>ème</sup> feuillet, 33/126) son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies prescrites en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Mouzon, F Mouzon, N Quentin, F Picaudé,

**Elisabeth**, fille légitime de **Nicolas Curin** et de **Cécile Pissotte** son épouse est née le dix-huit novembre mil sept cent soixante-trois et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Baraut ( ?) représenté par son père, de la paroisse de Soulaucourt, et pour marraine Marie Martin, de la paroisse de Médonville, représentée par Marie Pissotte sa tante ; le parrain a dit ne savoir signer.

Ont signé : Marie Martin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-trois, le vingt-six novembre, est décédé **Charles Martin**, âgé de deux mois ; son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies prescrites en présence de Jean Martin son père qui a signé.

Ont signé : J Martin, J Ferrer curé

(Page 64, 34/126)

**François**, fils légitime de **Nicolas Gaillard** et de **Barbe Maitre** son épouse est né et baptisé le dix-neuf décembre mil sept cent soixante-trois ; il a eu pour parrain François Diez et pour marraine Marianne Gaillard, de la paroisse de Bourmont, représentée par Elisabeth Diez, femme de Michel Lacroix.

Ont sgné : François Diez, Marie Anne Gaillard, Elisabeth Diez, J Ferrer curé

**Jean Baptiste**, fils d'**Antoine Caillet** et de **Marguerite Verdet**, son épouse, de cette paroisse, est né le vingtième jour de décembre de l'année mil sept cent soixante-trois et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Mahuet, et pour marraine Marie Anne Gillot, qui a déclaré ne savoir signer.



Ont signé : JB Mahuet, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-trois, le vingt et un décembre, après la convocation faite au prône de la messe paroissiale pour inviter les habitants à sa trouver à la maison de cure pour faire élection de deux marguilliers pour gérer les biens de la fabrique en honneur et conscience pendant l'année mil sept cent soixante-quatre, lesdits habitants assemblés à la maison de cure ont (Page 65, 33<sup>ème</sup> feuillet, 34/126) dénommé pour les emplois de marguilliers à la pluralité des voix les personnes de **François Quentin**, fondateur de cloches demeurant à Graffigny et de **Claude Rouyer** demeurant à Chemin, et ont signé avec moi.

Ont signé : F Quentin, B Gillot, M Mercier, C Quentin, C Laumont, A Caillet, J Verdet, B Gillot, Nicolas Marchal, J Regnault, C Gillot, Renaut, J Marchal, Elophe Collin, F Barbé, J Ferrer curé

**Marie**, fille légitime de **Jean Mercier** demeurant à Chemin et **d'Anne Marchal** son épouse est née et baptisée le vingt-trois décembre mil sept cent soixante-trois ; elle a eu pour parrain Pierre Mercier et pour marraine Marie Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : Pierre Mercier, Marie Quentin, J Ferrer curé

(Page 66, 35/126)

**Marguerite**, fille légitime de **François Gillot** et de **Marie Richier** son épouse est née le vingt-cinq de décembre de l'an mil sept cent soixante-trois et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Barbay, qui a signé et pour marraine Marie Rouyer, tous de Chemin, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Barbe, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre (jour omis : il s'agit du 4 janvier) est décédé en cette paroisse, après avoir reçu tous les sacrements, **Marie Rouyer**, veuve de **Joseph Rouyer**, âgée de soixante-cinq ou six ans ; et le lendemain, cinquième de janvier, son corps a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Rouyer, Mathieu Rouyer, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le dix janvier est morte à Chemin, âgée d'environ soixante-douze ans, **Catherine Guillery**, veuve de **Nicolas Picaudé**, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : JB Gullot, Richier, M Picaudé, M Picaudé, N Rouyer, N Mouzon, Pitoy vic

(Page 67, 34<sup>ème</sup> feuillet, 35/126)

**Nicolas**, fils légitime de **Joseph Renaut** et de **Cécile Reine** son épouse, de Chemin, est né le seizième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin qui a signé et pour marraine Elisabeth Renaut, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Quentin, Pitoy vic

**Joseph François**, fils légitime de **Jacques Desgranges**, charpentier, et de **Marie Jeanne Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-neuvième de janvier de l'an mil sept cent

soixante-quatre et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph François Drouot et pour marraine Marie Desgranges de la paroisse de Romain sur Meuse qui ont signé.

Ont signé : Joseph François Drouot, Marie Desgranges, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-huitième de janvier, est décédée à Chemin, après avoir reçu seulement l'extrême onction, **Claudette Thevenot**, âgée d'environ soixante-dix ou douze ans ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés ; ladite défunte étant veuve de Benoit Naudin.

Ont signé : J Gillot, Pitoy vic

(Page 68, 36/126)

L'an mil sept cent soixante-quatre, le troisième de février, est décédée à Chemin, âgée de six semaines, **Marie**, fille de **Jean Mercier**, laboureur, et **d'Anne Marchal** son épouse ; et le même jour son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Jean Mercier, JP Mercier, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le quatrième jour de février, sont décédés après avoir été baptisés par la sage-femme de ce lieu deux enfants **d'Elophe Collin** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse de cette paroisse, le même jour ont été enterrés dans le cimetière avec les cérémonies accoutumées.

Ont signé : P Mercier, Pitoy vic

**Jean**, fils légitime de **Claude Ravier** et de **Catherine Geny** son épouse est né et baptisé le sept février mil sept cent soixante-quatre ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Anne Mustel qui ont signé avec moi.

Ont signé : Anne Mustel, J Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt et unième de février est décédée en cette paroisse après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction **Marie Poncet**, veuve de **Nicolas Mathieu**, âgée de soixante-dix-huit ans, et le lendemain (Page 69, 35<sup>ème</sup> feuillet, 36/126) son corps a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés.

Ont signé : C Mathieu, François Didier, François Masson, (une ou deux signatures illisibles), Pitoy vic

**Joseph**, fils légitime de **François Chevallier**, marchand, et **d'Elisabeth Nantille**, son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-neuf du mois de février et a été baptisé le premier de mars ; il a eu pour parrain Joseph Chevallier et pour marraine Marguerite Maitre, qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Maitre, Chevallier, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le cinquième de mars, l'enfant ci-dessus dénommé est décédé, et le même jour son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : Chevallier, J Chevallier, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le dix-huit mars, après avoir invité au prône de la messe paroissiale les habitants de se trouver à la cure après les vêpres pour faire élection de deux receveurs, l'un pour la confrérie du Saint Sacrement, l'autre pour cette du Rosaire, pour gérer les revenus desdites confréries durant l'espace des années mil sept cent soixante-quatre, soixante-cinq et soixante-six, lesdits paroissiens assemblés à ladite cure, ont choisi et dénommé la personne de **Nicolas Gaillard** pour receveur de la confrérie du Saint Sacrement et cette (Page 70, 37/126) de **François Picaudé** pour receveur de la confrérie du Rosaire et ont lesdits habitants signé avec nous, lesdits Nicolas Gaillard et François Picaudé ne s'étant pas trouvés.

Ont signé : J Verdet, A Caillet, J Gillot, Regnault, JB Gillot, J Ferrer curé

**Marie Elisabeth**, fille légitime de **François Quentin** de Chemin et **d'Anne Vigneron** son épouse, est née et baptisée le vingt-trois mars mil sept cent soixante-quatre ; elle a eu pour parrain Jean Guillery qui a dit ne savoir signer et pour marraine Demoiselle Marie Elisabeth Quentin, qui a signé avec nous.

Ont signé : Marie Elisabeth Quentin, J Ferrer curé

(Page 71, 36<sup>ème</sup> feuillet, 37/126)

1764

Pièce 368 cotée ( ?)

**Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'an mil sept cent soixante-quatre, en commençant le vingt-quatre mars.**

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-troisième jour de mars, à midi, est décédé en cette paroisse, après avoir reçu les sacrements, maître **Antoine Joseph Quentin** notaire royal, âgé d'environ soixante ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec mes cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Quentin lieutenant, C Claude, J Marchal, A Caillet, J Gillot, (signature illisible), Pitoy vic

**Elophe**, fils légitime de **Toussaint Dufer**, laboureur, et de **Marguerite Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-quatrième jour de mars de l'année mil sept cent soixante-quatre, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Elophe Collin et pour marraine Cécile Reine qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Elophe Collin, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-cinquième de mars, est décédée en cette paroisse, presque subitement, et après avoir seulement reçu l'extrême (Page 72, 38/126) onction, **Anne Mahuet**, femme à **Nicolas Guillery**, laboureur, âgée d'environ trente-deux ans ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Marchal, F Verdet, C Quentin, M Picaudé, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-sixième mars, est décédée **Marie**, fille de Nicolas **Guillery** et d'**Anne Mahuet** son épouse, âgée de dix mois ; et le même jour son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

A signé : Pitoy vic

**Jean**, fils légitime de **Jean Baptiste Cornevin** et de **Marie Michaut** son épouse, est né et baptisé le vingt-huit mars mil sept cent soixante-quatre ; il a eu pour parrain Jean Royer et pour marraine Thérèse Joli qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Rouyer, J Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **François Masson**, Cordonnier, et de **Jeanne Bernard** son épouse de cette paroisse, est né le trente et unième de mars de l'année mil sept cent soixante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Brachard et pour marraine Marie Barbe Marchal qui ont signé.

Ont signé : J Brachard, Marie Barbe Marchal, Pitoy vic

(Page 73, 37<sup>ème</sup> feuillet, 38/126)

L'enfant d'autre part dit Joseph est mort le lendemain et enterré avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : François Masson, J Brachard, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatre, le cinquième du mois d'avril, est décédé à Chemin, après avoir reçu tous les sacrements, **Henri Cuny**, cordier, âgé de soixante-trois ou quatre ans, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : JB Gillot, B Gillot, N Cuny, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-quatrième d'avril, vers midi, est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante-dix-huit ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Marie Martin** veuve de **Nicolas Mouzon** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : N Mouzon, N Quentin, F Mouzon, F Diez, JF Quentin vic de Malaincourt

(Page 74, 39/126)

**Anne Marie**, fille légitime de **Mathieu Picaudé** de Chemin et de **Barbe Marchal** son épouse, est née le septième jour du mois de mai de l'année mil sept cent soixante-quatre et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Guillery qui a déclaré ne savoir signer, et pour marraine Anne Rouyer qui a signé.

Ont signé : Anne Rouyer, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le dix-huitième du mois de mai, est décédé, âgé d'environ soixante-dix-huit ans, **François Fallot**, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Joseph Fallot, J Reine, Vigneron, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-cinq de juin, après les fiançailles faites, ensuite la publication de trois bans aux prônes de nos messes paroissiales entre **Claude Joseph Vigneron**, fils majeur des défunts **Joseph Vigneron** et **Marguerite Marchal** ses père et mère d'une part, et **Jeanne Mahuet**, fille majeure des défunts **Jean-Baptiste Mahuet** et **Marie Marchal**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni (Page 75, 38<sup>ème</sup> feuillet, 39/126) empêchement autre que celui de parenté du deux au trois sur lequel les parties ont obtenu dispense de notre Saint Père le Pape fulminée par Mr l'official de Toul en date du sept juin de ladite année, laquelle fulmination nous a été adressée ; je soussigné prêtre curé de Graffigny, en conséquence ai reçu leur mutuel consentement de mariage desdits Claude Joseph Vigneron et Jeanne Mahuet et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et ledit Claude Joseph Vigneron, ladite Jeanne Mahuet ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, J Verdet, F Quentin, JB Mahuet, C Marchal, J Marchal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-six juin, après les fiançailles faites le vingt-cinq dudit mois par permission de Mr l'official de Toul et la publication d'un ban seulement le vingt-quatre, jour de la St Jean Baptiste, entre le sieur **Jean François Claude**, notaire royal, fils du sieur **Charles Claude** et de défunte Delle **Catherine Bourgon**, ses père et mère de la paroisse de Sauville d'une part, et Delle **Anne Barbe Quentin**, fille majeure de maître **Antoine Joseph Quentin**, défunt, vivant notaire royal, et de Delle **Catherine Bourgon** ses père et mère de cette paroisse d'autre part sans qu'il (Page 76, 40/126) y ait eu opposition ni empêchement autre que celui de parenté au second degré sur lesquelles les parties ont obtenu dispense de notre St Père le Pape, laquelle a été fulminée par Mr l'official de Toul en date du seize juin de ladite année, laquelle fulmination m'a été exhibée et est restée entre mes mains, je soussigné prêtre curé de Graffigny Chemin, en conséquence de ladite dispense accordée par notre St Père le Pape et fulminée par Mr l'official de Toul, et aussi en conséquence de la lettre à nous adressée de la part de Mr le curé de Sauville ou de son représentant par laquelle il conste qu'il y a eu un ban de publié dans la paroisse de Sauville ; vu d'ailleurs la dispense de publication des deux autres bans accordée par mon dit sieur official avec la permission de fiancer la veille, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et lesdits conjoints.

Ont signé : AB Quentin, C Claude, Claude, F Claude, Quentin lieutenant, Claude, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatre, le trois juillet, après les fiançailles faites et la publication de trois bans dans les paroisses de Graffigny et de Chaumont la Ville, entre **Nicolas Bonhomme**, veuf de **Marguerite Guillemin** de Chaumont la Ville d'une (Page 77, 39<sup>ème</sup> feuillet, 40/126) part et **Anne Didier**, fille majeure de **François Didier** et de défunte **Catherine Mathieu** de la paroisse de Graffigny d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny Chemin ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis soussignés avec nous, ladite Didier ayant dit ne savoir signer.

Oint signé : N Bonhomme, F Didier, Charles Jacques ( ?), F Collin, Berué ( ?), Pitoy vic

**Marie Catherine**, fille légitime de **Joseph Vigneron** et de **Marianne Cuny** est née le vingt-huit et baptisée le vingt-neuf juillet mil sept cent soixante-quatre ; elle a eu pour parrain Joseph Vigneron et pour marraine Marie Catherine Cuny, tous deux de Graffigny ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, J Ferrer curé

**Elisabeth**, fille légitime de **François Ozaine** et de **Marie Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née le (Page 78, 41/126) seizième jour du mois d'août à douze heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Charles Broquet représenté par Hubert Broquet, son père, et pour marraine Elisabeth Marchal qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : H Broquet, Pitoy vic

**Marie Jeanne**, fille naturelle de **Marguerite Maitre** est née la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq août mil sept cent soixante-quatre et a été baptisée le vingt-cinq desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Pierre Maitre demeurant à Paris, représenté par Nicolas Lambert demeurant à Graffigny et pour marraine Jeanne Cliquet, femme du sieur Papillon, marchand demeurant à Paris, représenté par Magdeleine Maitre, femme de Pierre Renard demeurant à Goncourt, lesquels ont dit ne savoir signer.

A signé : J Ferrer curé

**Marie Barbe**, fille légitime de **Nicolas Jacques** et de **Barbe Reine** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le dernier jour d'août de l'an mil sept cent soixante-quatre ; elle a eu pour parrain Jacques Dufer et pour marraine Marie Barbe Marchal, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : Marie Barbe Marchal, Jacques Dufer, J Ferrer curé

(Page 79, 40<sup>ème</sup> feuillet, 41/126)

**Marianne**, fille légitime de **Nicolas Chevalier** et d'**Anne Brenel** de cette paroisse est née et baptisée le deux septembre mil sept cent soixante-quatre ; elle a eu pour parrain Antoine Chevalier, fils représenté par son père pour son absence et pour marraine Marianne Diez qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Chevallier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatre, le quatrième du mois de septembre, **Marie Jeanne**, fille naturelle de **Marguerite Maitre**, âgée de dix jours, est décédée et a été enterrée dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.

A signé : Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le huitième jour du mois de septembre, est décédée **Marie Catherine**, fille de **Joseph Vigneron** et de **Marie Anne Cuny** son épouse de cette paroisse, ladite fille âgée de cinq semaine ; et le lendemain son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

A signé : Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le dernier septembre a six heures du matin, est décédé dans sa dix-septième année **Charles Chauchard**, après avoir été confessé et reçu le sacrement de l'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique ; son corps a été enterré le premier octobre dans le cimetière en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : N Chauchard, Quentin, L Tiébaud, J Ferrer curé

(Page 80, 42/126)

**Claude François**, fils légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse est né et baptisé le trois octobre mil sept cent soixante-quatre ; il a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron et pour marraine Jeanne Collot représentée par sa mère, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vigneron, J Ferrer curé

**Nicolas** fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Marguerite Jannel** son épouse, de cette paroisse, est né le huitième jour du mois d'octobre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Collot qui a signé et pour marraine Elisabeth Collot qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Collot, Pitoy vic

**Marianne**, fille légitime de **Nicolas Diez** et d'**Elisabeth Reine** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le dix octobre mil sept cent soixante-quatre ; elle a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Marianne Picaudé, femme de François Diez qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, J Ferrer curé

(Page 81, 41<sup>ème</sup> feuillet, 42/126)

**Marguerite**, fille légitime de **Claude Gillot**, laboureur à Chemin, et de **Barbe Geny** son épouse, est née sur les dix heures du soir le douzième d'octobre de l'an mil sept cent soixante-quatre et a été baptisée le lendemain, elle a eu pour parrain Nicolas Quentin de Chemin et pour marraine Marguerite Geny de Nijon qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : Nicolas Quentin, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le quatorze octobre à cinq heures du matin est décédée en cette paroisse, âgée d'environ quarante-cinq ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et le saint viatique, **Marguerite Jeannel**, femme de **Joseph Brachard** laboureur, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec mes cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Brachard, C Laumont, C Ravier, Claude Gillot ( ?), Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-cinq octobre, **Jean Aubry**, fils de **Charles Aubry** et de défunte **Catherine Pierret** de Chaumont la ville et **Marguerite Marchal** fille de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin**, de cette paroisse, se sont fiancés et ont (Page 82, 43/126) promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, curé soussigné, en présence des parents et amis des deux parties qui ont signé avec moi et lesdits fiancés.

Ont signé : M Marchal, J Aubry, J Aubry J Marchal, C Marchal, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-sept du mois d'octobre, **Joseph Fallot**, veuf de **Marguerite Didier** et **Barbe Pissotte**, veuve de **François Reine**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi vicaire soussigné en présence des témoins soussignés.

Ont signé : Joseph Fallot, J Reine, F Mora, François Diez, P Mercier, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-quatre, le six novembre, après avoir publié trois bans entre **Jean Aubry**, fils de **Jean Aubry** et de feu **Catherine Pierret** de Chaumont la Ville d'une part, et **Marguerite Marchal**, fille de **Jean Marchal** et de feu **Marie Quentin**, de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Chaumont suivant le certificat du sieur curé, sans qu'il y ait eu ni opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale conformément au rituel du diocèse en présence des parents et amis qui ont signé avec moi et les mariés.

Ont signé : M Marchal, J Aubry, J Aubry, J Marchal, Quentin lieutenant, F Verdet, J Ferrer curé

(Page 83, 42<sup>ème</sup> feuillet, 43/126)

**Suite des registres des baptêmes, mariages et mortuaires pour l'année mil sept cent soixante-quatre depuis le six novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier suivant.**

L'an mil sept cent soixante-quatre, le six novembre, après avoir publié trois bans entre **Joseph Fallot**, veuf de **Marguerite Didier** d'une part, et **Barbe Pissotte**, veuve de **François Reine**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés avec moi et ledit Fallot, Barbe Pissotte ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Fallot, J Reine, J Renaut, N Reine, Pitoy vic

(Page 84, 44/126)

**Anne**, fille légitime de **Jean Royer** et de **Marianne Michaut** son épouse est née le dix novembre mil sept cent soixante-quatre et baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Royer et pour marraine Anne Michaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, J Ferrer curé

**Anne Marie**, fille légitime de **Jean Baptiste Mercier** et de **Marie Renaut** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du dix novembre mil sept cent soixante-quatre et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Renaut et pour marraine Anne Mercier qui ont signé.

Ont signé : J Regnault, Anne Mercier, J Ferrer curé

**Anne**, fille légitime de **Nicolas Vigneron**, petit marchand, et de **Magdeleine Duhay** son épouse, de cette paroisse, est née le treize de Novembre de l'an mil sept cent soixante-quatre, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Vigneron de Robécourt représenté par Jean Dehay qui a signé et pour marraine Anne Pierrot qui a dit ne savoir signer.



Ont signé : Jean Duhay, Pitoy vic

(Page 85, 43<sup>ème</sup> feuillet, 44/126)

Les sieurs François Quentin et Claude Royer, marguilliers en mil sept cent soixante-quatre ayant fait construire dans l'année des bancs neufs dans l'église paroissiale de Graffigny pour placer plusieurs particuliers commodément, savoir trois bans du côté de la chapelle Saint Christophe, à la suite de celui qu'occupait anciennement Mr de Raincourt, et autre banc entre les deux piliers où se mettent les hommes et un autre sous la chaire ; lesdites places ayant été annoncées à (un mot illisible) au prône de la messe paroissiale, les particuliers ci-dessous dénommés seront présentés, lesdites places leur ayant été adjugées pour en jouir personnellement et à leur mort en faire une légère reconnaissance selon qu'il sera convenu par les fabriciens et ont payé chacune de leurs places cinq francs barrois.

Premier banc du côté de St Cristophe : Les sieurs Nicolas Quentin Chirurgien, François Quentin fondeur père et fils, Elophe Collin.

Second banc : Me le curé pour deux places, Pierre Drouot, Michel Lacroix, Nicolas Gaillard et Jacques Desgranges.

Troisième banc : Christophe Marchal, Hubert Broquet, François Barbay, Claude Laurent, les deux fils de Dominique Jacquot

Banc entre les deux piliers : François Picaudé, Claude Royer, Joseph Quentin dit Banban, Joseph Quentin dit queusinot (?), François Quentin son frère, Jean Guillery, Nicolas Chauchard, un des fils de François Didier mineur.

(Page 86, 45/126)

Le banc sous la chaire tenant deux places : pour Jean-Baptiste Drouot et Joseph Drouot son cousin.

Lesquelles places sont déclarées échues (?) aux dits particuliers pour le jouir sans trouble. Fait à Graffigny le vingt décembre mil sept cent soixante-quatre sous le seing desdits Marguilliers.

Ont signé : C Rouyer, F Quentin

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-six décembre, **Antoine Joseph Renaut** et **Elisabeth Mercier** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, avec ledit Renaut, Michel et Pierre Mercier, Jean Renaut et Baptiste Mercier, ladite Elisabeth Mercier ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Joseph Renaut, P Mercier, M Mercier, Renault, JB Mercier,

L'an mil sept cent soixante-quatre, le dernier jour de décembre, **Jean François Didier**, fils de feu (?) **François Didier**, tireur de mines, et **d'Agnès Vuillaume** d'une part, et **Marie Catherine Quentin**, fille de **Joseph Quentin** et de feu **Anne Vignon** d'autre part, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, et leurs promesses ont été bénies et reçues par le soussigné en présence des témoins soussignés.

Ont signé : Jean François Didier, Quentin, Claude Didier, Jean Rouyer, JB Cornevin (cette dernière signature figure en marge du texte précédent), Pitoy vic

(Page 87, 44<sup>ème</sup> feuillet, 45/126)

L'an mil sept cent soixante-quatre, le vingt-sept décembre, les habitants ayant été invités à la messe paroissiale de se trouver à la cure pour faire élection de marguilliers en place de François Quentin fondateur demeurant à Graffigny et Claude Royer demeurant à Chemin, ils ont jeté les yeux sur Michel Lacroix demeurant à Graffigny en place dudit Quentin fondateur, ledit Claude Royer ayant consenti de continuer, de façon que ledit Michel Lacroix et ledit Claude Royer ont accepté et ont promis de gérer pensant l'année mil sept cent soixante-cinq les revenus de la fabrique et de faire le dû de leur charge en honneur et conscience ; fait dans la maison curiale sous le seing des nouveaux marguilliers et des habitants assemblés les jour et an susdits.

Ont signé : C Rouyer, C Quentin, M Lacroix, F Quentin, F Quentin, (signature illisible) j Ferrer curé

(Page 88, 46/126) : Page vierge

(Page 89, 45<sup>ème</sup> feuillet, 46/126)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture dans la paroisse de Graffigny Chemin à commencer au **premier janvier prochain (année 1765)** a été paraphé et côté par premier et dernier feuillet au nombre de seize par nous, Joseph Urguet, écuyer, seigneur de Vallerois, Mouteux ( ?) et Brovilliers ( ?), conseiller du roi son lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont, ce jourd'hui, vingt-quatre décembre mil sept cent soixante-quatre.

L'an mil sept cent soixante-cinq, le cinquième jour du mois de janvier, **Nicolas Vaumerel**, de la paroisse de Vaudrecourt, annexe de Nijon, et **Claire Renaut**, de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été ouïes et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné, en présence de Gabriel Renaut, de Jean Vaumerel, de Michel Mercier, qui ont signé avec moi, et ledit Vaumerel, ladite Claire Renaut a dit n'en avoir usage.

Ont signé : C. ( ?) Regnault, J. Vaumerel, M. Mercier, N. Vaumerel, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-cinq, le huitième jour du mois de janvier, après la publication de trois bans faite au prône des messes paroissiales (Page 90, 47/126) le jour de Saint-Jean l'évangéliste, le dimanche dans l'octave de Noël et le jour de la circoncision, entre **Antoine Joseph Regnau**, fils majeur du défunt **Elophé Regnau**, vivant tissier en toile, et de **Catherine Trichard**, ses père et mère, d'une part, et **Elisabeth Mercier**, fille de **Pierre Mercier**, maître d'école au lieu de Graffigny et Chemin, et **d'Anne Chasné** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque qui soit parvenu à notre connaissance ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte Eglise, en présence de Pierre Mercier, père de ladite Mercier, de Jean-Baptiste Mercier, son frère, de Michel Mercier, son oncle, tous demeurant audit Graffigny, de Jean Renaut, laboureur, aussi de Graffigny, oncle et d'autres parents et amis qui ont signé

avec nous et ledit Antoine Joseph Renaut, ladite Elisabeth Mercier ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, A. Renaud, Renaut, P. Mercier, (une signature illisible), J Marchal, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-cinq, le douze janvier, **Nicolas Baudouin**, de la paroisse (Page 91, 46<sup>ème</sup> feuillet, 47/126) de Soulaucourt, et **Elisabeth Marchal**, de cette paroisse, ont été fiancés et ont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jour, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné, en présence des parents et amis des deux parties qui ont signé avec nous et ledit Baudouin, ladite Marchal ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Beaudouin, J. Marchal, C. Beaudouin, Ferrer, curé

Le quinze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-cinq, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes paroissiales, entre **Jean-François Didier**, fils du défunt **François Didier**, vivant tireur de mine et **Agnès Vuillaume**, ses père et mère d'une part, et **Marie Catherine Quentin**, fille de **Joseph Quentin**, chapelier et de défunte **Anne vigneron**, ses père et mère, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai ouï leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte Eglise, en présence de Joseph Quentin, père, de Claude Didier, frère, de Jean-Baptiste Cornevin et autres parents et amis demeurant audit Graffigny qui ont signé avec nous et ledit Jean-François Didier ; ladite Quentin ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean François Didier, Quentin, M. Bourgon Quentin, Claude Didier, JB Cornevin, M Lacroix, Pitoy vic

(Page 92, 48/126)

Le dix-neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-cinq, à sept heures du matin, est décédée, âgée d'environ vingt-deux ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Marguerite Maitre**, fille de feu **Pierre Maitre** et **d'Anne Lienard**. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence de Claude Laumont, d'Hilaire Lienard, de Nicolas Morel et d'Antoine Maitre qui ont signé avec moi.

Ont signé : C Laumont, Hilaire Lienard, N. Morel, N. Maitre, Ferrer curé

Le vingt-deux (janvier) de l'an mil sept cent soixante-cinq, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes paroissiales, entre **Nicolas Vaumerel**, fils de **Jean Vaumerel** et de **Marguerite Martin**, ses père et mère de la paroisse de Vaudrecourt d'une part, et **Claire Renaut**, fille de **Gabriel Renaut**, tailleur d'habits, et **d'Elisabeth Brenel**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Vaudrecourt, selon ce qui m'a été déclaré par le sieur curé de ce lieu, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni (Page 93, 47<sup>ème</sup> feuillet, 48/126) empêchement autre que celui de parenté au quatrième degré, sur lequel les parties ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque en date du quatre janvier de ladite année, laquelle dispense m'a été communiquée ; je soussigné prêtre de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise, en présence de Jean

Vaumerel, père, de Gabriel Renaut, père, de Michel Mercier et de Pierre Mercier qui ont signé avec moi, ledit Nicolas Vaumerel, ladite Renaut ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Vaumerel, G. Regnault, P. Mercier, M. Mercier, N. Vaumerel, Ferrer curé

Le vingt-trois (janvier) de l'an mil sept cent soixante-cinq, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur, et la publication d'un ban avec dispense de la publication des deux autres accordée par mon dit Seigneur qui m'a été montrée en date du vingt-sept décembre dernier, entre Maître **Jean Joseph Tisserand**, maître apothicaire, fils du défunt Maître **Pierre Tisserand**, vivant aussi maître apothicaire, et conseiller de l'hôtel de ville de (Page 94, 49/126) Neufchâteau, et Delle **Anne Thérèse Henry**, ses père et mère de la paroisse dudit Neufchâteau, d'une part, et Delle **Marie Jeanne Quentin**, fille du défunt maître **Antoine Joseph Quentin**, vivant notaire royal au baillage du Bassigny et Delle **Marie Catherine Bourgon**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite dans la paroisse de Neufchâteau, suivant qu'il en a été certifié par maître Pasquel, vicaire dudit lieu, pour l'absence du sieur curé, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement quelconque ; je soussigné prêtre curé de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de maître Jean Clément docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin ordinaire du roi, de maître Hubert Thouvenot, conseiller du roi et son procureur en la maîtrise ( ?) tous deux demeurant audit Neufchâteau ; de maître Nicolas Claude, conseiller au baillage de Lamarche, du sieur Nicolas Quentin, chirurgien juré aux rapports et lieutenant du premier chirurgien du roi, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et lesdits épousés.

Ont signé : M.J. Quentin, Tisseran, Thérèse Henry, M. Bougon Quentin, Clement ( ?), H. Thouvenot, C. Claude, Quentin lieutenant, ( ?) Claude, C. Saucle conseiller, (illisible), Ferrer curé

(Page 95, 48<sup>ème</sup> feuillet, 49/126)

Le vingt-huit (janvier) de l'an mil sept cent soixante-cinq, Michel Mercier, marchand demeurant à Graffigny, pour terminer toutes disputes et difficultés au sujet du ban où il a coutume de se mettre à l'église, venant de ses ancêtres, et situé derrière celui de Mr de Labadie, s'est présenté aux marguilliers pour reconnaître sa place, et à cet effet a donné auxdits marguilliers trente et un sols au moyen desquels ledit Mercier jouira paisiblement d'une place dans ledit ban, et lesdits marguilliers ont signé.

(Aucune signature)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le vingt-neuf janvier, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes paroissiales, entre **Nicolas Baudouin**, fils de **Charles Baudouin** et **d'Anne Bonhomme** de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **d'Elisabeth Marchal**, fille de **Jean Marchal**, laboureur, et de feu **Marie Quentin**, de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite à Soulaucourt, comme il conste par le certificat du sieur curé dudit lieu, sans que de part ni d'autre il y ait eu opposition ou empêchement, je soussigné prêtre vicaire dudit Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise, en présence de Jean Marchal, de Charles Baudouin, pères, et des autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et Nicolas Baudouin, l'épousée a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Beaudouint, J. Marchal, C. Beaudouin, M. Mercier, F. Verdet, C. Marchal, C. Bonhomme, Pitoy vicaire

(Page 96, 50/163)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le quatorze février, sur les sept heures du soir, est décédée à Graffigny, âgée d'environ trente-trois ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence d'eucharistie et d'extrême onction, **Marie Anne Picaudé**, femme à **François Diez**, marchand commerçant ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec toutes les cérémonies prévues par le Ste. Eglise, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Jaccot ( ?), N. Diez, M. Picaudey, M Laroix, Pitoy vicaire

**Elisabeth**, fille légitime de **Dominique Renaut**, tissier en toile et de **Marguerite Picaudé** son épouse est née le dix-sept février mil sept cent soixante-cinq sur les dix heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Royer et pour marraine Elisabeth Bonhomme, tous deux de Chemin ; la mariée a dit ne savoir signer.

Ont signé : Ferrer curé, J. Rouyer

L'an mil sept cent soixante-cinq, le vingt-quatre février à deux heures du matin, est décédée dans cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements, **Anne Chevallier**, âgée d'environ vingt-trois ans. Son corps (Page 97, 49<sup>ème</sup> feuillet, 50/126) a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J. Chevallier, Nicolas Cuny, Jean Baptiste Drouot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-cinq, le dix-sept mars est décédée **Marianne Chevallier**, âgée de six mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de **Nicolas Chevallier**, son père et d'Antoine Chevallier son grand père, qui ont signé.

Ont signé : N. Chevallier, Chevallier, J. Ferrer, curé

**Pierre**, fils légitime d'**Eloph Collin**, laboureur, et d'**Elisabeth Mercier**, est né et baptisé le vingt-six mars mil sept cent soixante-cinq ; il a eu pour parrain Pierre Mercier et pour marraine Marie Anne du Fer qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : P. Mercier, J. Ferrer, curé

(Page 98, 51/126)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le premier avril est décédé dans cette paroisse sur les six heures du soir, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **François Marmuse**, tissier en toile âgé d'environ cinquante ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Laumont, Jean Rouyer, Nicolas Douel, Nicolas Marmuse, J. Ferrer curé

**Jean-François**, fils légitime de **Claude Marchal**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marguerite Quentin** son épouse, est né le douzième jour de mai sur les huit heures du soir,

en l'année mil sept cent soixante-cinq, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean-François Barbay et pour marraine Marguerite Marchal, sa sœur. Le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean François Barbe ( ?), Pitoy vicaire

(Page 99, 50<sup>ème</sup> feuillet, 51/126)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le dix juin, est décédé en cette paroisse **Pierre Collin**, âgé de trois mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Elophe Collin, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-cinq, le quinze juin, est décédé à Chemin **Jean-François Marchal**, âgé d'un mois. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : C. Marchal, Pitoy vicaire

**Joseph**, fils légitime **d'Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé**, son épouse, de Chemin, est né le seize juin mil sept cent soixante-cinq, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Gaudé et pour marraine Marguerite Collin qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Gaudé, J. Ferrer curé

**Thérèse**, fille légitime de **François Mouzon**, laboureur demeurant à Chemin et de **Marguerite Mougnot**, son épouse, est née sur une heure après minuit, le vingt-cinquième de juin de (Page 100, 52/126) l'an mil sept cent soixante-cinq, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Picaudé représenté par François Picaudé son père, et pour marraine Thérèse Mougnot qui ont signé.

Ont signé : Jean Picaudé, Thérèse Mougnot, F. Picaudé, Pitoy vicaire

**Jean-baptiste**, fils légitime de **Jean Mercier** laboureur demeurant à Chemin et d'**Anne Marchal** son épouse est né environ dix heures du matin le trentième jour de juin de l'an mil sept cent soixante-cinq, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Mercier et pour marraine Anne Picaudé, représentée par Barbe Marchal, sa mère. Le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J.B. Mercier, Pitoy vicaire

**Marie**, fille légitime de **Claude Laurent**, laboureur, et **d'Agnès Navoise** ( ?) son épouse, demeurant à Chemin, est née le troisième jour de juillet de l'année mil sept cent soixante-cinq, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin qui a signé et pour marraine Anne Haroué qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Quentin, Pitoy vicaire

**Marie Anne**, fille légitime de **Jean Brachart**, tisserand demeurant à Graffigny, et de **Marie Anne Michaux** son épouse, est née le dix-septième jour de juillet de l'année mil sept cent soixante-cinq et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Cuny et pour marraine Anne Michaux qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Cuny, Pitoy vicaire

(Page 101, 51<sup>ème</sup> feuillet, 52/126)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le vingtième jour du mois de juillet, sur les dix heures du soir, est décédée à Graffigny, âgée de trente-trois ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction avec une dévotion édifiante, **Catherine Beurné** ; son corps a été enterré le lendemain dudit jour et an dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous. Elle est la première à qui on ait appliqué l'indulgence plénière accordée aux moribonds par notre Saint Père le pape Clément Treize.

Ont signé : D. Beurné, N. Quentin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-cinq, le vingt-trois juillet, est décédée à Chemin **Marie Laurent**, âgée de dix-neuf jours, et enterrée dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Claude Laurent, J Quentin, J. Ferrer curé

(Page 102, 53/126)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le premier jour du mois d'août, sur les cinq heures du matin, est décédé à Chemin, âgé d'environ soixante-dix-sept ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie ou viatique **Joseph Gillot**, veuf de **Cécile Quentin** ; son corps a été enterré le lendemain dudit mois et an dans le cimetière de la paroisse, avec les cérémonies prescrites par le rituel, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : C. Rouyer, C. Gillot, JB Mahuet, N. Quentin, F (?) Gillot, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-cinq, le vingt août, sur les cinq heures du soir, est décédé dans cette paroisse, âgé de quatre-vingt-huit ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Jean Quentin**, ancien charpentier de profession, veuf de **Claire Gras** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Michel, B. Marchal, Reine, P Mercier, Pitoy vicaire

(Page 103, 52<sup>ème</sup> feuillet, 53/126)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le vingt-huitième jour du mois d'août, à deux heures après midi est décédée dans sa trente cinquième année, **Jeanne Claué** (?) après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le saint viatique ; son corps a été enterré le lendemain dudit mois et an dans le cimetière de l'Eglise avec les cérémonies ordinaires, en présence de Charles Mathieu et autres qui ont signé avec nous.

Ont signé : A. Mathieux, C. Mathieu, P. Drouot (?), F Masson (?), Pitoy vicaire

**Reine**, fille légitime de **Nicolas Picaudé** et de **Jeanne Chapelier**, son épouse, de Chemin, est née et baptisée le sept septembre mil sept cent soixante-cinq ; elle a eu pour parrain Antoine Beraut, de la paroisse de Soulaucourt, et pour parraine Gertrude Chapelier, aussi de Soulaucourt, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : A. Berraux, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-cinq, le dix-huit septembre, à huit heures du matin, est décédée dans cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Anne Diez**, femme de **Christophe Collin**, laboureur, âgée de soixante-quatorze ans ; son corps (Page 104, 54/126) a été inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : C. Collin, J. Collin, ( ?) Renaut, F. Diez, JB Guillemy, Pitoy, vicaire

**Charles**, fils légitime de **Christophe Marchal** et de **Marie Reine**, son épouse de Graffigny, est né et baptisé le vingt-trois septembre mil sept cent soixante-cinq ; il a eu pour parrain le sieur Charles Michel demeurant à Bourmont et pour marraine Marie Reine de Chemin qui ont signé.

Ont signé : Marie Reine, Michel, J. Ferrer, curé

**Joseph**, fils légitime de **Nicolas Chevalier** et d'**Anne Brenel** son épouse, de Graffigny, est né le vingt-quatre et baptisé le vingt-cinq septembre mil sept cent soixante-cinq ; il a eu pour parrain Joseph Chevalier et pour marraine Magdeleine Magdelaine qui dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Chevallier, J. Ferrer curé

(Page 105, 53<sup>ème</sup> feuillet, 54/126)

**Elisabeth**, fille légitime de **Nicolas Gaillard** et de **Barbe le Maître**, (nommée **Maitre** par ailleurs) son épouse de Graffigny, est née et baptisée le treize octobre mil sept cent soixante-cinq ; elle a eu pour parrain le sieur Joseph le Maître, fourrier, et pour marraine Elisabeth Collin, représentée par sa mère Elisabeth Mercier, qui ont signé.

Ont signé : Joseph Lemaitre, Elisabeth Mercier, J Ferrer curé

**Elophe**, fils légitime de **Jean Marchal**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Barbe Richier** son épouse, est né le quinzième jour d'octobre et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marie Anne Marchal, qui ont signé le même jour de l'an mil sept cent soixante-cinq.

Ont signé : M. Marchal, N. Rouyer, Pitoy vicaire

**Marie Reine**, fille légitime de **Nicolas Diez** et d'**Elisabeth Reine** son épouse, de Graffigny, est née et baptisée le dix-huit octobre mil sept cent soixante-cinq ; elle a eu pour parrain François Diez son oncle, et pour marraine Marie Reine, femme du défunt Jean Pissotte qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Diez, J. Ferrer curé

(Page 106, 55/126)

**Jean**, fils légitime de **Joseph Quentin** et de **Louise Laumont** son épouse, de Chemin, est né la nuit du dix-huit au dix-neuf octobre mil sept cent soixante-cinq, et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain le sieur Jean Laumont, ancien maréchal des logis au régiment Royal Lorraine, et pour marraine Elisabeth Quentin, qui ont signé.

Ont signé : Laumont, Quentin Elisabeth, J. Ferrer curé



**Marie**, fille légitime de **Nicolas Mouzon**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marguerite Picaudé** son épouse, et née et a été baptisée le vingtième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent soixante-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin, qui a signé, et pour marraine Marie Marchal qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Quentin, Pitoy vicaire

**Hilaire**, fils légitime de **Nicolas Vaumerel** et de **Claire Renaut** son épouse, de Chemin, est né le vingt et un octobre mil sept cent soixante-cinq, a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Hilaire Vaumerel et pour marraine Anne Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire Vaumerel, J. Ferrer curé

(Page 107, 54<sup>ème</sup> feuillet, 55/126)

**Jeanne**, fille légitime de **Jean-François Didier**, tireur de mines, et de **Catherine Quentin** son épouse, est née et a été baptisée le vingt-deuxième jour du mois d'octobre de l'an mil sept cent soixante-cinq ; elle a eu pour parrain Joseph Drouot et pour marraine Jeanne Didier qui ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Drouot, Jeanne Didier, Pitoy vicaire

**Marie Magdeleine**, fille légitime de **Jean-Baptiste Drouot**, marchand, et de **Marie Magdeleine Chevallier** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-sept du mois d'octobre de l'an mil sept cent soixante-cinq, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Chevallier, son grand-père, et pour marraine Marie Magdelaine, sa tante qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Chevallier, Pitoy vicaire

**Marie**, fille légitime de **Damien Chouset** et de **Margueritte Gillot**, son épouse, de Chemin, est née et baptisée le vingt-huit octobre mil sept cent soixante-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Gillot (Claude si on se réfère à la signature), son oncle et pour marraine Marie Quentin, qui ont signé.

Ont signé : Claude Gillot, Marie Quentin, J. Ferrer, curé

**Michel**, fils légitime de **Jacques Desgranges**, charpentier, et de **Marie-Jeanne Marchal**, son épouse, de cette paroisse, est né le treizième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-cinq, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Michel Lacroix, qui a signé, et pour marraine Anne Marchal, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M. Lacroix, Pitoy vicaire

(Page 108, 56/126)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le troisième jour du mois de décembre, sur les dix heures du matin, est décédé à Chemin, âgée de soixante ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Thérèse Collin**, femme à **Nicolas Gaudé**, laboureur demeurant audit lieu. Son corps a été enterré le lendemain dudit jour et an dans le cimetière de la paroisse, avec les cérémonies prescrites par le rituel, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : (illisible), H. Gény, J. Renaut, Sébastien Regnaud, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-cinq, le seize décembre, entre onze heures et minuit, est décédé à Chemin après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Claude Marchal**, laboureur (Page 109, 55<sup>ème</sup> feuillet, 56/126) âgé de soixante ans ou environ. Son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Marchal, Vignerons, F. Barbe ( ?), J. Ferrer curé

**François Joseph**, fils légitime de **Nicolas Jacques** et de **Jeanne Niver** ( ?) son épouse, de Chemin, est né et baptisé le vingt et un décembre mil sept cent soixante-cinq. Il a eu pour parrain le sieur François Joseph Le Gros, lieutenant (Page 24, 14/261) au régiment du Roi cavalerie, et pour marraine demoiselle Anne Apolline, de la Causiade de Saint Amant, dame de Morteau, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Lacausade... ( ?), Legros, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-cinq, le vingt-quatre décembre, le susdit **François-Joseph**, fils de **Nicolas Jacquot** et de **Jeanne Niver**, son épouse, est décédé ; et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : Nicolas Jacquot, Pitoy vicaire

(Page 110, 57/126)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le vingt-cinquième jour du mois de Décembre, **Nicolas Chauchard**, fils des défunts **Nicolas Chauchard**, vivant laboureur, et de **Charlotte Jacques**, ses père et mère, d'une part, et **Barbe Renaut**, fille majeure des défunts **Elophie Renaut**, vivant tissier en toile et de **Catherine Trichard**, ses père et mère, tous de cette paroisse, d'autre part, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre vicaire de Graffigny, en présence d'Antoine Joseph Renaut, de Pierre Mercier, et autres parents et amis qui ont signé avec moi et les fiancés.

Ont signé : Barbe Renaut, N. Chauchard, J. Renaut, A. Renaut, N. Jacques, P. Mercier, Pitoy vicaire

(Page 111, 56<sup>ème</sup> feuillet, 57/126)

**Jean-François**, fils légitime de **Nicolas Jacquot**, laboureur à Graffigny, et de **Barbe Reine**, son épouse, est née le vingt-sixième du mois de décembre de l'an mil sept cent soixante-cinq, et a été baptisée le lendemain ; il a eu pour parrain François Jacques, qui a signé, et pour marraine Marie Reine qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Jacques, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-cinq, vers minuit du vingt-huit décembre, est décédé dans la paroisse de Graffigny, âgé de cinquante et un an, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique pour cause de vomissement, **Nicolas le Faux**, manouvrier demeurant à Damblain ; son corps a été enterré sur le soir du vingt-neuf dudit mois et an dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence de ses enfants, parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Lefaux, Pierre le Faux, Jean Thevay, Quentin lieutenant, Pitoy vicaire

(Page 112, 58/126)

L'an mil sept cent soixante-cinq, le dernier décembre, **François Moura** et **Marguerite Cuny**, tous deux de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire de Graffigny soussigné en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : F. Mora, Vigneron, B. Gillot, N. Mora, Pitoy vicaire

Fin du registre pour l'an 1765. Signé : J. Ferrer curé de Graffigny

(Page 113, 57<sup>ème</sup> feuillet, 58/126) : Page vierge

(Page 114, 59/126) : Page vierge

(Page 115, 58<sup>ème</sup> feuillet, 59/126)

Ce jourd'hui, vingt-troisième décembre mil sept cent soixante-cinq, par devant nous Charles Henri Burier (?), écuyer, seigneur du fief d'Illood et de Crévéchamps, lieutenant particulier (un mot illisible) civil et criminel du baillage royal du Bassigny séant à Bourmont / et présenté Claude Rouyer, fabricant de l'église de Graffigny, lequel nous ayant présenté le présent registre en papier marqué pour servir et valoir aux actes de baptêmes mariage et enterrements des paroisses de Graffigny et Chemin, son annexe, pour l'année **mil sept cent soixante-six**, nous (un mot illisible) côté et paraphé par premier et dernier feuillet, pour celui être venu au greffe de notre siège à la fin d'icelui conformément à l'aval (?) de la cour. (Signature illisible)

Le quatrième (janvier) de l'an mil sept cent soixante-six, **Jean-François Barbay**, fils de **François Barbay** et de **Cécile Quentin** d'un' part, et **Elisabeth Collot**, fille majeure de **Charles Collot** et de feu **Magdeleine** (Page 116, 60/126) **Gillot**, tous de cette paroisse d'autre part, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire de Graffigny en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et ledit Barbay, ladite Collot ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Collot, F. Barbay, F. Quentin, Jean François Barbe, J. Gillot, Pitoy vicaire

**Elisabeth**, fille légitime de **Joseph Verdet**, laboureur demeurant à Chemin et **d'Angélique Laboureux** son épouse, est née sur le midi au quatrième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante-six, et a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parrain Joseph Quentin, qui a signé, et pour marraine Elisabeth Quentin qui a signé pareillement.

Ont signé : Elisabeth Quentin, Joseph Quentin, Pitoy vicaire

Le septième jour (de janvier) de l'an mil sept cent soixante-six, après la publication des trois bans faite à jour compétents entre **Nicolas Chauchard**, fils majeur des défunts **Nicolas Chauchard**, vivant (Page 117, 59<sup>ème</sup> feuillet, 60/126)) laboureur et **Charlette Jacques**, ses père et mère d'une part, et **Barbe Renaut**, fille majeure des défunts **Elophé Renaut**, vivant tissier en toile et **Catherine Trichard** (?) ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part ; sans qu'il y ait eu aucune opposition ou qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai

donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise, en présence des parents et amis respectifs qui ont signé avec moi et lesdits épousés.

Ont signé : Barbe Renaut, N. Chauchard, Renaut, N. Jacques, M. Mercier ( ?), Jean Collin, L( ?) Renaut, Pitoy vicaire

(Page 118, 61/126)

Le huit (janvier) de l'an mil sept cent soixante-six, **Elisabeth Verdet** âgée de quatre jours est décédée et enterrée avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J. Verdet, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-six, le quatorze janvier, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **François Mora**, fils du défunt **Charles Mora**, et **Françoise Pissotte**, ses pères et mère d'une part et **Marguerite Cuny**, fille des défunts **Henri Cuny** et de **Catherine Lechesne**, ses père et mère, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit François Mora, ladite Marguerite Cuny ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Mora, N. Mora, Mora, Jean Baptiste ( ?) Vigneron, Joseph Fallot, Picaudé, J. Ferrer curé

(Page 119, 60<sup>ème</sup> feuillet, 61/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le dix-huit de janvier, **François Chauchard**, fils des défunts **Nicolas Chauchard**, vivant laboureur et de **Charlette Jacques**, ses père et mère d'une part, et **Anne Gillot**, fille de **Jean-Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny**, ses père et mère, tous de cette paroisse, d'autre part, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble, au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi prêtre vicaire de Graffigny soussigné, en présence des parents et amis respectifs qui ont signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, F. Chauchard, B. Gillot, H. Chauchard, N. Jacques, Pitoy vicaire

Le vingt et un (janvier) de l'an mil sept cent soixante-six, après la publication de trois bans faite à jours compétents, entre **Jean-François Barbay**, fils de **François Barbay** et de **Cécile Quentin**, ses père et mère d'une part et (Page 120, 62/126) **Elisabeth Collot**, fille majeure de **Charles Collot** et de défunte **Magdeleine Gillot**, ses père et mère, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement autre que celui de parenté au quatrième degré sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur en date du deux de la présente année, ainsi qu'elle a été exhibée ; moi, vicaire de Graffigny soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous ; ladite Collot a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : JF Barbe, J. Barbe, C. Collot, J. Barbé, (une signature illisible), Pitoy vicaire

(Page 121, 61<sup>ème</sup> feuillet, 62/126)

Le vingt-six (janvier) de l'an mil sept cent soixante-six, sur les dix heures du soir est mort à Chemin, âgé d'environ soixante ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Charles Maillard**, maréchal ferrant, mari d'**Anne Mercier**. Son corps a été enterré le lendemain desdits jour et an dans le cimetière de cette église, avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : M. Mercier, L. Thiebaut, C. Thiébaud, P. Mercier, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **Claude Ravier** et de **Catherine Geny** son épouse, est né et baptisé le vingt-sept janvier mil sept cent soixante-six ; il a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Marie Gouin, veuve de Nicolas Gillot, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Richier, J. Ferrer curé

(Page 122, 63/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le quatre de février, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur, et la publication d'un ban faite le jour de la purification en dispense des deux autres accordée par Monseigneur en date du 30 décembre de l'an dernier, laquelle nous a été montrée, et pareille publication d'un ban faite à Vrécourt ainsi qu'il conste par la lettre du sieur curé dudit lieu en date du trois février de la présente année, entre **Joseph Julien**, fils de **Jean Julien** et de **Magdelaine Treilly** de la paroisse de Vrécourt d'une part et **Jeanne Quentin**, fille de **Claude Quentin**, défunt, et de **Jeanne le Bœuf** de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement ; je, curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : J. Jullien, Jeanne Quentin, J. Guilga (?), J. Jullien, F. Quentin, J. Gillot, Joseph (nom illisible), Jean Quentin, J. Ferrer curé.

(Page 123, 62<sup>ème</sup> feuillet, 63/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le quatre de février, après la publication de trois bans faite à jour compétent, entre **François Chauchard**, fils des défunts **Nicolas Chauchard** et de **Charlette Jacques** d'une part, et d'**Anne Gillot**, fille de **Jean-Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny**, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé ni opposition ni empêchement quelconque ; je soussigné vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, avec toutes les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Chauchard, Anne Gillot a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, F. Chauchard, N. Chauchard, B. Gillot, Henry Chauchard, N. Jacques, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-six, le cinquième jour du mois de février, (Page 124, 64/126) après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur et la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres accordée par Monseigneur en date du vingt-huit janvier de la présente année, laquelle a été exhibée, ladite publication faite le jour de la purification entre **Claude Menu**, veuf de **Marianne Jacques**, de la paroisse de Malaincourt, notre annexe, et **Marie Reine**, fille de défunt **Jean Reine** et de **Cécile Quentin**, de cette

paroisse, d'autre part ; pareille publication faite également dans notre annexe de Malaincourt sans que de part ni d'autre il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement qui soit parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : C. Menu, Marie Reine, R. Boileau ( ?), Quentin lieutenant, Jean Menu, F. Quentin, J. Marchal, Taillu ( ?), Pitoy vicaire

(Page 125, 63<sup>ème</sup> feuillet, 64/126)

**Joseph**, fils légitime de **Joseph Collin**, laboureur, et de **Marie Anne Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-septième jour de février de l'an mil sept cent soixante-six, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Marie Anne Dufer qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Quentin, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-six, le dix-huit février, est décédé à Chemin **Hilaire Vaumerel** âgé de quatre mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : ( ?) Vaumerel, Hilaire Vaumerel, J. Ferrer curé

**Marguerite**, fille légitime de **François Gillot** de Chemin et de **Marianne Richier** son épouse est née et baptisée le vingt-quatre février mil sept cent soixante-six ; elle a eu pour parrain Claude Gillot, son oncle, et pour marraine Marguerite Richier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Gillot, J. Ferrer curé

(Page 126, 65/126)

**Elophe**, fils légitime **d'Elophe Collin** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse de Graffigny est né et baptisé le trois mars mil sept cent soixante-six ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin de Chemin et pour marraine Elisabeth Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Quentin, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-six, le huit mars sur les quatre heures du soir, est décédé à Graffigny, âgé d'environ quatre-vingt ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Christophe Collin**, ancien laboureur, veuf **d'Anne Diez**. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église, avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Collin, JB Guillemin, N. Guillemin, J. Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **Denis Brachard** et de **Marie Geny**, son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le douze de mars mil sept cent soixante-six ; il a eu pour parrain Joseph Cuny et pour marraine Elisabeth Collin, qui ont signé.

Ont signé : Elisabeth Collin, Joseph Cuny, J. Ferrer curé

(Page 127, 64<sup>ème</sup> feuillet, 65/126)

**Jean-François**, fils légitime de **Jean-François Gillot**, et de **Marie Richier** son épouse, de Chemin, est né et baptisé le treize de mars mil sept cent soixante-six ; il a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Elisabeth Quentin, qui ont signé.

Ont signé : Jean Picaudé, Elisabeth Quentin, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-six, le dix-huit avril, sur les deux heures après midi est décédé en cette paroisse, âgé de trente-trois ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Mathieu**, caporal au régiment de Piémont, compagnie de Brasseur ( ?) Son corps a été enterré le lendemain des jour et an dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence de son père et aussi parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Antoine Mathieu, C. Mathieu, A. Mason, P. Mercier, N. Chevallier, François Marchal prêtre cordelier

(Page 128, 66/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le vingt-huitième du mois d'avril, sur les sept heures du soir, est décédé à Chemin, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Dominique Jacquot**, sellier, âgé (page 42, 23/261) soixante-quatorze ans, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence de sa famille et avec les cérémonies accoutumées.

Ont signé : D. Renaut, Nicolas Nielt ( ?) Dominique Jacquot, Nicolas Jacquot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-six, le vingt-deuxième jour du mois de mai, sur les six heures du soir, est décédé en cette paroisse, âgé de dix-huit ou dix-neuf ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Joseph Renaut**, fils de **Jean Renaut**, laboureur de Graffigny et de **Françoise Hyard**. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J. Renaut, P. Mercier, Ferrer curé

(Page 129, 65<sup>ème</sup> feuillet, 66/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le premier juillet, après les fiançailles faites et la publication de trois bans à jours compétents entre **Claude Jarcin** ( ?) veuf d'**Anne Jeannel**, de la paroisse de Nijon, d'une part, et **Jeanne Richier**, fille majeure de **Jean Richier**, laboureur et de **Jeanne Vanillon** ( ?), ses père et mère, de la paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Nijon, ainsi qu'il nous a paru par le certificat du sieur curé dudit Nijon, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par l'Eglise en présence des parents et amis qui ont signé avec nous. Ladite Jeanne Richier a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Jarcin ( ?) Jean Richier, J. Collin, CL Chevalier, Remy Humille, Pitoy vicaire

(Page 130, 67/126)

**Marguerite**, fille légitime de **Joseph Vigneron**, marchand, et de **Marie-Anne Cuny** son épouse, de cette paroisse, est née vers une heure après minuit du huitième jour de juillet mil sept cent soixante-six, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste

Vigneron, de Robécourt, et pour marraine Marguerite Cuny ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir.

Ont signé : J.Baptiste Vigneron, Pitoy vicaire.

**Jean**, fils légitime de **François Masson**, cordonnier, et de **Jeanne Bernard**, son épouse de cette paroisse est né le quatorzième et a été baptisé le quinzième de juillet de l'an mil sept cent soixante-six ; il a eu pour parrain Jean Jolly, qui a signé, et pour marraine Marie Anne Gillot qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Jolly, Pitoy vicaire

**Jean-Christophe**, fils légitime de **Claude Gillot**, laboureur à Chemin, et de **Barbe Gény**, son épouse, est né à une heure après minuit le vingt-cinq de juillet de l'an mil sept cent soixante-six, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Elisabeth Quentin, l'un et l'autre de cette paroisse, qui ont signé.

Ont signé : Elisabeth Quentin, J. Quentin, Pitoy vicaire

(Page 131, 66<sup>ème</sup> feuillet, 67/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le vingt-neuf du mois de Juillet est décédé, âgé de quinze jours, **Jean**, fils de **François Masson**, cordonnier, et de **Jeanne Bernard**, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : François Masson, Jean Jolly, Pitoy vicaire

**Anne**, fille légitime de **Joseph Antoine Renaut**, menuisier, et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse est né le vingt-sept et a été baptisé le vingt-huit d'août de l'an mil sept cent soixante-six ; elle a eu pour parrain Jean Jolly, qui a signé et pour marraine Anne Mercier qui a aussi signé.

Ont signé : Jean Jolly, Anne Mercier, HM Dieudonné relig prêtre cordelier

**Anne**, fille légitime **d'Antoine Caillet** et de **Marguerite Verdet** son épouse, de Graffigny, est née et a été baptisée le dix septembre mil sept cent soixante-six ; a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Anne Royer, tous deux de Chemin ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Quentin, J. Ferrer curé

**Marguerite**, fille légitime de **Nicolas Vaumerel** et de **Claire Renaut** son épouse, de Chemin, est née et baptisée le vingt-six septembre mil sept cent soixante-six ; elle a eu pour parrain maître Joseph Renaut son oncle, tonsuré, et pour marraine Marguerite Renaut représentée par Anne Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Regnault, J. Ferrer curé

(Page 132, 68/126)

**Jean**, fils légitime de **Nicolas Curin**, charron, et de **Cécile Pissotte**, son épouse, de Graffigny, est né la nuit du dernier septembre mil sept cent soixante-six, et a été baptisé le lendemain desdits mois et an ; il a eu pour parrain Jean Guillery, laboureur demeurant à Graffigny, et pour marraine Marianne Gillot, dudit lieu. Le parrain a dit ne savoir signer.



Ont signé : Marianne Gillot, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-six, le cinq octobre sur les six heures du matin est décédée dans cette paroisse **Magdeleine Margueron**, fille âgée d'environ soixante-seize ans, après avoir été seulement confessée. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F. Mercier, C. Vaillant, Pitoy vicaire

(Page 133, 67<sup>ème</sup> feuillet, 68/126)

**Joseph**, fils légitime de **Jean-Baptiste Mercier**, fendeur de bois et de **Marie Regnaul**, son épouse, de cette paroisse, est né et a été baptisé le neuvième jour d'octobre de l'an mil sept cent soixante-six ; il a eu pour parrain Mtre. Joseph Regnaul, cleric tonsuré, et pour marraine Barbe Regnaul représentée par Anne Regnaul qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Regnaul, Pitoy vicaire

**Elisabeth**, fille légitime de **Nicolas Chevalier** et **d'Anne Brenel** son épouse, de Graffigny, est née le douze octobre mil sept cent soixante-six et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Elisabeth Collin, fille âgée d'environ vingt-cinq ans, de Graffigny, lesquels ont signé.

Ont signé : Elisabeth Collin, Reine, J. Ferrer curé

(Page 134, 69/126)

**Marguerite**, fille légitime de **Toussaint Dufer**, laboureur, et de **Marguerite Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le quatorze et a été baptisée le quinze d'octobre de l'an mil sept cent soixante-six ; elle a eu pour parrain Jacques Dufer et pour marraine Marie-Anne Dufer, ses frère et sœur, et ladite marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Dufer, Pitoy vicaire

**Anne**, fille légitime de **Nicolas Chauchard**, charron et de **Barbe Renaut**, son épouse, de cette paroisse, est née et a été baptisée le dix-huitième d'octobre de l'an mil sept cent soixante-six ; elle a eu pour parrain Antoine Joseph Renaut qui a signé, et pour marraine Anne Gillot, femme de François Chauchard, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Joseph Renaut, Pitoy vicaire

**François**, fils légitime de **Jean Richier**, laboureur à Chemin, et **d'Anne Picaudé** son épouse, est né le dix-neuf du mois d'octobre et a été baptisé le vingt du même mois de l'an mil sept cent soixante-six ; a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Marguerite Gillot représentée par Marie-Anne Picaudé, la mère, qui ont signé.

Ont signé : Jean Picaudé, Marguerite Gillot, Pitoy vicaire

(Page 135, 68<sup>ème</sup> feuillet, 69/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le vingt-quatre octobre, est décédée **Anne Caillet**, âgée de six semaines. Son corps a été enterré ledit jour avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : A. Caillet, Nicolas Quentin, J. Verdet, Gillot, ( ?) Caillet (pas de signature du prêtre)

L'an mil sept cent soixante-six, le vingt-cinq du mois de novembre, est décédée à l'âge de treize mois **Jeanne Didier**, fille de **François Didier** et de **Catherine Quentin** son épouse ; et le même jour a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : Jean-François Didier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-six, le neuf décembre, est décédé à Chemin **Jean-François Gillot**, âgé de neuf mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des parents soussignés.

Ont signé : J. Gillot, J. Ferrer curé

(Page 136, 70/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le neuf décembre sur les neuf heures du soir est décédée à Chemin **Anne Marchal**, âgée de dix-huit à dix-neuf ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : H Renaut, C. Renaut, J. Quentin, Nicolas Richier, P. Mercier, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **François Chauchard**, marchand demeurant à Chemin, et **d'Anne Gillot** son épouse, est née et a été baptisée le treizième jour de décembre de l'an mil sept cent soixante-six ; il a eu pour parrain Nicolas Chauchard et pour marraine Jeanne Gillot qui ont signé.

Ont signé : Jeanne Gillot, N. Chauchard, Pitoy vicaire

(Page 137, 69<sup>ème</sup> feuillet, 70/126)

L'an mil sept cent soixante-six, le quatorze décembre, sur les dix heures du soir est décédé à Chemin, âgé d'environ trente-huit ans, **François Picaudé**, laboureur, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : M. Picaudé, Richier, N Gillot, C Rouyer, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-six, le vingt-deux décembre, sur les dix heures du matin, est décédé à Chemin **François Blanchet**, âgé de treize ans, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : F. Thué, C. Rouyer, F. Blanchet, P. Mercier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-six, le vingt-quatre décembre à neuf heures du soir, est morte à Chemin **Marie Blanchet**, âgée de seize ans, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : L Broquet, F Thué, P Mercier, Pitoy vicair (remarque : la signature F Blanchet mentionnée plus haut correspond probablement à cet acte)

(Page 138, 71/126)

(En bas de page)

Le présent registre ayant été coté et paraphé par nous, lieutenant particulier commissaire susdit est trouvé contenant douze feuillets ce vingt-trois décembre mil sept cent soixante-cinq

Signé Burier ( ?) d'Illood

(Page 139, 70<sup>ème</sup> feuillet, 71/126)

1767 – Pièce 371 cotée ( ?)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture dans la paroisse de Graffigny et Chemin pour l'année **mil sept cent soixante-sept** a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet au nombre de douze par nous Joseph Urguet, seigneur de Valleroy, Guesil, Montreux et Brovilliers, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont, ce vingt-huit décembre mil sept cent soixante-six.

Signé : Urguet de Valleroy

Le septième jour (de janvier) de l'an mil sept cent soixante-sept, en conséquence des fiançailles faites le 27 décembre, dernier jour de Saint Jean l'évangéliste, ainsi que de la publication de trois bans faite aux prônes des messes paroissiales les vingt décembre dernier, le jour de la circoncision et de dimanche suivant, entre **Claude Mathieu**, fils de **Charles Mathieu** et de feu **Françoise Didelot**, ses père et mère d'une part, et (Page 140, 72/126) **Marguerite Renaut**, fille de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit formé opposition aucune ni trouvé empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicair de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les formalités requises par la Ste. Eglise et par le rituel du diocèse, ensuite de quoi ai dit à leur intention la messe du jour ; le tout en présence des parents et amis respectifs des deux parties qui ont signé conjointement avec nous.

Ont signé : Claude Mathieu, C. Mathieu, N. Chauchard, C. Vaillant, C. Renaut, F (?) Reine, Pitoy vicair

Le treize (janvier) de l'an mil sept cent soixante-sept, après les fiançailles faites le trois dudit an, et la proclamation de trois bans faite aux prônes des messes paroissiales, savoir le dimanche quatre, le jour des rois et les dimanches suivants, entre **Mathieu Royer**, fils des défunts **Joseph Royer** et de **Marie Royer** d'une part, et **Margueritte** (Page 141, 71<sup>ème</sup> feuillet, 72/126) **Renaut**, fille de **Gabriel Renaut** et **d'Elisabeth Brenel**, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il s'y soit formée aucune opposition ni trouvé empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicair de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies requises par la Ste Eglise et par le rituel du diocèse, ensuite de quoi ai dit la messe du jour à leur intention, le tout en présence de Gabriel Renaut, père, de Jean Royer frère, de Michel Mercier et autres parents et amis qui ont signé conjointement avec nous.

Ont signé : M. Mercier, Mathieu Rouyer, JB Mercier, M. Picaudé, Joseph Rouyer, Jean Rouyer, Pitoy vicaire

**Mathieu**, fils légitime de **Mathieu Picaudé**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Barbe Marchal** son épouse est né et a été baptisé le vingt-deuxième de janvier de l'an mil sept cent soixante-sept ; il a eu pour parrain Mathieu Rouyer, qui a signé, et pour marraine marguerite Richier qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Mathieu Rouyer, Pitoy vicaire

(Page 142, 73/126)

L'an mil sept cent soixante-sept, le vingt-sept du mois de janvier, avec les fiançailles faites seulement la veille avec la permission de Monseigneur l'Evêque en date du quatorze janvier de ladite année, et de la publication d'un ban seulement faite le dimanche vingt-cinq, au prône de la messe paroissiale, en dispense des deux autres à nous exhibée en date du quatorze comme ci-dessus, entre **Joseph Quentin**, fils majeur de **Nicolas Quentin**, laboureur demeurant à Chemin et de défunte **Marie Poirson**, ses père et mère d'une part, et **Elisabeth Quentin**, fille majeure de **Nicolas Quentin**, tailleur de chemise, et de défunte **Jeanne Martin**, ses père et mère d'autre part, sans qu'il s'y soit formée opposition aucune ni trouvé d'empêchement autre que celui de parent au 4<sup>ème</sup> degré sur lequel les parties ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque, comte de Toul, en vertu de l'indult à lui accordé par notre Saint Père le pape Grégoire quatorze en faveur des pauvres, laquelle dispense datée du quatorze de l'année présente nous a été exhibée et présentée ; je soussigné prêtre curé de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les formalités prescrites par l'Eglise (Page 143, 72<sup>ème</sup> feuillet, 73/126) et par le rituel du diocèse, après quoi ai dit la messe à leur intention, le tout en présence de Nicolas Quentin père, de Claude Joseph et François Quentin, et autres parents et amis soussigné avec nous, et Joseph Quentin marié et Elisabeth Quentin son épouse.

Ont signé : Joseph Quentin, Elisabeth Quentin, N. Quentin, N. Quentin, L. Quentin, C. Quentin, F. Quentin, C. Quentin, J. Ferrer curé, Pitoy vicaire

**Elisabeth**, fille légitime de **François Didier** et de **Catherine Quentin** son épouse est née le vingt-huit (janvier) de l'an mil sept cent soixante-sept, et baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude Didier de Graffigny et pour marraine Elisabeth Quentin demeurant à Neufchâteau.

Ont signé : Claude Didier, Pitoy vicaire

Le deux février de l'an mil sept cent soixante-sept, a été enterré dans le cimetière un enfant de **Jean Barbay** (lire **Barbier**) et de **Marguerite Collot** (prénommée **Elisabeth** par ailleurs) baptisé dans le sein de sa mère, ainsi qu'il nous a été déclaré par la sage-femme.

Ont signé : C. Collot, J. Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **Dominique Renaut**, tissier en toile demeurant à Chemin, et de **Marguerite Picaudé** son épouse, est né le premier jour d'Avril de l'an mil sept cent soixante-sept, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Renaut de cette paroisse, et pour marraine Marie Magdeleine Barrois, fille d'Antoine Barrois et de Jeanne Picaudé, de la paroisse de Soulaucourt, qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Pitoy vicaire

(Page 144, 74/126)

**Marguerite**, fille légitime de **Joseph Verdet** et d'**Angélique Laboureux** son épouse est née et baptisée le dix-huit avril mil sept cent soixante-sept ; elle a eu pour parrain Joseph Drouot et pour marraine Anne Haroué, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Drouot, J. Ferrer curé

Ce jour d'hui dix mai mil sept cent soixante-sept, en conséquence de l'invitation faite au prône aux habitants de se trouver à la maison de cure pour faire élection de deux receveurs, l'un pour la confrérie du Saint Sacrement, l'autre pour le Rosaire, les habitants assemblés ont choisi le dénommé Toussaint Dufer, laboureur à Graffigny, pour la confrérie du Saint Sacrement, et Claude Gillot, laboureur à Chemin pour le Rosaire ; lesquels Toussaint Dufer et Claude Gillot ont promis de gérer les revenus desdites confréries en honneur et conscience l'espace de trois ans, savoir en mil sept cent soixante-sept, soixante-huit et soixante-neuf, et de rendre compte de leur gestion après les trois années expirées ; fait en présence des (un mot illisibles) habitants assemblés les jour et an susdits sous le seing desdits habitants et de Claude Gillot, ledit Toussaint Dufer ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : C Gillot, M Mercier, A Caillet syndic, P Drouot, Elophe Collin, F Barbey, C Quentin, J Verdet, J Ferrer curé

(Page 145, 73<sup>ème</sup> feuillet, 74/126)

**Joseph**, fils légitime de **Nicolas Jacques**, laboureur de Graffigny et de **Barbe Reine** son épouse est né le dix-huit et baptisé le vingt mai mil sept cent soixante-sept ; il a eu pour parrain Joseph Poirot de Malaincourt et pour marraine Marie Jacques d'Orquevaux qui ont signé.

Ont signé : Joseph Poirot, Marie Jacques, J. Ferrer curé

**Jeanne Magdeleine**, fille légitime de **Nicolas Jacques** et de **Jeanne Niver** son épouse, est née la nuit du quatre au cinq juin mil sept cent soixante-sept, et baptisée le cinq desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Dominique Jacquot et pour marraine Magdeleine Royer, tous de cette paroisse, qui ont signé avec nous. La marraine a dit ne savoir.

Ont signé : Dominique Jacquot, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-sept, le douze du mois de juin, ladite **Jeanne Magdeleine** ci-dessus est morte et a été enterrée dans le cimetière de cette paroisse en présence de son père et de son parrain et de plusieurs autres témoins.

Ont signé : Dominique Jacquot, Nicolas Jacquot, Pitoy vicaire

**Marguerite**, fille légitime de **Nicolas Diez**, maréchal ferrant à Graffigny et d'**Elisabeth Reine** son épouse est née le septième du mois d'août de l'année mil sept cent soixante-sept, et a été baptisée le même jour ; elle a eu (Page 146, 75/126) pour parrain Jacques Dufer et pour marraine Elisabeth Collin, fille d'Elophe Collin, laboureur, et d'Elisabeth Mercier son épouse, représentée par sa mère ; lesdits parrain et marraine ont signé.

Ont signé : Elisabeth Mercier, Dufer, Elisabeth Collin, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **François Maura**, tissier en toile demeurant à Chemin, et de **Marguerite Cuny**, son épouse, est né le deuxième et a été baptisé le troisième jour du mois de septembre de l'an mil sept cent soixante-sept ; il a eu pour parrain Nicolas Moura, qui a signé, et pour marraine Catherine Cuny, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Mora, Pitoy vicaire

**Jean**, fils légitime de **Joseph vigneron**, marchand demeurant à Graffigny et de **Marie-Anne Cuny**, son épouse, est né le vingt et un et a été baptisé le vingt-deuxième du mois de septembre de l'an mil sept cent soixante-sept, il a eu pour parrain Jean Joly et pour marraine Marie-Anne Regnault, présentée par Marguerite Margueron, sa tante, qui ont signé.

Ont signé : Jean Jolly, Marie Anne Regnault, Pitoy vicaire

**Marguerite**, fille légitime de **Jacques Desgranges** et de **Marie-Jeanne Marchal** son épouse, est née et baptisée le vingt-sept septembre de l'an mil sept cent soixante-sept ; elle a eu pour parrain Joseph Royer et pour marraine Marguerite Marchal, qui ont signé.

Ont signé : Joseph Rouyer, Marguerite Marchal, J. Ferrer curé

(Page 147, 74<sup>ème</sup> feuillet, 75/126)

**Claude**, fils légitime de **Joseph Renaut** et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé les seconds du mois d'octobre de l'an mil sept cent soixante-sept ; a eu pour parrain Claude Magdelaine et pour marraine Anne Reine, tous deux de la paroisse, qui ont signé.

Ont signé : C. Magdelaine, Anne Reine, J. Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **Jean-Baptiste Drouot**, marchand demeurant à Graffigny, et de **Marie Magdeleine Chevallier** son épouse, est né le dixième jour, et a été baptisé le douzième du mois d'octobre de l'an mil sept cent soixante-sept ; il a eu pour parrain Joseph Mora et pour marraine Marguerite Chevallier qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Chevallier, J. Mora, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-sept, le douzième du mois d'octobre, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse un enfant né **d'Antoine Caillet**, laboureur demeurant à Graffigny et de **Marguerite Verdet** son épouse ; lequel a été baptisé dans le moment de sa naissance par la sage-femme de ce lieu, ainsi qu'il nous a été certifié par elle et par le père, et qui est mort incontinent après son baptême.

Ont signé : A. Caillet, Pitoy vicaire

(Page 148, 76/126)

**Marie Anne**, fille légitime de **Claude Mathieu** et de **Marguerite Renaut**, sa femme, de cette paroisse, est née et baptisée le quatorze octobre mil sept cent soixante-sept ; elle a eu pour parrain Charles Renaut, son oncle de cette paroisse, et pour marraine Marie Anne Mathieu, sa tante demeurant à Huiliécourt qui a dit ne savoir signer

Ont signé : C. Renaut, J. Ferrer curé

**Henry**, fils légitime de **François Gillot**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marie Richier** son épouse, est né le dix-neuvième jour du mois d'octobre de l'an mil sept cent soixante-sept et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Henry Page, laboureur demeurant à Bourmont et pour marraine Marguerite Gillot qui a signé, et le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marguerite Gillot, Pitoiy vicaire

L'an mil sept cent soixante-sept, le vingt-deuxième du mois d'octobre, est décédée **Marguerite Desgranges**, fille légitime de **Jacques Desgranges**, (maître charpentier) et de **Marie-Jeanne Marchal**, son épouse ; ladite Marguerite âgée d'environ trois semaines ; (et le même jour son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence de son père et de ses autres parents.)

Ont signé : Desgranges, Pitoiy vicaire

(Page 149, 75<sup>ème</sup> feuillet, 76/126)

L'an mil sept cent soixante-sept, le quatre novembre, est décédée **Marie Geneviève Masson**, âgée d'environ six ans. Son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Fra. Masson, JF Bernard, JF Quentin, vicaire de Malaincourt

L'an mil sept cent soixante-sept, le quatre novembre, sur les huit ou neuf heures du soir, est décédée dans cette paroisse après avoir reçu tous les (Page 64, 34/261) sacrements de l'Eglise, **Jeanne Bernard**, femme de **François Masson**, âgée d'environ quarante ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, avec les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : François Masson, JF Bernard, C. Mathieu, JF Quentin, vicaire de Malaincourt

**Marguerite**, fille légitime de **Joseph Quentin**, lab (laboureur) et d'**Elisabeth Quentin**, son épouse, est née le huit novembre de l'année mil sept cent soixante-sept, vers les onze heures du soir et a été baptisée le lendemain, (Page 150, 77/126) sous condition à l'église, parce qu'elle avait été baptisée à la maison par la matrone ; elle a eu pour parrain Christophe Quentin, son oncle jeune garçon, et pour marraine Marguerite Quentin, jeune fille, qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Quentin, C. Quentin, JF Quentin vic. De Malaincourt

L'an mil sept cent soixante-sept, treizième jour de novembre, sur les deux heures après midi est décédée en cette paroisse, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Magdeleine Lienart**, femme de **Nicolas Lambert**, cabaretier demeurant à Graffigny, âgée d'environ quarante-cinq ans ; son corps a été enterré le lendemain au cimetière, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Chaumont, Hilaire Lienart, Richier, François Diez, N. Chauchard, Pitoiy vicaire

(Page 151, 76<sup>ème</sup> feuillet, 77/126)

L'an mil sept cent soixante-sept, le dix-neuvième du mois de novembre, est décédée **Anne Vigneron**, fille de **Nicolas Vigneron**, marchand demeurant à Graffigny, et de **Magdeleine**

**Duhay** son épouse ; ladite fille âgée d'environ trois ans, (et le même jour, son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.)

Ont signé : Baptiste Vigneron, Vigneron, N. Vigneron, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-sept, le vingt novembre sur les huit heures du matin, est décédée à Chemin après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Marie Provot** ( ?), femme de **Pierre Quentin**, âgée d'environ soixante-quatorze ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Pierre Quentin, P. Mercier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-sept, le vingt-quatrième de novembre, après les fiançailles faites et la publication de trois bans les vingt-deuxièmes, vingt-troisièmes et vingt-quatrièmes dimanches d'après la pentecôte ( ?), entre **Joseph Royer** (Page 152, 78/126), fils des défunts **Joseph Royer** et de **Marie Royer**, ses père et mère, d'une part, et **Barbe Marchal**, fille de **Jean Marchal** et de **Marianne Barbier**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par l'Eglise, le tout en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Joseph Rouyer, J. Marchal, J. Gillot, Marie Barbe Marchal, J. Desgranges, Mathieu Rouyer, Jean Rouyer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-sept, le vingt-cinquième novembre, après les fiançailles faites et ensuite la publication de trois bans faite à jours compétents, savoir les trois dimanches précédents aux prônes de nos messes paroissiales, entre **Jean Cancel**, fils de **François Cancel**, laboureur, (Page 153, 77<sup>ème</sup> feuillet, 78/126) et de **Marianne Curel**, ses père et mère de la paroisse de Levécourt d'une part, et **Catherine Marchal**, fille de **Jean Marchal** et de **Marianne Barbier**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite audit Levécourt, ainsi qu'il m'a été certifié par la lettre du sieur Jeansaude ( ?) vicaire dudit lieu en date du vingt-trois novembre de ladite année, sans que de part ni d'autre il s'y soit trouvé ni opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence des parents et amis respectifs des parties, qui ont signé avec nous et lesdites épousées.

Ont signé : Jean Cancel, Catherine Marchal, F. Cancel, J. Marchal, J. Desgranges, Mathieu Rouyer, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Mouzon**, laboureur à Chemin et de **Marguerite Picaudé** son épouse, est né le dix-sept décembre mil sept cent soixante-sept, (Page 154, 79/126) et baptisé le lendemain desdits mois et an ; a eu pour parrain Nicolas Royer et pour marraine Marguerite Richier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Rouyer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent sixante-sept, le vingt-sept décembre, en conséquence de l'invitation faite au prône de la messe paroissiale aux habitants de se trouver à la cure pour faire élection de



marguillier en place de Joseph Verdet, lesdits habitants assemblés à la maison de cure ont jeté les yeux et dénommés la personne de Joseph Collin, laboureur, qui était absent, aux clauses et conditions que ledit Joseph Collin gèrera de concert avec Pierre Drouot qui s'est offert de continuer, la charge de marguillier et de (mot illisible) les biens de la fabrique en honneur et conscience pendant l'année mil sept cent soixante-huit, à charge aussi de rendre leur compte dans le courant de ladite année mil sept cent soixante-neuf ; fait et passé à Graffigny ce 24 décembre 1767 sous le seing des habitants.

Ont signé : M Mercier, C Quentin, J Verdet, J Gillot, A Caillet, J Renaut, N Lacroix, P Drouot,

(Page 155, 78<sup>ème</sup> feuillet, 79/126)

(Suite des signatures) N Guillery, C Gillot, JB Gillot, M Picaudé, C Rouyer, N Marchal, J Ferrer curé

(Page 156, 80/126) : Page vierge

(Page 157, 79<sup>ème</sup> feuillet, 80/126)

Pièce 372 cotée 02

(Feuillet de décembre 1768 mal classé : l'année 1768 a été mélangée dans ce registre)

L'an mil sept cent soixante-huit, le six décembre sur les huit heures du matin, est décédée à Chemin, âgée d'environ soixante ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Cécile Quentin**, femme de **François Barbay**, laboureur. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : F. Barbay, F. Quentin, J. Gillot, (illisible), Fr Sanson ( ?) Delavaux, prêtre récollet

L'an mil sept cent soixante-huit, le vingt et un du mois de décembre, est décédé, âgé de trois ans et trois mois, **jean Quentin**, fils de **Joseph Quentin** et de **Louise Laumont**, son épouse, demeurant à Chemin ; et le même jour son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires

Ont signé : J. Quentin, Pitoy vicaire

(Page 158, 81/126) : Page vierge

(Page 159, 80<sup>ème</sup> feuillet, 81/126)

(A partir de ce feuillet, nous revenons dix ans plus tôt, en Mars 1758 !)

**Mathieu**, fils légitime de **Jean Royer**, et de **Marianne Michaut** son épouse, de Graffigny, est né le dix mars et baptisé le même jour de l'an mil sept cent cinquante-huit ; il a eu pour parrain Mathieu Royer qui a signé et pour marraine Elisabeth Quentin qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Mathieu Rouyer, J Ferrer curé

**Anne Barbe**, fille légitime de **François Didier**, tireur de mines et d'**Agnès** (Un blanc, le nom de l'épouse est **Vuillaume**) son épouse, demeurant pour le présent à Graffigny, est née et

baptisée le vingt et un mars mil sept cent cinquante-huit ; elle a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Anne Barbe Douel qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : M Lacroix, J Ferrer curé

**Nicolas**, fils légitime d'**Eloph Collin**, laboureur et d'**Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse, est né le trente de mars de l'an mil sept cent cinquante-huit, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Diez et pour marraine Barbe Maitre qui a déclaré ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : N Diez, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le premier avril, **Jean Baptiste Mercier** et **Marie Renaut** ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis qui ont signé avec moi.

Ont signé : Marie Regnault, Jean Baptiste Mer..., Regnault, P Mercier, J Mercier, (illisible), J Ferrer curé

(Page 160, 82/126)

**Marguerite**, fille légitime de **Joseph Brachard** et de **Françoise Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est née le premier du mois d'avril de l'an mil sept cent cinquante-huit et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain François Moura qui a signé avec moi et pour marraine Marguerite Picaudé, qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : F Moura, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le quatorze avril sur les onze heures du soir, est décédé à Chemin dans sa quarante-septième année, après avoir reçu tous les sacrements, **Jean Marchal**, laboureur, mari de **Marie Vigneron** ; son corps a été enterré le lendemain desdits jour et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : Nicolas Marchal, C Marchal, Vigneron, F Quentin, Claude Laurent, F Richier, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-huit, le dix-huit avril, après avoir ci-devant publié par trois dimanches différents au prône de la messe paroissiale trois bans de mariage entre **Jean** (Page 161, 81<sup>ème</sup> feuillet, 82/126) **Baptiste Mercier**, fils de **Pierre Mercier** maître d'école et d'**Anne Chasné** ses père et mère d'une part, et **Marie Renaut**, fille de **Gabriel Renaut**, tailleur d'habits, et d'**Elisabeth Brenel**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis soussignés avec moi et lesdits mariés, après quoi ai dit à leur intention la messe des épousailles.

Ont signé : Marie Regnault, JB Mercier, Regnaut, P Mercier, M Mercier, Simon, M Lacroix, J Ferrer curé

**Nicolas**, fils légitime de **Joseph Quentin** et de **Louise Laumont**, est né le vingt-huit avril mil sept cent cinquante-huit et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Jacquot et

pour marraine Françoise Laumont, femme de Nicolas Michaut de Nijon qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Jacquot, Ferrer curé

(Page 162, 83/126)

L'an mil sept cent cinquante-huit, le premier mai, est décédé à Graffigny, **Nicolas Quentin** âgé de cent ans, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : P Drouot, C Laumont, Quentin, J Ferrer curé

**Jean Baptiste**, fils légitime de **François Marmeuse** et **d'Agathe Royer** son épouse, de cette paroisse, est né le cinq du mois de Mai de l'année mil sept cent cinquante-huit et a été baptisé le six dudit mois ; il a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Marianne Douel qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : JF Quentin vicaire de Malaincourt

**Jean**, fils légitime de **Jean Brachard** et de **Marianne Michaut** son épouse de cette paroisse est né le sept du mois d'avril ( ?) mil sept cent cinquante-huit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Mercier qui a signé avec moi et pour marraine Marguerite Michaut qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : Jean Mercier, PC Pierron vicaire

(Page 163, 82<sup>ème</sup> feuillet, 83/126)

(Encore un saut dans le temps en décembre 1757)

L'an mil sept cent cinquante-sept, le dix-huit décembre, est morte à Graffigny **Anne-barbe Curin** âgée de quinze jours ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : N Curin, J Ferrer curé

**Anne**, fille légitime de **François Gillot**, laboureur à Chemin, et de **Marie Richier** son épouse, est née et baptisée le vingt décembre mil sept cent cinquante-sept ; elle a eu pour parrain Jean Quentin de Chemin et pour marraine Anne Gillot qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, J Ferrer curé

**Jean Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Chauchard**, laboureur et de **Charlette Jacques**, est né le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante-sept et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Barbe Reine qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, JF Quentin prêtre

**Jean Baptiste**, fils légitime de **Joseph Collin**, laboureur, et de **Marie Anne Reine** son épouse de cette paroisse est né le vingt-neuf du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Guillemain (en fait Guillery) de Chaumont la Ville et pour marraine Barbe Reine qui a dit ne savoir signer ; et ledit parrain a signé avec moi.

Ont signé : JB Guillery, PC Pierron vicaire

(Page 164, 84/126)

**Elisabeth**, fille légitime d'**Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé** son épouse, de Chemin, est née le trente du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Collin qui a signé avec moi, et pour marraine Elisabeth Bonhomme qui a déclaré n'avoir usage de lettre.

Ont signé : Jean Baptiste Collin, PC Pierron vicaire

**Anne**, fille légitime de **Jean Chevalier** Charles ( ? l'épouse se nomme **Jeanne Charle**) son épouse de cette paroisse est née le trente du mois de décembre de l'année mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Chevalier de Sauville et pour marraine Anne Rouyer, femme de Jean Chevalier qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Chevallier, PC Pierron Vicaire

**Anne**, fille légitime de **François Thué** et de **Jeanne Royer** son épouse de cette paroisse est née le huit janvier de l'an mil sept cent cinquante-huit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Broquet qui a signé avec moi et pour marraine Anne Renaut qui a déclaré n'avoir usage de lettres

Ont signé : C Broquet, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le quinze janvier sur les neuf heures du matin est décédée à Graffigny, âgée de soixante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Barbe Royer**, veuve de **François Maitre** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Joseph Rouyer, N Moura, J Rouyer, C Maitre, J Ferrer curé

(Page 165, 83<sup>ème</sup> feuillet, 84/126)

L'an mil sept cent cinquante-huit, le seize du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Joseph Chevalier**, fils de **Nicolas Chevalier** et de **Marguerite Le Seure** ( ?) ses père et mère demeurant à Sauville, ledit enfant âgé de quinze mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Chevallier

L'an mil sept cent cinquante-huit, le premier octobre, est décédé **Christophe Pissotte**, âgé de quatre mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J Pissotte, C Marchal

**Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Guillery** et d'**Anne Mahuet**, son épouse, de cette paroisse est né l'onze du mois d'octobre de l'an mil sept cent cinquante-huit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Chevallier qui a signé avec moi et pour marraine Marie Anne Picaudé qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : N Chevallier, PC Pierron vicaire

**Jean Baptiste**, fils légitime de **François Ozaine** et de **Marie Marchal** son épouse est né et baptisé l'onze octobre mil sept cent cinquante-huit sur les dix heures du matin ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Mercier et pour marraine Delle Marie Henriette Poirot de Bourmont qui ont signé.

Ont signé : Marie Henriette Poirot, Jean Baptiste Mercier, J Ferrer curé

(Page 166, 85/126)

L'an mil sept cent cinquante-huit, le premier novembre, **Nicolas Jacques**, de la paroisse de Malaincourt et **Barbe Reine** de cette paroisse se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra, lesquelles promettes ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et ledit Nicolas Jacques, ladite Barbe Reine a dit ne savoir signer.

Ont signé : N Jacques, N Jacques, Pissotte, M Mercier, N Reine, J ferrer curé

**Jean**, fils légitime de **Joseph Gillot**, fondateur de cloches, et **d'Anne Caillet** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le quatre novembre mil sept cent cinquante-huit ; il a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Anne Reine, tous deux de Chemin.

Ont signé : J Quentin, Anne Reine, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-huit, le six novembre sur les six heures du soir, est décédée à Graffigny, âgée de dix-huit mois, **Marie Jeanne Maitre**, fille de **Joseph Maitre** et de **Marie Blanchard** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : P Mercier, J Ferrer curé

(Page 167, 84<sup>ème</sup> feuillet, 85/126)

**Christophe**, fils légitime de **Jean Pissotte** et **Marie Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le trois du mois de juin de l'année mil sept cent cinquante-huit et a été baptisée le lendemain ; il a eu pour parrain Christophe Marchal qui a signé avec moi et pour marraine Barbe Reine qui a déclaré n'avoir usage de lettres.

Ont signé : C Marchal, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le quatorze juin sur les cinq heures du matin, est décédée à Graffigny, âgée d'environ cinquante-six ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Marie Quentin**, femme à **Jean Marchal** laboureur, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Quentin chirurgien juré, Quentin, J Marchal, A Caillet, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le vingt-huit du mois de juin, est décédée, âgée d'environ soixante-dix ans, après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements d'Eucharistie et d'extrême onction, **Barbe Martin**, femme de **François Diez** laboureur de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Antoine Mathieu, François Diez, F Diez, PC Pierron vicaire

(Page 168, 86/126)

**Anne**, fille légitime de **Jean Richier** le jeune et **d'Anne Picaudé** son épouse est née le vingt-cinq juin mil sept cent cinquante-huit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Richier et pour marraine Marguerite Quentin qui ont signé avec moi.

Ont signé : J Richier, Marguerite Quentin, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-huit le (un blanc : entre le 1<sup>er</sup> et le 7) juillet est décédé **Joseph**, fils de **Joseph Brachar** et de feu **Marie Lacroix** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents soussignés.

A signé : J Ferrer curé

**François**, fils légitime de **François Mahalin** et de **Marianne Gonin** son épouse, est né le sept juillet mil sept cent cinquante-huit et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Gillot de Chemin et pour marraine Catherine Brachard qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F Gillot, J Ferrer curé

**Françoise**, fille légitime de **François Diez** le jeune et de **Marie Brenel** son épouse est née et baptisée le douze (Page 169, 85<sup>ème</sup> feuillet, 86/126) juillet mil sept cent cinquante-huit ; elle a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Françoise Mahon, femme de Michel Mercier.

Ont signé : Françoise Mahon, M Lacroix, J Ferrer curé

L'an mil sept cent cinquante-huit, le vingt-trois du mois de juillet, est décédé, âgé de près de quatre mois, **Nicolas** fils **d'Eloph Collin** laboureur et **d'Elisabeth Mercier** son épouse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Eloph Collin, M Mercier, PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le trente juillet, est décédé, âgé de vingt et un jours, **François**, fils de **François Mahalin** et de **Marianne Gonin** son épouse de cette paroisse ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés.

A signé : PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le premier jour du mois d'août, après les fiançailles faites la veille avec permission de Monseigneur et la publication d'un ban au prône de ma messe paroissiale le dernier dimanche de juillet, entre **Antoine Bateau** (Page 170, 87/126) fils majeur **d'Antoine Bateau** défunt et **d'Agnès Beaulieu** ses père et mère de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Jeanne Picaudé**, fille **d'Hilaire Picaudé** et de feu **Barbe ( ? ) Rosières**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny Chemin, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordée par Monseigneur en date du vingt-huit juillet, pour la paroisse de Graffigny et Soulaucourt où s'est faite pareille publication d'un ban selon qu'il conste par le certificat du sieur Bertrand, curé dudit Soulaucourt en date du dernier juillet de ladite année, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis soussignés avec moi.

Ont signé : A Berrau, Nicolas Cruchard, L Baulieu, (signature illisible), PC Pierron vicaire

L'an mil sept cent cinquante-huit, le vingt-huit août, est décédé **Claude François Reine** âgé de neuf à dix mois, son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : J Ferrer curé

(Page 171, 86<sup>ème</sup> feuillet, 87/126) : page vierge

(Page 172, 88/126) : Page vierge

(Page 173, 87<sup>ème</sup> feuillet, 88/126)

1768 – Pièce 373 cotée ( ?)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture dans la paroisse de Graffigny-Chemin pour l'année **mil sept cent soixante-huit**, a été paraphé et côté par premier et dernier feuillet au nombre de huit par nous Joseph Urguet de Valleriois, écuyer, seigneur dudit lieu, Gresile, Montreux et Bravilliers, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel du baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Soussigné ce vingt-deux décembre mil sept cent soixante-sept.

Signé : Urguet de Valleriois

**Marguerite**, fille légitime de **Jean Mercier**, laboureur demeurant à Chemin, et **d'Anne Marchal** son épouse, est née et a été baptisée le septième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante-huit ; elle a eu pour parrain Hilaire Collin représenté par Elophe Collin et pour marraine Marguerite Gillot, qui ont signé.

Ont signé : Hilaire Collin, Marguerite Gillot, J. Ferrer curé

La susdite **Marguerite Mercier** est morte et a été enterrée dans le cimetière le neuvième jour de la même année.

Signé : Pitoy vicaire

**Anne**, fille légitime de **Nicolas Gaillard**, marchand demeurant à Graffigny et de **Barbe Maître** est née le dix-septième jour (de janvier) de l'an mil sept cent soixante-huit, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Diez, maréchal ferrant, et pour marraine Anne Mercier qui ont signé.

Ont signé : N. Diez, Anne Mercier, Pitoy vicaire

(Page 174, 89/126)

L'an mil sept cent soixante-huit, le vingt janvier, sur les quatre heures du soir, est décédée à Graffigny après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique, **Agathe Brenel**, veuve de **jean Reine**, matrone dudit Graffigny, âgée de soixante-sept ans ; son corps a été enterré le lendemain desdits mois et an dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence de ses gendres et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : ( ?) Regnault, M. Mercier, N. Diez, J. Collin, N. Jacques, Pitoy vicaire

Le vingt et un (janvier) de l'an mil sept cent soixante-huit, est décédé à Chemin un enfant de **François Barbay** (Lire **Barbier**) et **d'Elisabeth Collot**, après avoir été baptisé à la maison par la sage-femme qui nous l'a déclaré ; il a été enterré dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : F. Barbe, (signature illisible), Pitoy vicaire

(Page 175, 88<sup>ème</sup> feuillet, 89/126)

Le vingt-deux (janvier) de l'an (1768) est mort un enfant de **François Didier** et de **Catherine Quentin**, après avoir été baptisé à la maison et enterré le vingt-trois dans le cimetière de la paroisse.

Ont signé : Jean François Didier, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **Christophe Marchal**, laboureur demeurant à Graffigny, et de **Marie Reine** son épouse est né le vingt-troisième (de janvier) de l'an mil sept cent soixante-huit, et a été baptisé le même jour il a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine demoiselle Marie Elisabeth Quentin, qui ont signé.

Ont signé : M.E. Quentin, N. Reine, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-huit, le deuxième jour de février, le susdit **Nicolas**, fils de **Christophe Marchal**, laboureur, et de **Marie Reine**, son épouse, est décédé et a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : C. Marchal, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-huit, le troisième jour de février, après les fiançailles faites et la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes paroissiale, entre **Jean Joly**, fils majeur des défunts **Louis Joly** et d'Anne **Gabrielle Chevallier** ses père (Page 176, 90/126) et mère d'une part, et **Marianne Renaut**, fille majeure de **Joseph Renaut** et de **Barbe Husson**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit formée aucune opposition ni trouvé empêchement autre que celui de parenté au 3<sup>ème</sup> degré sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque en date du douze janvier de la présente année, laquelle dispense nous a été exhibée ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse ; après quoi ai dit à leur intention la messe des épousailles, le tout en présence de Joseph Renaut, frère, et autres parents et amis qui ont signé avec nous et ledit Jean Joly, ladite Marianne Renaut a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Jolly, J. Renaut, A. Renaut, N. Chauchard, Joseph Jolly, J. Gillot, Pitoy vicaire

(Page 177, 89<sup>ème</sup> feuillet, 90/126)

L'an mil sept cent soixante-huit, le six février sur les trois heures après midi, est décédé à Chemin après avoir reçu tous les sacrements **Florentin Larcher**, âgé de quatre-vingt ans au moins ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse en présence des soussignés.

Ont signé : Joseph Larcher, Florentin Larcher, N. Chauchard, F. Chauchard, Pitoy vicaire



L'an mil sept cent soixante-huit, le neuf février, a été trouvé mort dans son lit **Michel Bonhomme**, manoeuvre (un mot illisible) de Chemin âgé d'environ soixante ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Claude Thiebaut, CN Royal, Claude Pierre, Pitoy vicaire

(Page 178, 91/126)

**Jacques**, fils légitime **d'Eloph Collin**, laboureur demeurant à Graffigny et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, est né et a été baptisé le dixième de février de l'an mil sept cent soixante-huit ; il a eu pour parrain Jacques Dufer, et pour Marraine Anne Mercier qui ont signé.

Ont signé : Anne Mercier, J. Dufer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-huit, le treize février sur les huit heures du matin, est décédée à Graffigny **Anne Guichard**, fille âgée de soixante-douze ans, munie de tous les sacrements de l'Eglise. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence des parents et ais soussignés avec nous

Ont signé : J. Guichard, Nicolas Guichard, J. Renaut, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-huit, le vingt février sur les neuf heures (Page 179, 90<sup>ème</sup> feuillet, 91/126) du soir, est mort à Chemin dans sa soixante-dix-huitième année après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Gaudé**, laboureur, veuf de **Thérèse Collin**. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Renaut, Joseph Gaudé, H. Gény, J. Ferrer curé

**Nicolas**, fils légitime **d'Hilaire Gény** de Chemin, et de **Marguerite Gaudé** son épouse est né le neuf mars mil sept cent soixante-huit et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Larcher et pour marraine Marie Barbay qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Larcher, J. Ferrer curé

Le susdit enfant est mort et enterré le lendemain.

Ont signé : H Geny, Ferrer curé

**François**, fils légitime de **Joseph Quentin** et de **Louise Laumont** son épouse, est né et baptisé le quatorze mars de l'an mil sept cent soixante-huit ; il a eu pour parrain Joseph Gaudé et pour marraine Marguerite Richier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Gaudé, J. Ferrer curé

(Page 180, 92/126)

**Jean-Baptiste**, fils légitime de **Claude Ravier**, maître maçon de cette paroisse, et de **Catherine Gény** son épouse, est né le seizième et a été baptisé le dix-septième jour de Mars de l'an mil sept cent soixante-huit ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Royer, qui a signé, et pour marraine Jeanne Collot, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Baptiste Rouyer, Pitoy vicaire

**Claude Joseph**, fils légitime de **Claude Laurent**, laboureur demeurant à Chemin et d'**Agnès Navoise**, est né le sixième du mois d'avril de l'an mil sept cent soixante-huit, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Anne Rouyer qui n'a pu signer.

Ont signé : Claude Marchal, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-huit, le dix-neuf avril, après les fiançailles faites et la publication d'un ban entre **Etienne Hurion**, veuf d'**Anne Mougins**, de la paroisse de Chaumont la Ville d'une part et **Marguerite Diez**, fille de **François Diez** et de feu **Marianne Brenel**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite à Chaumont ainsi qu'il conste par le certificat du sieur curé en date du dix-huit de ladite année, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement, je (Page 181, 91<sup>ème</sup> feuillet, 92/126) soussigné prêtre vicaire de Graffigny, en conséquence de la dispense de deux bans et permission de fiancer la veille accordée par Monseigneur en date du douze avril de ladite année, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Etienne Hurion.

Ont signé : M. Mercier, E. Hurion, François Diez, M. Lacroix, M. Chevallier, Pitoy vicaire

**Joseph**, fils légitime de **Claude Gillot**, laboureur, et de **Barbe Geny** son épouse, de Chemin, est né le quatre et baptisé le cinq juin de l'an mil sept cent soixante-huit ; il a eu pour parrain Joseph Barbay et pour marraine Marguerite Reine, tous deux de Chemin ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Barbé, J. Ferrer curé

(Page 182, 93/126)

**Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Chevallier**, tourneur, et d'**Anne Brenel** son épouse est né le vingt et un du mois de juin de l'an mil sept cent soixante-huit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Collot, qui a signé, et pour marraine Elisabeth Renaut, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Collot, Pitoy vicaire

**Jean Baptiste**, fils légitime de **Jean Brachard**, tissier en toile, et de **Marie Anne Michaux**, son épouse de cette paroisse, est née et a été baptisée le neuvième jour du mois de juillet de l'an mil sept cent soixante-huit ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Rouyer et pour marraine Anne Rouyer qui ont signé.

Ont signé : J. Baptiste Rouyer, Anne Rouyer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-huit, le treizième jour du mois de juillet, sur les cinq heures du soir, est mort **Jean Chevallier**, âgé d'environ quatre-vingt ans, pour être tombé d'une branche d'un cerisier, lieu-dit en la courbe, et a été tué de sa chute, pourquoi il n'a pu recevoir aucun sacrement. Son corps a été enterré le lendemain sur les cinq heures du soir dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Chevallier, JB Drouot, Chevallier, J. Renaut, Pitoy vicaire

(Page 183, 92<sup>ème</sup> feuillet, 93/126)

L'an mil sept cent soixante-huit, le vingt-sixième du mois de juillet, est mort, âgé (de) cinq mois, **Jacques**, fils **d'Eloph Collin**, laboureur et **d'Isabelle Mercier** son épouse, de cette paroisse, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de Céans avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : M. Mercier, Eloph Collin, P. Mercier, J. Dufer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-huit, le trois du mois d'août, entre onze heures et minuit, est décédé à Graffigny, âgé d'environ quarante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Eloph Collin**, laboureur, mari **d'Elisabeth Mercier** ; son corps a été enterré le quatre desdits mois et an dans le cimetière avec les cérémonies prescrites par l'Eglise en présence des parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : P. Mercier, (signature illisible), J Mercier, M. Mercier, Pitoy vicaire

(Page 184, 94/126)

Le vingt-quatre (Juillet ou Août) de l'an mil sept cent soixante-huit, en conséquence de l'invitation faite aux femmes de Graffigny au prône de la messe paroissiale de se trouver à l'église à l'issue des vêpres pour faire élection d'une matrone en place d'Agathe Brenel, veuve de Jean Reine décédée la semaine passée, lesdites femmes assemblées ont dénommé d'abord Françoise Pissotte, veuve de Charles Mora, Anne Barbe Fallot, veuve d'Antoine Clavillier et Jeanne Royer femme de François Thué, toutes demeurant audit Graffigny ; pour voir sur laquelle des trois tomberait la pluralité des voix que moi, curé soussigné ai recueilli.

|                         |                   |                      |
|-------------------------|-------------------|----------------------|
| Françoise Pissotte      | Anne Barbe Fallot | Jeanne Royer         |
|                         |                   |                      |
| Melle Quentin           | Point de voix     | Magdeleine Chevalier |
| Marie Collin            |                   |                      |
| Barbe Renaut            |                   |                      |
| Marianne Cuny           |                   |                      |
| Magdeleine Duhay        |                   |                      |
| Anne Caillet            |                   |                      |
| Melle Quentin fondeur   |                   |                      |
| Marie Jeanne Desgranges |                   |                      |
| Marianne Reine          |                   |                      |
| Barbe Reine             |                   |                      |
| Marie Reine             |                   |                      |
| Marguerite Reine        |                   |                      |
| Marianne Basbien ( ?)   |                   |                      |
| Agathe Royer            |                   |                      |
| Cécile Reine            |                   |                      |

Et la pluralité des voix, comme il est constant par le présent écrit est tombée sur Françoise Pissotte, ladite Anne Barbe Fallot n'en n'a pas eu, ladite Jeanne Royer une seulement ; ce que je, curé soussigné, certifie véritable, et en conséquence ai reçu ladite Françoise Pissotte pour

sage-femme et lui ai donné les instructions requises en pareil cas ; fait à Graffigny les jour et an susdits ; et s'il ne se trouve pas plus de voix, c'est que les femmes n'ont pas voulu venir à vêpres et se sont (un mot illisible) lorsque j'ai voulu colliger les voix, ce que je certifie véritable.

Signé Ferrer curé de Graffigny

(Page 185, 93<sup>ème</sup> feuillet, 94/126)

**Elophe**, fils légitime de **Nicolas Vigneron** et de **Magdeleine Duhay**, son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le dix-neuf août mil sept cent soixante-huit, il a eu pour parrain Joseph Drouot et pour marraine Marie Royer, tous deux de Graffigny qui ont signé.

Ont signé : Joseph Drouot, Marie Rouyer, J. Ferrer curé

**Anne**, fille légitime de **Jean Baptiste Mercier** et de **Marie Renaut** sa femme, est née la nuit du vingt-quatre août mil sept cent soixante-huit et a été baptisée ledit jour ; elle a eu pour parrain Jacques Dufer et pour marraine Anne Renaut, tous deux de cette paroisse ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Dufer, J. Ferrer curé

**Marguerite**, fille légitime de **Joseph Royer** et de **Barbe Marchal** son épouse est née et baptisée le vingt-quatre août mil sept cent soixante-huit ; elle a eu pour parrain Mathieu Rouyer et pour marraine Marguerite Marchal qui ont signé.

Ont signé : Mathieu Rouyer, Marguerite Marchal, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-huit, le neuf septembre est décédée **Anne Mercier**, âgée de quinze jours, et enterrée dans le cimetière en présence des parents soussignés.

Ont signé : G. Regnault, J. Mercier, J.B. Mercier, J Dufer, P. Mercier, Mathieu Rouyer, J. Ferrer curé

(Page 186, 95/126)

Ce jourd'hui vingt-huit août mil sept cent soixante-huit, quatorzième dimanche après la Pentecôte, invitation a été faite au prône de notre messe paroissiale aux femmes de notre paroisse de Graffigny de se trouver à l'église à l'issue des vêpres pour faire élection d'une matrone ; et le même jour a été fait lecture, à l'issue de la grand-messe, a été fait lecture par Mr de maire d'un ordre de Mr Collin, procureur général au baillage du Bassigny, aux dites femmes de se trouver à l'église avec le sieur Quentin, lieutenant du premier chirurgien du roi, chirurgien juré demeurant audit lieu, et Claude Royer maire de Graffigny, pour recevoir les voix desdites femmes ; on a d'abord dénommé les personnes de Marguerite Reine, femme de Toussaint Dufer qui a eu vingt-sept voix ; celle de Jeanne Royer, femme de François Thué, laquelle a eu treize voix, celle de Françoise Picaudé, veuve de Joseph Brachard, qui a eu deux voix ; celle de Jeanne Fallot, femme de Joseph Reine, qui a eu cinq voix ; d'où il est convenu (?) que la pluralité des voix est tombée sur Marguerite Reine, femme de Toussaint Dufer ; laquelle pour le présent n'a voulu accepter ; fait et certifié ainsi que dessus pour véritable et (?) soussigné avec les sieurs Quentin et Claude Royer les jour et an susdit.

Ont signé : Quentin lieutenant, C Rouyer maire, J Ferrer curé

(Page 187, 94<sup>ème</sup> feuillet, 95/126)

**Marguerite**, fille légitime de **François Chauchard** et d'**Anne Gillot** son épouse, de Chemin, est née le vingt-six septembre mil sept cent soixante-huit sur les cinq heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Gaudé et pour marraine Marguerite Gillot, tous deux de Chemin, lesquels ont signé.

Ont signé : J. Gaudé, Marguerite Gillot, J. Ferrer curé

**François Quentin**, âgé de cinq mois, est mort à Chemin le vingt-sept septembre mil sept cent soixante-huit et enterré le lendemain dans le cimetière.

Ont signé : J. Quentin, J. Gaudé, J. Ferrer curé

**Marie-Thérèse**, fille légitime de **Nicolas Chauchard**, charron et de **Barbe Renaud** son épouse, de cette paroisse, est née et a été baptisée le troisième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-huit. Elle a eu pour parrain Charles Renaud, qui a signé et pour marraine Thérèse Jolly qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Renaud, Pitoy vicaire

**Barbe**, fille légitime de **Mathieu Royer**, charron, et de **Marguerite Regnault** son épouse, de cette paroisse, est née et a été baptisée le troisième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-huit ; elle a eu pour parrain Joseph Royer et pour marraine Barbe Regnault, qui ont signé.

Ont signé : Barbe Regnault, Joseph Rouyer, Pitoy vicaire

**Jean**, fils légitime de **Joseph Picaudé**, laboureur demeurant à Chemin et d'**Anne Brenel** son épouse est né le douze et a été baptisé le treize du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-huit ; il a eu pour parrain Jean François Gillot, qui a signé, et pour marraine Magdeleine Royer qui a déclaré ne savoir.

Ont signé : Jean François Gillot, Pitoy vicaire

(Page 188, 96/126)

**Marie**, fille légitime de **Nicolas Richier**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Thérèse Mougnot** son épouse, est née le treize du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-huit, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean François Richier qui a signé et pour marraine Marie Mougnot qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Richier, Pitoy vicaire

**Anne**, fille légitime de **Damien Chouset**, scieur de long demeurant à Chemin et de **Marguerite Gillot** son épouse, est née le seizième et a été baptisée le dix-septième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-huit ; elle a eu pour parrain Joseph Rouyer et pour marraine Anne Rouyer qui ont signé.

Ont signé : Anne Rouyer, J. Rouyer, Pitoy vicaire

**Anne**, fille légitime de **Jean Joly** et de **Marianne Renaud** son épouse est née le vingt-sept novembre mil sept cent soixante-huit et a été baptisée à la maison par le sieur Quentin chirurgien juré qui nous l'a certifié ; les cérémonies du baptême ont été supplées le

lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Joli et pour marraine Anne Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Jolly, Ferrer curé

Le susdit enfant est mort et enterré le vingt-huit de ladite année.

Ont signé : Joseph Jolly, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-huit, le vingt-huit novembre, sur les cinq heures du matin est décédé à Graffigny, âgé d'environ quarante ans, **François Brenel**, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise. Son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé.

Ont signé : M. Mercier, N. Chevallier, N Morel, François Diez, C. Rouyer, J. Ferrer curé

(Page 189, 95<sup>ème</sup> feuillet, 96/126)

1769 Pièce 374 cotée ( ?)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture qui se feront en l'année **mil sept cent soixante-neuf** en la paroisse de Graffigny a été côté et paraphé, par premier et dernier feuillet au nombre de douze par nous, Charles Nicolas Baudel, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Ce jour d'hui vingt-septième décembre mil sept cent soixante huit.

Signé Baudel.

**Anne Barbe**, fille légitime de **Nicolas Jacques**, laboureur, et de **Barbe Reine** son épouse, de Graffigny, est née et baptisée le quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain François Reine et pour marraine Barbe Renaut, tous deux de Graffigny, qui ont signé.

Ont signé : Barbe Renault, F. Reine, J. Ferrer curé

Ce jour, cinq (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf, **Nicolas Lambert**, veuf de **Madeleine Lienard** et **Marguerite Thiébaut**, fille majeure de **Laurent Thiébaut** et de feu **Thérèse Mercier** se sont fiancés et ont promis de se marier (Page 190, 97/126) ensemble le plutôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire de Graffigny soussigné avec les parents et amis respectifs des parties qui ont dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Thiebaut, Nicolas Douel, Hilaire Lienard ( ?), F. Ozaine, P. Mercier, Pitoy vicaire

Le sept (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf, **Claude Gillot** et **Marguerite Richier** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné en présence des parents et amis respectifs et dudit Claude Gillot, ladite Richier ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Gillot, F. Richier, F. Gillot, F. Thué, C. Rouyer, Ferrer curé

Le treize (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf, est décédé **Jean Richier**, âgé de six ans, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : Richier, J. Ferrer curé

**Jacques François**, fils légitime de **Jacques Desgranges** et de **Marie Jeanne Marchal**, son épouse, de Graffigny, est né le douze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Desgranges, son oncle, et pour marraine Jeanne Desgranges, sa tante, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : F. Desgranges, J. Ferrer curé

(Page 191, 96<sup>ème</sup> feuillet, 97/126)

Le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf, **Ignace Didier** de la paroisse de Soulaucourt et **Anne Mercier** de cette paroisse se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, curé de Graffigny soussigné en présence des parents et amis ; ledit Ignace a dit ne savoir signer.

Ont signé : Le. Didier, P. Mercier, P Mercier, J. Hubeaux, M. Mercier, J. Ferrer curé

**Charles**, fils légitime de **Nicolas Diez** et d'**Elisabeth Reine** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le quinze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf ; il a eu pour parrain Charles Renaut et pour marraine Marianne Dufer qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Renaut, Ferrer curé

Le dix-sept (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf, après la publication de trois bans faits à jours compétents entre **Nicolas Lambert**, veuf de **Magdeleine Lienard**, et **Margueritte Thiébaud**, fille majeure de **Laurent Thiébaud** et de défunte **Thérèse Mercier**, tous de (Page 192, 98/126) cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé d'opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, après quoi ait dit la messe à leur intention ; le tout en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous lesdits Lambert et Margueritte Thiebaut ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : P. Mercier, (?) Hilaire Lienard, CL Chevallier, F. Ozaine, C. Thiébaud, Pitoy vicaire

Le mardi vingt-quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Claude Gillot**, fils du défunt **François Gillot**, et de **Jeanne Desgranges** ses père et mère d'une part, et **Margueritte Richier**, fille de **François Richier** et de **Margueritte Marchal** ses père et mère, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il s'y soit fait aucune opposition ni aucun empêchement que celui de parenté au 3<sup>ème</sup> degré sur lequel les parties (Page 193, 97<sup>ème</sup> feuillet, 98/126) ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque en date du cinq janvier de ladite année, laquelle nous avons vu et lu ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Claude Gillot, ladite Margueritte Richier ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Gillot, F. Richier, F. Thué, C. Gillot, Richier, JF Gillot, N. Marchal, Pitoy vicaire

**François**, fils légitime de **Claude Mathieu** et de **Marguerite Renaut** sa femme, de Graffigny, est né le vingt-huit (janvier) de l'an mil sept cent soixante-neuf et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Mathieu, son oncle, et pour marraine Elisabeth Renaut, sa tante qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F. Mathieu, J. Ferrer curé

Le dernier de janvier de l'an mil sept cent soixante-neuf, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Ignace Didier**, fils de **Léger Didier** et de **Catherine Geny**, de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Anne Mercier**, fille de **Pierre Mercier** et d'**Anne Charrué** de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite à Soulaucourt ainsi qu'il nous conste par la lettre du sieur Bertrand curé dudit lieu et doyen de Bourmont en date du douze de ladite année, sans qu'il s'y soit trouvé ni empêchement ni opposition ; (Page 194, 99/126) je soussigné vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale conformément aux lois de l'Eglise, le tout en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et Anne Mercier, ledit Ignace Didier ayant déclaré ne savoir signer

Ont signé : A. Mercier, P. Mercier, M. Mercier, Etienne Geny, JJ Mercier, H. Didier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le quatre février, est décédé en cette paroisse **Nicolas Chevalier**, âgé de huit mois, son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N. Chevallier, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-neuf, le quatre février, **Claude Didier** et **Elisabeth Collin**, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble incessamment ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre (curé) de Graffigny soussigné, avec les parents et amis respectifs des parties, lesquels ont signé avec nous. Ladite Collin a dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Didier, Chevallier, N. Chevallier, Jean François Didier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-neuf, le sept février, après la publication d'un ban seulement le jour de la quinquagésime, en dispense des deux autres obtenue de Monseigneur, entre **Claude Didier**, fils de défunt **François Didier**, et d'**Agnès Vuillaume** d'une part, (Page 195, 98<sup>ème</sup> feuillet, 99/126) et **Elisabeth Collin**, fille des défunts **Nicolas Collin** et **Anne Bonhomme**, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement aucun ; je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, après quoi ai dit la messe à leur intention ; le tout en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et ledit Claude Didier, ladite Collin ayant déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : Claude Didier, Jean François Didier, F. Chevallier, Matthieu Rouyer, J. Chevallier, J. Ferrer curé

**Marie Reine Diez**, âgée de trois ans, est morte le vingt (et) un février mil sept cent soixante-neuf et enterrée le même jour en présence des soussignés.

Ont signé : N. Diez, François Diez, Pitoy vicaire



**Claire**, fille légitime de **Nicolas Vaumerel** et de **Claire Renaut** son épouse est née le vingt-cinq février mil sept cent soixante-neuf et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain François Vaumerel représenté par Hilaire Vaumerel et pour marraine Barbe Renaut qui ont signé.

Ont signé : Barbe Regnault, Hilaire Vaumerel, Ferrer curé

**Marie**, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Cécile Reine** son épouse, de Graffigny, est née le vingt-six février (Page 196, 100/126) mil sept cent soixante-neuf sur les huit heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Joli représenté par Jean Joli son frère, et pour marraine Marie Chevallier, tous de cette paroisse.

Ont signé : Jean Jolly, Marie Chevallier, J. Ferrer curé

**Anne**, fille légitime de **Joseph Collin**, laboureur, et de **Marianne Reine** son épouse est née et baptisée le vingt-quatre mars mil sept cent soixante-neuf, jour du Vendredi Saint ; elle a eu pour parrain Joseph Reine et pour marraine Anne Renaut, tous deux de cette paroisse, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-neuf, le quatre avril, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur l'Evêque connue de (un mot illisible) en date du vingt-huit mars de ladite année, et la publication d'un ban seulement en dispense des deux autres accordée par Monseigneur en pareille date que (un mot illisible) laquelle nous a été exhibée, ladite publication faite le dimanche de Quasimodo au prône de notre messe de paroisse entre **François Reine**, fils majeur des défunts **Nicolas Reine** et **Marie Quentin** d'une part, et **Marie Marchal**, fille de **Nicolas Marchal** et de **Marie Renaut**, tous de cette paroisse d'autre part, (Page 197, 99<sup>ème</sup> feuillet, 100/126) sans qu'il s'y soit trouvé opposition ni empêchement quelconque ; je soussigné François Marchal, prêtre religieux cordelier de la maison de Toul, du consentement et avec la permission du sieur Ferrer, prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les formalités prescrites par le rituel du diocèse, le tout en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit François Reine, ladite Marie Marchal ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Reine, Nicolas Marchal, M Mercier, C. Marchal, J Reine, H. Renaud, Claude Renaud, François Marchal prêtre Cordelier

Le six avril est décédée **Anne Collin**, âgée de douze jours et a été enterrée dans le cimetière ledit jour.

Ont signés : J. Reine, J. Collin, Pitois Vicair

L'an mil sept cent soixante-neuf, le huit avril sur les quatre heures après midi, est décédé en cette paroisse, muni de tous les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Gaillard**, âgé d'environ quarante ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : N. Reine, P. Mercier, B. Gaillard, J. Ferrer curé

(Page 198, 101/126)

**Marie**, fille légitime de **Joseph Quentin**, laboureur demeurant à Chemin, et **d'Elisabeth Quentin** son épouse, est née sur les deux heures du matin du onzième jour d'avril mil sept cent soixante-neuf, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Marie Quentin qui ont signé.

Ont signé : Marie Quentin, N. Quentin, Pitoy vicaire

**Elisabeth**, fille légitime **d'Antoine Joseph Renaut** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, est née et a été baptisée le seizième jour du mois d'avril de l'an mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Chauchard, qui a signé, et pour marraine Elisabeth Renaut qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Chauchard, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le vingt-huit avril, est décédée à Chemin **Claire Vaumerel**, âgée de deux mois ; son corps a été mis dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Regnault, Hilaire Vaumerel, Matthieu Rouyer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le seize mai, après les fiançailles faites et ensuite la publication de trois bans entre **Joseph Brachard**, veuf de **Margueritte Jannel** (?) et **Catherine**, fille majeure de **François Didier** et de feu **Catherine Mathieu**, tous de cette paroisse, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction (Page 199, 10<sup>ème</sup> feuillet, 101/126) nuptiale avec toutes les formalités prescrites par l'Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Brachard, ladite Mathieu ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vaillant, J. Brachard, N Bonhomme, N Lacroix, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le vingt-cinq mai vers minuit, est décédé dans cette paroisse, âgé d'environ soixante et douze ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Jean Mercier**, laboureur ; son corps a été enterré le soir dudit jour dans le cimetière avec les cérémonies prescrites en pareil cas, en présence de ses enfants, frères, parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : P. Mercier, M. Mercier, JB Mercier, Jean Mercier, L. Mercier, Pitoy vicaire

**Marie**, fille légitime de **Christophe Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est née et baptisée le quatre juin mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Joseph Reine et pour marraine Marie Marchal qui ont dit ne savoir signer.

A signé : Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le dix-sept juin, **Felix Jacques**, garçon majeur de la paroisse de Malaincourt et **Marguerite Diez**, fille majeure de cette paroisse (Page 200, 102/126) se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire de Graffigny soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties aussi soussignés.

Ont signé : F. Jacques, N. Jacques, P. Mercier, François Diez, F. Jacques, Pitoy vicaire

**Charles Diez** est mort et enterré le dix-neuf juin 1769, âgé de six mois. (né le 15 janvier 1769, l'enfant avait 5 mois)

Ont signé : N. Diez, C. Renaut, J. Ferrer curé

Etat de tous ceux et celles qui ont été confirmés à Bourmont le mardi vingt juin de la présente année (1769)

|  |                        |
|--|------------------------|
| Jean Cuny  | Charles Vigneron       |
| Nicolas Cuny                                     | Nicolas Moniot ( ?)    |
| Etienne Chevallier                               | Hilaire Collin         |
| Jean François Chevallier                         | Nicolas Collin         |
| Nicolas Chevallier                               | François Diez          |
| Jean Nicolas Chevallier                          | Nicolas Mathieu        |
| Jean Baptiste Ozaine                             | Marcel Mathieu         |
| Joseph Rouyer                                    | François Dufer         |
| Charles Cornevin                                 | Claude Dufer           |
| Joseph Lienard                                   | Jean Baptiste Collin   |
| Gabriel Fallot                                   | Jean Baptiste Marmeuse |
| Nicolas Guillery                                 | Jean Gillot            |
| Anselme Curin                                    | Jean Martin            |
| Jean Philippe Kiblaire                           | François Quentin       |
|  | Joseph Drouot          |
|  | Joseph Brachard        |
|  | François Fallot        |
|  | Marcel Ravier          |
| (Page 201, 101 <sup>ème</sup> feuillet, 102/126) |                        |
| Sébastien Guenau                                 | Marie Renaut           |
| Charles Blanchet                                 | Marguerite Picaudé     |
| Michel Blanchet                                  | Elisabeth Picaudé      |
| Jean Royer                                       | Marie Marchal          |
| Jean Marchal                                     | Marguerite Laurent     |
| Joseph Verdet                                    | Anne Laurent           |
| Claude Gillot                                    | Marianne Mouzon        |
| Nicolas Marchal                                  | Catherine Geny         |
| Thomas Richier                                   | Elisabeth Geny         |
| Nicolas Quentin                                  | Marie Gillot           |
| Joseph Mercier                                   | Anne Gillot            |
| Joseph Quentin                                   | Marie Gillot           |
| Joseph Bernard (Nijon)                           | Jeanne Gillot          |
| Elisabeth Neuville ( ?)                          | Marguerite Richier     |
| Anne Chevallier                                  | Marguerite Quentin     |
| Jeanne Diez                                      |                        |
| Marie Rose Gillot                                |                        |
| Jeanne Lambert                                   |                        |
| Marguerite Brachard                              |                        |
| Marianne Pissotte                                |                        |
| Marguerite Quentin                               |                        |
| Rose Caillet                                     |                        |
| Marie Catherine Brachard                         |                        |

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Anne Thué               |  |
| Elisabeth Thué          |  |
| Catherine Brachard      |  |
| Anne Guillery           |  |
| Elisabeth Mercier       | Le dénombrement des enfants confirmés en |
| Barbe Clavillier        | La présente année certifié véritable     |
| Anne Quentin            | Ce jourd'hui vingt et un juin            |
| Magdeleine Brachard     | Mil sept cent soixante-neuf              |
| Marie Brachard          |  |
| Marie Jeanne Desgranges | Ferrer curé de Graffigny                 |
| Françoise Diez          |  |
| Elisabeth Jacques       |  |
| Marianne Reine          |  |
| Marguerite Renaut ( ?)  |  |

(Page 202, 103/126)

L'an mil sept cent soixante-neuf, le trois juillet, après la publication de trois bans faite par trois dimanches au prône de nos messes paroissiales entre **Félix Jacques**, fils majeur de défunt **Pierre Jacques** et de **Magdeleine Chauchard** de la paroisse de Malaincourt, notre annexe, et **Marguerite Diez**, fille majeure de **François Diez** et de **Barbe Martin**, de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite dans la paroisse de Malaincourt ainsi qu'il nous a été certifié par maître Jean Baptiste Lacour ( ?) promu ( ?) vicaire dudit lieu sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Félix Jacques, ladite Marguerite Diez ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : F. Jacques, N. Jacques, N. Diez, François Diez, G. Thuez, A. Mathieu, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le vingt-six juillet, a été enterré dans le cimetière un enfant de **Jean Barbay** (lire **Barbier**) et d'**Elisabeth Collot**, lequel est mort à la maison après avoir été baptisé par la sage-femme pour cause de nécessité sous la condition si tu as vie.

Ont signé : J. Barbé, J. Ferrer curé

(Page 203, 102<sup>ème</sup> feuillet, 103/126)

**Anne Marie Magdeleine**, fille légitime de **Nicolas Vigneron** et de **Marie Magdeleine Duhay**, son épouse, de cette paroisse, est née le deuxième et a été baptisée le troisième jour d'août de l'an mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Rouyer et pour marraine Anne Rouyer, qui ont signé.

Ont signé : JB. Rouyer, Anne Rouyer, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime d'**Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé**, de Chemin, est né la nuit du quatre au cinq août mil sept cent soixante-neuf et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Elisabeth Marchal qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N. Quentin, Ferrer curé

**Joseph Laurent**, fils légitime de **Joseph Vigneron** et de **Marianne Cuny** son épouse de Graffigny est né le neuf août mil sept cent soixante-neuf sur les huit heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Barbay, de Chemin, et pour marraine Jeanne Collot.

Ont signé : J. Barbey, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le douze août, est décédée **Anne Marie Magdeleine**, fille de **Nicolas Vigneron** et de **Magdeleine Duhay**, âgée de dix jours ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N. Vigneron, J. (?) Rouyer, Vigneron, Ferrer curé

(Page 204, 104/126)

**Nicolas Charles Léopold**, fils légitime de **Nicolas Jacques** et de **Jeanne Niver** (?) son épouse de Chemin, est né et baptisé le trente août mil sept cent soixante-neuf ; et a eu pour parrain Charles Léopold Henry, fils de maître Jean Denis Henry, avocat à la cour et de dame Elisabeth Blanchelaine, de la paroisse de Bourmont ; et Anne Apolline Le Gros, fille du sieur François Joseph Le Gros, lieutenant de cavalerie, et de dame Millot, de la paroisse de Brainvilliers qui ont signé.

Ont signé : Anne Gros, L. Henry, Ferrer curé

**Joseph**, fils légitime de **Pierre Perrin**, de cette paroisse, et de **Marie Drouot** son épouse, est né le dixième et a été baptisé le onzième jour du mois de septembre de l'an mil sept cent soixante-neuf ; il a eu pour parrain Joseph Drouot, de cette paroisse, qui a signé, et pour marraine Catherine Le Bœuf de la paroisse de Robécourt qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Drouot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le quinze septembre sur les cinq heures du soir, est morte à Chemin **Charlotte Mollot**, veuve de **Pierre Nivert**, âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Jacquot, N Chauchard, Claude Mollot, Pierre Mollot, Pitoy vicaire

(Page 205, 103<sup>ème</sup> feuillet, 104/126)

**Marguerite Agnès**, fille légitime de **Jean Mercier**, laboureur demeurant à Chemin, et d'**Anne Marchal** son épouse, est née le seize et baptisée le dix-septième jour du mois de septembre de l'an mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Reine, qui a signé, et pour marraine Marguerite Agnès Michaux qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le dix-huit septembre, est mort à Chemin **Nicolas Charles Léopold Jacquot**, âgé de vingt jours, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Jacquot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le dix-huitième jour du mois de septembre, est décédé après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **François Vaillant**, fils de **François Vaillant** et de **Marie Jeanne Hurion**, âgé de dix-huit à dix-neuf ans ; et le lendemain son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : D. Vaillant, F. Didié, F. Ozaine, N. Chauchard, (illisible), Pitoy vicaire

**Marianne**, fille légitime de **Jean Marchal**, de Chemin, et de **Barbe Richier** son épouse, est née et baptisée le vingt-deux septembre mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Marianne Picaudé, qui ont signé, tous deux de cette paroisse ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Picaudé, Ferrer curé

(Page 206, 105/126)

**Marianne**, fille légitime de **Jean-Baptiste Drouot** et de **Magdeleine Chevallier** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le six octobre mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Claude Nicolas Collin, de la paroisse de Saint-Thiébaud, et pour marraine Marianne Dufer, de cette paroisse, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Nicolas Collin, Ferrer curé

**Jean**, fils légitime de **Claude Gillot**, manouvrier, et de **Marguerite Richier** son épouse, demeurant à Chemin, est né et a été baptisé le premier jour du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-neuf ; il a eu pour parrain Jean Gillot, qui a signé, et pour marraine Marie Richier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Gillot, Pitoy vicaire

**Charles**, fils légitime de **François Mora**, tissier demeurant à Chemin, et de **Marguerite Cuny** son épouse, est né le sixième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-neuf, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Charles Mora, qui a signé, et pour marraine Marie Barbay qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Mora, Pitoy vicaire

**François**, fils légitime de **Nicolas Curin**, charron, et de **Cécile Pissotte**, sa femme, de cette paroisse, est né et baptisé le huit novembre mil sept cent soixante-neuf, et a eu pour parrain François Pissotte, de cette paroisse, âgé de quinze ans, et pour marraine Marie Rose Quentin, aussi de cette paroisse.

Ont signé : Mari Rose Quentin, F. Pissotte, J Ferrer curé

(Page 207, 104<sup>ème</sup> feuillet, 105/126)

**Thérèse**, fille légitime de **Jean Joli** et de **Marianne Renaut**, est née et baptisée le vingt novembre mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Magdelaine et pour marraine Thérèse Joli qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Madlaine, Pitoy vicaire

**Hilaire** (le prénom « Hilaire » recouvre à moitié le prénom Elophe) fils légitime de **Nicolas Chevalier** et de **d'Anne Brenel** son épouse, de cette paroisse est né et baptisé le vingt novembre mil sept cent soixante-neuf ; a eu pour parrain Elophe Collin et pour marraine Anne Chevalier.

Ont signé : Anne Chevallier, Hilaire Collin, Ferrer curé

(Remarque : Il est évident que le scribe a pensé que le parrain se prénomait Elophe ; lors de la signature, on s'est aperçu de l'erreur et le prénom de l'enfant a été modifié en Hilaire ; en revanche, le prénom du parrain sur l'acte est toujours Elophe.)

L'an mil sept cent soixante-neuf, le vingt et un novembre, sur les cinq heures du soir, est morte à Chemin, âgée de quatre-vingt-trois ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Marguerite Gillot**, veuve de **Blaise Guenau** (?) ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : F. Gillot, C. Gillot, Ferrer curé

**Barbe**, fille légitime **d'Ignace Didier** et **d'Anne Mercier** son épouse, de Graffigny, est née et baptisée le vingt-six novembre mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Mercier et pour marraine Barbe Didier, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J.B. Mercier, Ferrer curé

La susdite Thérèse Joli est morte et enterrée le vingt-neuf novembre, âgée de neuf jours.

Ont signé : J. Renaut, Ferrer curé

(Page 208, 106/126)

**Barbe**, fille légitime de **Dominique Renaut** et de **Marguerite Picaudé**, son épouse, de Chemin, est née le deux décembre mil sept cent soixante-neuf et baptisée le lendemain. Son parrain a été Christophe Renaut et pour marraine Barbe Picaudé (tous deux de Chemin) qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Renaut, J. Ferrer curé

**Jean-Baptiste**, fils légitime de **Jean-Baptiste Cornevin** et de **Marie Thiébaud** (le nom de l'épouse est **Michaut**) son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le quatre décembre mil sept cent soixante-neuf ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Mahuet et pour marraine Marianne Royer, tous deux de cette paroisse ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : J.B. Mahuet, Pitoy vicaire

Le cinq décembre est morte **Marie Renaut** âgée de dix mois, et a été enterrée au cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : Joseph Renaut, J. Ferrer curé

**Elisabeth**, fille légitime de **Joseph Verdet**, laboureur demeurant à Chemin, et **d'Angélique Laboureaux** son épouse, est née et a été baptisée le onzième jour du mois de décembre de l'an mil sept cent soixante-neuf ; elle a eu pour parrain Claude Marchal qui a signé et pour marraine Elisabeth Marchal qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Marchal, Pitoy vicaire

(Page 209, 105<sup>ème</sup> feuillet, 106/126)

L'an mil sept cent soixante-neuf, le quinze décembre sur les onze heures du soir, est mort à Chemin **Jean Richier**, laboureur, âgé de soixante-quinze ou seize ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : J Richier, N. Richier, J. Richier, C. Tavsein ( ?), C Laumon, Ferrer curé

**Jean-Baptiste Thomas**, fils légitime de **Jean-Baptiste Mercier** et de **Marie Renaut** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le vingt et un décembre mil sept cent soixante-neuf ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Royer, garçon majeur de cette paroisse, et pour marraine Marianne Regnault, aussi de cette paroisse, qui ont signé.

Ont signé : J. Baptiste Rouyer, M. Regnault, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-neuf, le vingt-six décembre, en conséquence de l'invitation faite au prône de la messe paroissiales pour faire élection de marguilliers, en place de Jean Renaut, laboureur demeurant à Graffigny et de Mathieu Picaudé, laboureur à Chemin, les habitants assemblés à la cure à l'issue des vêpres ont dénommé les personnes de Joseph Gillot, fondeur, et de Nicolas Marchal, laboureur, le premier demeurant à Graffigny et le second à Chemin, lesquels Gillot et Marchal ont accepté le charge de marguilliers, et se sont engagés de gérer les (Page 210, 107/126) revenus de la fabrique en honneur et conscience pendant l'année prochaine mil sept cent soixante-dix, et se sont soussignés.

Ont signé : Nicolas Marchal, M Mercier, A Caillet, J Gillot, C Laumont, M Picaudé, JB Gillot, C Gillot, N Guillery, J Ferrer curé

**L'an mil sept cent soixante-neuf, le vingt-six décembre, Joseph Gaudé**, fils des défunts **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin**, et **Marguerite Richier**, fille de défunt **Jean Richier** et de **Jeanne Rouillon**, tous de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, curé soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties ; ladite Marguerite Richier a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Gaudé, A. Caillet, M. Picaudé, J. Richier, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-neuf, le dernier décembre, **Nicolas Collin**, de la paroisse de Malaincourt de droit et de celle-ci de fait, et **Françoise Broquet**, de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre soussigné, en présence des parents et amis qui ont signé avec moi.

Ont signé : Nicolas Collin, H. Broquet, E. Genué, F. Ozaine, Ferrer curé

(Page 211, 106<sup>ème</sup> feuillet, 107/126) : Page vierge

(Page 212, 108/127) : page vierge

(Page 213, 107<sup>ème</sup> feuillet, 108/126)

Pièce 98



Pièce 375 cotée OH

Le présent registre, destiné à contenir les actes de Baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'année **mil sept cent soixante-dix**, a été côté et paraphé par premier et dernier feuillet au nombre de dix par nous, Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont le vingt-huit décembre mil sept cent soixante-neuf. Signé Baudel

Le six (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix, **Joseph Mercier**, fils majeur des défunts **Jean Mercier** et de **Jeanne Sommier** (?), et **Catherine Brachard**, fille mineure de **Joseph Brachard** et de défunte **Marie La Croix**, tous de cette paroisse, ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble (Page 214, 109/126) sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et ladite Mercier, ledit Brachard ayant déclaré ne savoir signer, ainsi que ledit Mercier.

Ont signé : J. Brachard, M. Mercier, P. Mercier, M. Lacroix, JB Mercier, J. Ferrer curé

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix, après la publication de trois bans faite aux prônes des messes de paroisse, entre **Joseph Gaudé**, fils majeur des défunts **Nicolas Gaudé**, vivant laboureur à Chemin, et de **Thérèse Collin**, ses pères et mère d'une part, et **Marguerite Richier**, fille majeure de défunt **Jean Richier**, laboureur audit Chemin, et de **Jeanne Ravillon** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement quelconque parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Joseph Gaudé, ladite Marguerite Richier ayant déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : J. Gaudé, H. Geny, Richier, A Caillet, M. Picaudé, Pitoy vicaire

Le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix, sur les deux heures du matin, est morte dans cette paroisse, âgée d'environ quarante ans, après avoir (Page 215, 108<sup>ème</sup> feuillet, 109/126) reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Elisabeth Collot**, femme de **Jean Barbay**, laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J. Barbes, C. Collot, F. Barbe, C. Ravier, Pitoy vicaire

Le seize (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes des messes paroissiales entre **Nicolas Collin**, fils de défunt **François Collin**, et de **Marguerite Jacques**, de la paroisse de Malaincourt, annexe de Graffigny d'une part, et **Françoise Broquet**, fille d'**Hubert Broquet** et de **Marie Ozaine** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite audit Malaincourt, ainsi qu'il nous a été certifié par maître Jean-Baptiste Lacour (?), prêtre vicaire dudit lieu, sans que de part et d'autre, il s'y soit trouvé d'opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Nicolas Collin, ladite Françoise Broquet ayant dit n'en avoir usage.

Ont signé : L. Genny, C. Rouyer, H. Broquet, Nicolas Collin, F. Ozaine, Pitoy vicaire

Le vingt (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix, **Charles Broquet** et **Thérèse Gaudé**, tous deux de (Page 216, 110/126) cette paroisse, ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné, en présence des parents respectifs ( ?) des deux parties qui ont signé avec nous ; ladite Gaudé ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Broquet, A. Cailler, H Broquet, J. Gaudé, Ferrer curé

Le vingt-trois (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes des messes de paroisse, entre **Jean-Baptiste Royer**, fils des défunts **Joseph Royer** et de **Marie Royer** d'une part, et **Barbe Regnaut**, fille de **Gabriel Regnaut** et d'**Elisabeth Brenel**, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement ni opposition, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, agréé leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prévues par le rituel du diocèse en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et les mariés.

Ont signé : Barbe Regnault, G. Regnault, J. Baptiste Rouyer, M. Mercier, Jean Rouyer, Matthieu Rouyer, JB Lacour, vicaire de Malaincourt

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-quatre janvier, en suite de la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Joseph Mercier**, fils majeur des défunts **Jean Mercier**, vivant laboureur, et de **Jeanne Sommier** (?) d'une part, et de **Catherine Brachard**, fille mineure de **Joseph Brachard**, aussi laboureur, et de défunte (Page 217, 109<sup>ème</sup> feuillet, 110/126) **Marie La Croix**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition aucune ni empêchement quelconque ; je soussigné, prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous ; les mariés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Brachard, JD Mercier, M. Mercier, N Lacroix, Jean Mercier, P. (illisible), JB Lacour vicaire de Chemin

Le trente janvier mil sept cent soixante-dix, est mort **Jean Nicolas Chevalier**, âgé de sept ans et enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : N. Chevallier, Chevallier, Etienne Chevallier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le trois février, **Jean Barbay** et **Cécile Reine**, de cette paroisse, ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Barbay ; ladite Reine ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Barbes, N. Reine, C. Ravier, C. Gillot, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le six février, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Charles Broquet**, fils d'**Hubert Broquet** et de **Marie Ozaine** d'une part, et **Marie Thérèse Gaudé**, fille des défunts **Nicolas Gaudé** et (Page 218, 111/126) de **Thérèse Collin**, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement

quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les formalités prescrites par le rituel en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé ainsi que ledit Charles Broquet, ladite Gaudé ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Broquet, H. Broquet, J. Gaudé, A. Cailler, H. Geny, C. Gillot, Pitoy vicaire

Le dix-sept février 1770 est morte **Anne Gaillard**, âgée de deux ans et demi, et enterrée dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : M. Mercier, N. Diez, P. Mercier, F. Archange récollet

L'an mil sept cent soixante-dix, le mardi vingt février, après avoir publié trois bans à jours compétents entre **Jean Barbay**, veuf **d'Elisabeth Collot**, et **Cécile Reine**, fille de **Nicolas Reine** et **d'Anne Quentin**, tous de cette paroisse, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et ledit Jean Barbay, ladite Cécile Reine ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Barbet, N. Reine, L. Quentin, F. Barbe, N. Reine, Joseph Lauay (?), Pitoy vicaire

(Page 219, 110<sup>ème</sup> feuillet, 111/126)

**François**, fils légitime de **Jean-François Gillot** et de **Marie Richier** son épouse, de Chemin, est né et baptisé le vingt-trois février mil sept cent soixante-dix ; il a eu pour parrain François Chauchard, et pour marraine Magdeleine Royer qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Chauchard, Ferrer curé

**Jean-Baptiste**, fils légitime de **Joseph Royer** et de **Barbe Marchal**, son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le vingt-sept février mil sept cent soixante-dix ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Royer et pour marraine Anne Marchal, tous deux de la paroisse.

Ont signé : J.B. Rouyer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-sept février, est morte dans cette paroisse, âgée de quarante-sept ans, **Marie Pissotte**, fille, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : Quentin, lieutenant, M. Mercier, J. Marchal, N. Curin, Pitoy vicaire

**Marie-Jeanne**, fille légitime de **Nicolas Collin**, tourneur, et de **Françoise Broquet**, est née et a été baptisée le troisième jour du mois de mars de l'an mil sept cent soixante-dix ; elle a eu pour parrain François Blanchet, qui a signé, et pour marraine Jeanne Broquet qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Blanchet, Pitoy vicaire

**Joseph**, fils légitime de **Claude Didier**, pompier de celle paroisse, et **d'Elisabeth Collin**, son épouse, est né et a été baptisé le vingt-quatrième (Page 220, 112/126) du mois de mars de l'an mil sept cent soixante-dix ; il a eu pour parrain Joseph Chevallier et pour marraine Jeanne Didier, de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Jeanne Didier, J. Chevallier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-cinq mars, est mort **François Gillot**, âgé de quinze jours, et enterré dans le cimetière.

Ont signé : J. Gillot, F. Chauchard, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-sixième de mars, **Joseph**, fils de **Claude Didier** et **d'Elisabeth Collin**, est mort âgé de trois jours et a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : Claude Didier, J. Chevalier, Jean François Didier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-sixième de mars, est mort et a été enterré dans le cimetière **Joseph**, fils de **Nicolas Jacques**, laboureur demeurant à Graffigny, et de **Barbe Reine** son épouse ; ledit enfant était âgé d'environ trois ans.

Ont signé : N. Jacques, M. Mercier, J. Dufer, Pitoy vicaire

**Anne Barbe**, fille légitime de **Joseph Quentin**, de Chemin, et de **Louise Laumont**, son épouse, est né le vingt-huit mars 1770, et baptisé le vingt-neuf ; son parrain a été Jean Quentin et sa marraine Barbe Marchal, tous deux de Chemin qui ont signé.

Ont signé : Barbe Marchal, J. Quentin, Ferrer curé

(Page 221, 111<sup>ème</sup> feuillet, 112/126)

**François**, fils légitime de **François Gillot**, tissier en toile demeurant à Chemin et de **Marie Anne Richier** son épouse, est né vers huit heures du soir le trentième jour du mois de mars de l'an mil sept cent soixante-dix, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Richier qui a signé et pour marraine (prénom omis : il s'agit de Marie) Richier, qui a déclaré ne savoir signer. Le parrain et la marraine sont frère et sœur de la mère.

Ont signé : F. Richier, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Vaumerel** et de **Claire Renaut** son épouse, de Chemin, est né et baptisé le quatre avril mil sept cent soixante-dix, et a eu pour parrain Nicolas Joseph Quentin demeurant audit Chemin et pour marraine Marianne Regnault demeurant à Graffigny qui ont signé.

Ont signé : N. Quentin, M. Regnault, J. Ferrer curé

**Jean-Baptiste**, fils légitime de **Nicolas Jacques** et de **Barbe Reine** son épouse, de Graffigny, est né le cinq avril mil sept cent soixante-dix et baptisé le lendemain ; a eu pour parrain Jean Baptiste Collin et pour marraine Marianne Pissotte, tous deux de Graffigny, qui ont été présentés par leurs père et mère.

Ont signé : Jean-Baptiste Collin, Marianne Pissotte, J. Collin, Ferrer curé

(Page 222, 113/126)

L'an mil sept cent soixante-dix, le dix-huit mai, est mort **Jean Baptiste Thomas Mercier**, âgé de quatre mois, et enterré le lendemain dans le cimetière.

Ont signé : Jean-Baptiste Rouyer, Ferrer curé

**Marianne**, fille légitime de **Nicolas Diez** et **d'Elisabeth Reine** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du dix-huit au dix-neuf mai mil sept cent soixante-dix, et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Collin et pour marraine Marianne Pissotte, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Baptiste Collin, Marianne Pissotte, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-deuxième jour du mois de mai sur les neuf heures du matin est décédé à Graffigny après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **François Marchal**, veuf de **Marie Reine**, ancien laboureur demeurant à Chemin, âgé de soixante-quinze ou seize ans. Son corps a été enterré le lendemain, dans le cimetière, en présence de ses enfants, parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : M. Picaudé, J. Marchal, J. Marchal, Jean Mercier, P. Mercier, F. Archange Recollet

L'an mil sept cent soixante-dix, le quatorze juin, est mort (Page 223, 112<sup>ème</sup> feuillet, 113/126) **Joseph Laurent**, fils de **Joseph Vigneron** et de **Marianne Cuny**, âgé de dix mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J. Barbé, F. Mora, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le dix-huitième jour du mois de juin, est décédée **Anne**, fille de **Damien Chouzet**, scieur de long demeurant à Chemin et de **Marguerite Gillot**, son épouse, âgée de dix-huit mois ; et le lendemain, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires.

A signé : Pitoy vicaire

**Jean François** fils légitime de **François Reine** et de **Marie Marchal** son épouse, de Chemin, est né et baptisé le quatre juillet mil sept cent soixante-dix ; son parrain a été Jean Reine de Graffigny et pour marraine Barbe Marchal de Chemin, qui ont signé.

Ont signé : Barbe Marchal, J. Reine, Ferrer curé

**Jean-Baptiste**, fils légitime de **Matthieu Royer** et de **Marguerite Regnault** son épouse, de cette paroisse de Graffigny, est né et baptisé le vingt et un juillet mil sept cent soixante-dix ; a eu pour parrain Jean-Baptiste Royer, son oncle et pour marraine Anne Regnault, sa tante, lesquels ont signé avec nous. La marraine à dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Baptiste Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-huit juillet, sur les trois heures après midi est décédée à Chemin, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, (Page 224, 114/126) **Anne Richier**, veuve de **François Picaudé**, vivant laboureur audit lieu, âgée d'environ quarante-sept ou huit ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec toutes les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : J. Gillot, JB Gillot, M. Picaudé, J. Marchal, C. Rouyer, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **Joseph Collin** laboureur à Graffigny et de **Marianne Reine** son épouse, est né et baptisé le douze août mil sept cent soixante-dix ; il a eu pour parrain Joseph

du Fer qui a signé et pour marraine Barbe Diez qui a dit ne savoir signer, tous deux de la paroisse.

Ont signé : J. Dufer, Pitoy vicaire

**Charles**, fils légitime de **Nicolas Lambert** et de **Marguerite Thiébaud** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le treize août mil sept cent soixante-dix ; il a eu pour parrain Charles Thiébaud, absent, son oncle, représenté par Laurent( ?) Thiébaud son père, et pour marraine Catherine Grolin, de la paroisse de Bourmont, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : ( ?) Thiebau, Catherine Grolin, Ferrer curé

**François**, fils légitime de **Nicolas Chauchard**, charron à Graffigny, et de **Barbe Renaut** son épouse est né le vingt-deux et baptisé le vingt-trois août mil sept cent soixante-dix ; il a eu pour parrain François Chauchard et pour marraine Anne Chauchard, qui ont signé.

Ont signé : Anne Chauchard, F. Chauchard, Ferrer curé

(Page 225, 113<sup>ème</sup> feuillet, 114/126)

**Joseph**, fils légitime de **Claude Mathieu** et de **Marguerite Renaut** son épouse, de la paroisse de Graffigny, est né et baptisé le seize septembre de l'an mil sept cent soixante-dix, il a eu pour parrain Joseph Reine, garçon âgé de vingt-trois ans, absent et représenté par son père, et pour marraine Marie Renaut, tous deux de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le dix-septième du mois de septembre, est décédé après avoir reçu tous les sacrements, **Claude Procureur**, manouvrier âgé d'environ soixante-dix ans ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de la paroisse en présence des amis soussignés.

Ont signé : N. Chevallier, P. Mercier, N. Martin, J. Drouot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt septembre est décédé **Jean-Baptiste Royer**, âgé de deux mois, et a été enterré le vingt et un dans le cimetière.

Ont signé : Matieu Rouyer, Jean-Baptiste Rouyer, Regnault, Ferrer curé

**Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Jacques** et de **Jeanne Nivers** son épouse, de Chemin est née la nuit du deux au trois octobre de l'an mil sept cent soixante-dix, et baptisée le trois ; elle a eu pour parrain Dominique Jacquot et pour marraine Marguerite Quentin, tous deux de Chemin et ont signé.

Ont signé : Marguerite Quentin, Dominique Jacquot, Pitoy vicaire

(Page 226, 115/126)

**Elisabeth**, fille légitime de **Claude Ravier**, maçon, et de **Catherine Geny**, sa femme, de Graffigny, est née et baptisée le six du mois d'octobre mil sept cent soixante-dix ; a eu pour parrain Claude Ravier son frère, et pour marraine Elisabeth Brachard, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Ravier , Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le douze du mois d'octobre, est décédé à l'âge d'environ sept ans, **Jean-Baptiste Drouot**, fils de **Jean-Baptiste Drouot**, (mercier demeurant à Graffigny), et de **Marie Magdeleine Chevallier** son épouse, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : J.B. Drouot, P. Drouot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le quatorze octobre, en conséquence de l'invitation faite par deux différentes fois au prône de la messe paroissiale de se trouver à la cure pour faire élection de deux receveurs, l'un pour la confrérie du Saint Sacrement, l'autre pour celle du Rosaire, en place de Toussaint Dufer et de Claude Gillot, pour gérer les revenus desdites confréries pendant les années mil sept cent soixante-dix, soixante et onze et soixante-douze ; lesdits paroissiens assemblés à la cure en conséquence de l'invitation à eux faite, ont chsi et dénommés pour la confrérie du saint sacrement Jean Baptiste Gillot le jeune, demeurant à Chemin, et pour la confrérie du Rosaire Jean Joli demeurant à Graffigny, lesquels se sont trouvés absents lors de leur élection ; fait à Graffigny les jour et an susdits.

Ont signé : M Mercier, C Quentin, C Gillot, A Caillet, Vigneron syndic, J Gillot, Ferrer curé

(Page 227, 114<sup>ème</sup> feuillet, 115/126)

L'an mil sept cent soixante-dix, le quatorze du mois d'octobre, est décédée à l'âge d'environ huit ans, **Marie Magdeleine**, fille de **Nicolas Jacques**, laboureur demeurant à Graffigny et de **Barbe Reine** son épouse ; et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N. Diez, N. Jacques, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-neuf du mois d'octobre, est décédée, âgée de trois semaines, **Elisabeth**, fille de **Claude Ravier** et de **Catherine Gény** son épouse, et a été enterrée le même jour avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : C. Ravier, C. Ravier ( ?) Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le deuxième du mois de novembre, est décédé et a été enterré dans le cimetière de la paroisse, âgé d'environ un an, **Jean-Baptiste**, fils de **Jean-Baptiste Cornevin**, manouvrier de cette paroisse et de **Marie Michaux** son épouse.

Ont signé : Vigneron, Claude Didier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le trois novembre, **Nicolas Cablan**, de la paroisse de Chaumont et **Marguerite Collin** de cette paroisse ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis.

Ont signé : Nicolas Cablan, (signature illisible), JB Collin, Ferrer curé

(Page 228, 116/126)

L'an mil sept cent soixante-dix, le sept de novembre, est décédé **Jean-Baptiste Royer**, âgé de huit mois, et enterré dans le cimetière.

Ont signé : Joseph Rouyer, J. Baptiste Rouyer, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le septième jour du mois de novembre, est décédée, âgée d'environ cinq ans, **Elisabeth**, fille de **Nicolas Chevallier**, maître couvreur, et **d'Elisabeth Brenel** son épouse, demeurant à Graffigny, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de la paroisse, avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : N. Chevallier, J. Chevallier, J. Reine, C Chevallier, Pitoy vicaire

**Joseph**, fils légitime de **Jean Barbé** (lire **Barbier**) et de **Cécile Reine** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le dix novembre mil sept cent soixante-dix, il a eu pour parrain Joseph Barbé et pour marraine Marie Quentin.

Ont signé : Marie Quentin, J. Barbey, J. Ferrer curé

**Marie-Jeanne**, fille légitime de **Charles Broquet**, Tourneur, et de **Thérèse Gaudé** son épouse, de Chemin est née et baptisée le treize novembre mil sept cent soixante-dix ; elle a eu pour parrain Joseph Gaudé et pour marraine Marie-Jeanne Broquet, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Gaudé, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans de mariage aux prônes de nos messes paroissiales, entre **Nicolas**, fils de **Léger Cablan**, et de feu **Gabrielle Bouvier** de la paroisse de Chaumont la Ville d'une part, et **Marguerite**, fille de défunt **Hilaire Collin** et de **Gabrielle Chainé** (?), de cette paroisse, d'autre part ; et pareille publication faite dans la paroisse de Chaumont (Page 229, 115<sup>ème</sup> feuillet, 116/126) la Ville, ainsi qu'il nous a été certifié par la lettre du sieur curé dudit lieu en date du dix-neuf des mois et an, ; sans que de part ni d'autre il s'y soit trouvé opposition ni empêchement quelconque ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Nicolas Cablan, ladite Margueritte Collin a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Cablant, (signature illisible) P. Mercier, P. Cablan, Leger Cablan, JB Collin, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt et unième de novembre, est morte, âgée d'environ un an, **Catherine**, fille de **Henry Page**, laboureur de cette paroisse, et de **Marie Jeanne Gillot**, son épouse, et le même jour, son corps a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires

Ont signé : N. Gillot, Pitoy vicaire

**Jean**, fils légitime de **Joseph Gaudé**, laboureur à Chemin, et de **Marguerite Richier** son épouse, est né et baptisé le vingt-deux novembre mil sept cent soixante-dix ; a eu pour parrain Jean Richier, son oncle, et pour marraine Rose Caillet présentée par Marguerite Verdet, femme d'Antoine Caillet, sa mère.

Ont signé : J. Richier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-cinquième jour du mois de novembre, sur les quatre heures du matin, est décédé dans cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême-onction, (Page 230, 117/126) **François Perrin**, âgé d'environ soixante-huit ans ;



son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : P. Drouot, J. Reine, F Mathieu, P. Mercier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix, le deux décembre, est décédé en cette paroisse **Joseph Barbay**, âgé de vingt-deux jours, et a été enterré dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : J. Barbes, J. Ferrer curé

**Nicolas**, fils légitime de **Joseph Quentin**, laboureur à Chemin, et **d'Elisabeth Quentin** son épouse, est né et baptisé le quatre décembre de l'an mil sept cent soixante-dix ; son parrain a été Nicolas Quentin, son grand père, et sa marraine Marie Quentin, sa cousine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Quentin, Marie Quentin, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le cinq de décembre, est décédé en cette paroisse **Jean Brachard**, âgé de deux ans, et enterré dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : J. Brachard, J. Baptiste Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le douze décembre, est mort à Chemin, après avoir confessé, **François Barbé**, laboureur, âgé de soixante et quelques années ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : J. Barbes, F. Barbes, N. Barbet, J. Gillot, J. Barbé, Pitoy vicaire

(Page 231, 116<sup>ème</sup> feuillet, 117/126)

**Marianne**, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Cécile Reine** son épouse, de Graffigny, est née et baptisée le dix-neuf décembre mil sept cent soixante-dix, elle a eu pour parrain Jacques du Fer et marraine Marianne Gillot, qui ont signé. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Dufer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt de décembre, est décédée à Chemin **Thérèse Mouzon**, âgée d'environ cinq à six ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : F. Mouzon, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le vingt-six décembre **Charles Thiébaud** et **Elisabeth Renaut** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis ; ladite Renaut a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Thiébaud, J. Renaut, M. Mercier, A. Caillet, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix, le trente et un du mois de décembre, **Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Lamothe**, teinturier demeurant à Chemin depuis quelques temps, et de **Jeanne Pâte** son épouse est né et baptisé le dernier décembre mil sept cent soixante-dix ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Barbe Collin, tous deux de Chemin qui ont signé.

Ont signé : N. Quentin, Barbe Collin, Ferrer curé

(Page 232, 118/126) : page vierge

(Page 233, 117<sup>ème</sup> feuillet, 118/126)

Registre pour servir à la paroisse de Graffigny et Chemin pendant l'année **mil sept cent soixante et onze** pour les baptêmes, mariage et mortuaires contenant douze feuillets côté et paraphés par nous, Brène (?) le jeune, doyen du conseiller au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont, et ce pour servir pendant le cours de l'année 1771. A Bourmont, ce vingt-neuf décembre 1770. (Signature illisible)

Le premier de l'an mil sept cent soixante et onze, en conséquence de l'invitation faite au prône de la messe paroissiale aux habitants de Graffigny et Chemin pour faire élection de nouveaux marguilliers en place de Joseph Gillot, fondateur demeurant à Graffigny et de Nicolas Marchal demeurant à Chemin ; lesdits habitants assemblés à la maison curiale en conséquence de l'invitation à eux faite ont choisi et dénommé pour gérer les biens de la fabrique et faire toutes les fonctions de marguilliers durant la présente année 1771 les personnes de Claude Ravier, maçon demeurant à Graffigny et de Nicolas Jacquot, marchand demeurant à Chemin, à charge pour lesdits marguilliers choisis de veiller à la conservation des biens de ladite fabrique, d'en faire payer les rentes exactement, d'en faire rafraichir les (mot illisible) en cas de besoin, de rendre leurs comptes dans le tournant des trois premiers mois de l'an prochain, d'en rapporter les (mot illisible) qui pourraient être dus à ladite fabrique et dont ils seront redevables lors de la reddition de leurs comptes, de faire à cet effet toutes les diligences nécessaires, et pour plus grande facilité à épargner auxdits marguilliers la (Page 234, 119/126) peine aux (mot illisible) d'aller chercher eux-mêmes les rentes ; permis à eux de mettre un sergent en œuvre qui les ira recueillir et qui sera comme de raison payé aux frais de qui il appartiendra ; lesdits marguilliers ayant été absents lors de leur élection et ne s'étant point trouvés à l'assemblée, seront avertis de venir accepter et signer leur élection aux clauses et conditions exprimées ci-dessus ; fait et passé les jour et an susdits à la maison curiale sous le seing du sieur curé, des marguilliers anciens et des habitants assemblés en ladite maison curiale.

Ont signé : N Gillot, N Guillery, G Maitre (?), N Marchal, P Drouot, F Quentin, N Lacroix, C Gillot, N Chevallier, J Quentin, Mathieu Rouyer, J Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et onze, le huit janvier, après la publication de trois bans faite aux prônes des messes paroissiales le jour de la Saint Jean l'Evangeliste, du dimanche suivant et du mardi jour de la circoncision, entre **Charles Thiébaud**, fils de **Laurent Thiébaud** et de défunte **Thérèse Mercier**, ses père et mère d'une part, et **Elisabeth Renaut**, fille de **Jean Renaut**, laboureur et de **Françoise Hyard** ses père et mère, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il s'y soit formé aucune opposition ni trouvé empêchement quelconque, autre que celui de parenté du troisième au (Page 235, 118<sup>ème</sup> feuillet, 119/126) quatrième degré, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, en conséquence de la dispense accordée par Monseigneur 'Evêque de Toul en date du dix-huit décembre de l'année précédente sur les empêchements, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Charles Thiébaud, ladite Elisabeth Renaut ayant dit n'en avoir usage.

Ont signé : C. Thiébaud, A Caillet, N. Chauchard, A. Renaut, C. Mathieu, J Renaut, C Renaut, Pitoy vicaire

Le douze (janvier) de l'an mil sept cent soixante et onze, **Jean-Baptiste**, fils de feu **Hilaire Collin**, vivant laboureur à Chemin et de **Gabrielle Chainé** (?); et **Jeanne Collin**, fille majeure de feu **François Collin**, vivant maçon à Graffigny et de **Jeanne Magdelaine** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Jean Baptiste Collin ; ladite Jeanne Magdelaine a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Collin, J Reine, C. Madelaine, Ferrer curé

**Elisabeth**, fille légitime de **Joseph Mercier**, laboureur et de **Catherine Brachard** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt (janvier) de l'an mil sept cent soixante et onze et baptisée le vingt et un ; son parrain a été Jean-Baptiste Mercier, son oncle, et sa marraine Elisabeth Collin, sa cousine, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : J.B. Mercier, Elisabeth Collin, J. Ferrer curé

(Page 236, 120/126)

Le susdit enfant enterré le lendemain.

Signé : M. Mercier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et onze, le vingt-neuf janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de nos messes de paroisse entre **Jean-Baptiste Collin**, fils de défunt **Hilaire Collin**, vivant laboureur, et de **Gabrielle Chainé** (?), ses père et mère d'une part ; et **Jeanne Collin**, fille majeure de feu **François Collin**, vivant maçon, et de **Jeanne Magdelaine** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part ; sans qu'il y ait eu opposition aucune ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prévues par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs qui ont signé avec nous et ledit Jean-Baptiste Collin, ladite Jeanne Collin ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J.B. Collin, P. Mercier, J Reine, (signature illisible) C. Madelaine, J.B. Lacour, vicaire de Malaincourt

(Page 237, 119<sup>ème</sup> feuillet, 120/126)

Le vingt-neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante et onze, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur du 18 janvier de ladite année, et après la publication d'un ban seulement faite le jour de la Septuagésime, avec dispense des deux autres accordées par Monseigneur en même date que dessus ; entre **François Diez**, veuf de **Marianne Picaudé** d'une part, et **Magdeleine Royer**, fille majeure de **Claude Royer** et de feu **Jeanne Richier**, tous de cette paroisse, d'autre part ; sans qu'il y ait eu opposition aucune ni empêchement autres que ceux de parenté de trois au quatre (quatre mots illisibles) du quatre au quatre et aussi empêchement (?) d'affinité du trois au quatre ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, en conséquence de la dispense accordée par Monseigneur sur les six empêchements en date du jour que dessus, laquelle m'a été exhibée, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies

prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit François Diez, ladite Magdeleine Royer ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : François Diez, C. Rouyer, P. Mercier, N. Lacroix, J Rouyer, M Mercier, Pitoy vicaire.

Le vingt-neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante et onze, vers les deux heures du matin, est mort à Graffigny, âgé de soixante-dix ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Laurent Thiébaut**, marié à feu **Thérèse Mercier** ; son corps a été inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : C. Thiébaut, F. Ozaine, J Renaud, Nicolas Douel, N. Jacquot, Chauchard, JB Lacour vic. De Malaincourt

(Page 238, 121/126)

**Antoine Joseph**, fils légitime de **Jean Joly** et de **Marianne Renaut**, son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le deux février mil sept cent soixante et onze ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Renaut et pour marraine Elisabeth Renaut, tous deux de cette paroisse, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : AJ Renaut, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante et onze, le cinq février, après les fiançailles faites la veille, seulement en vertu de la permission accordée par Monseigneur l'Evêque de Toul en date du vingt-cinq janvier dernier à nous exhibée, et la publication d'un ban entre Maître **Jean-Baptiste Regnault**, avocat au baillage de Lamarche, fils de Maître **Jean-Baptiste Regnault**, avocat à la cour et demoiselle **Anne Dessey**, ses père et mère de la paroisse d'Huiliécourt d'une part, et demoiselle **Marguerite Charlotte Quentin**, fille de feu maître **Antoine Joseph Quentin**, vivant notaire royal et demoiselle **Marie Catherine Bourgon**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et pareille publication faite dans les paroisses de Lamarche et d'Huiliécourt ainsi qu'il nous a été certifié par les lettres des sieurs curés desdits lieux en date du quatre février de la présente année, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Romain sur Meuse, du consentement de maître Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny, en conséquence de la dispense de deux bans accordée par mon dit seigneur en même date que dessus, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence de Maître Jean-Baptiste Regnault, le père avocat à la cour, de Messire François Mabry ( ? ), écuyer conseiller du roi et son secrétaire en parlement, de Metz ( ? ), Seigneur de Goussaincourt ( ? ), de Maître Nicolas Claude, conseiller au baillage de Lamarche, de Maître Germain Mavillier conseiller au baillage de Bourmont, de Maître Jean-François Claude, notaire royal à Bourmont et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : M.C. Quentin, JB Regnault, Regnault, Mavillier, Matry de Goussaincourt, C. Claude, Thouvenel, M. Bourgon Quentin, C Bourgon, (une signature illisible), Quentin Lieutenant, F. Regnault curé de Romain sur Meuse

(Page 239, 120<sup>ème</sup> feuillet, 121/126)

L'an mil sept cent soixante et onze, le six février, est mort et enterré **Joseph Joly** âgé de trois jours.

Ont signé : Jean Jolly, A. Renaud, J. Ferrer curé

**Jean Christophe**, fils légitime de **Nicolas Mouzon**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marguerite Picaudé** son épouse, est né et a été baptisé le dix-neuvième jour du mois de février de l'an mil sept cent soixante et onze ; il a eu pour parrain Jean Picaudé, qui a signé, et pour marraine Marguerite Picaudé représentée par Barbe Marchal, femme de Mathieu Picaudé, sa mère, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Picaudé, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante et onze, le seize de mars, sur les trois heures après midi est décédé messire **Charles de Labadie**, écuyer, âgé de quatre-vingt-cinq ou six ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : P. Mercier, Nicolas Douel, Jean Rouyer, D. Quentin, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et onze, le trente avril est mort et enterré **Nicolas Collin**, âgé de huit mois et demi.

Ont signé : J. Collin, J. Dufer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et onze, le vingt-sept du mois de mai à une heure après midi est décédée en cette paroisse **Jeanne Françoise Beurné**, âgée de vingt-neuf ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré (Page 240, 122/126) le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : Quentin, N. Beurne, N. Quentin, Pitoy vicaire

**François**, fils légitime d'**Ignace Didier** et d'**Anne Mercier** son épouse est né le six juin mil sept cent soixante et onze et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Perrin de la paroisse de Malaincourt et pour marraine Elisabeth Collin de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Elisabeth Collin, François Perrin, Ferrer curé

**Laurent**, fils légitime de **François Didier**, marchand demeurant en cette paroisse, et de **Catherine Quentin** son épouse est né sur les six heures du soir le quatorzième jour de juin de l'an mil sept cent soixante et onze et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Laurent Didier son oncle, qui a signé, et pour marraine Marguerite Quentin, fille du sieur François Quentin, fondeur de cloches de cette paroisse et de Marie Thérèse Burlot son épouse, qui a signé.

Ont signé : Marguerite Quentin, L. Didier, Pitoy vicaire

**Jean**, fils légitime de **François Mouzon** et de **Marguerite Cuny** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le deux août mil sept cent soixante et onze, a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Marie Chevalier qui ont signé.

Ont signé : Jean Picaudé, Marie Chevallier, Ferrer curé

**Hilaire**, fils légitime de **Mathieu Royer**, maître charron et de **Marguerite Regnault** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé (Page 241, 121<sup>ème</sup> feuillet, 122/126) le quatre du mois d'août mil sept cent soixante et onze ; il a eu pour parrain Hilaire Collin et pour marraine Marianne Regnault, tous deux de cette paroisse, soussigné avec nous.

Ont signé : Marianne Regnault, H. Collin, Pitoy vicaire

**Antoine**, fils légitime de **Claude Didier**, demeurant à Grafigny, et **d'Elisabeth Collin** son épouse, est né sur les deux heures du matin le dixième jour d'août de l'an mil sept cent soixante et onze, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Antoine Chevallier, son oncle, et pour marraine Anne Quentin, fille (de) François Quentin, laboureur demeurant en cette paroisse et d'Anne Vigneron son épouse, représentée par sa mère ; l'un et l'autre ont signé.

Ont signé : A. Chevallier, Anne Quentin, Pitoy vicaire

**Marie**, fille légitime de **Christophe Marchal**, laboureur et de **Marie Reine** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le seize du mois d'août mil sept cent soixante et onze ; elle a eu pour parrain Antoine Soyer, de la paroisse de Malaincourt, et pour marraine Marie Quentin qui ont signé, à la réserve du parrain.

Ont signé : Marie Quentin, Ferrer curé

**Joseph –Hilaire**, fils légitime **d'Antoine Joseph Renaut**, menuisier, et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du vingt-quatre août mil sept cent soixante et onze, et a été baptisée le même jour ; il a eu pour parrain Hilaire Collin et pour marraine Marie Rose Gillot, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : H. Collin, Marie Rose Gillot, Pitoy vicaire

**Charles**, fils légitime de **Charles Thiébaud** et **d'Elisabeth Renaut** son épouse, de Grafigny, est né le second septembre mil sept cent soixante et onze, sur les dix heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain (Page 242, 123/126) Charles Renaut, son oncle, et pour marraine Marguerite Thiébaud, femme de Nicolas Lambert, tous deux de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Renaut, Ferrer curé

**Marie Gabrielle**, fille légitime de **Jean-Baptiste Royer**, maître maçon et de **Barbe Regnault**, son épouse, de cette paroisse, est née sur les quatre heures du soir du quatre septembre mil sept cent soixante et onze et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Gabriel Regnault, son grand-père de cette paroisse, et pour marraine Marie Royer (sa tante) demeurant à Chaumont la Ville.

Ont signé : G. Regnault, Marie Rouer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et onze, le treize septembre, est décédé **Charles Thiébaud**, âgé de dix jours, et enterré dans le cimetière le lendemain.

Ont signé : M. Renaut, N. Chauchard, C. Renaut, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Vigneron** et de **Magdeleine Duhay**, son épouse, de Graffigny, est né le vingt-trois septembre et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain

Nicolas Guillery représenté par Nicolas Guillery son père, et pour marraine Marguerite Margoron, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Marguerite Margueron, N. Guillery, N. Guillery, fr. Dagobert, prêtre récollet

**Anne**, fille légitime de **Jean-Baptiste Drouot** et de **Magdeleine Chevallier**, son épouse, de Graffigny, est née la nuit du trois au quatre (Page 243, 122<sup>ème</sup> feuillet, 123/126) octobre mil sept cent soixante et onze, et baptisée le quatre ; elle a eu pour parrain Joseph Cuny et pour marraine Anne Chevallier, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Anne Chevallier, J. Cuny, Pitoy vicaire

**Jean**, fils légitime de **Jean Barbay** (lire **Barbier**) et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le sept octobre mil sept cent soixante et onze ; et a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Marie Barbay qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : JR, Ferrer curé

**Marie**, fille légitime de **Joseph Rouyer**, charpentier, et de **Barbe Marchal**, son épouse, de cette paroisse, est née vers la minuit du huitième jour d'octobre de l'an mil sept cent soixante et onze, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Renaut et pour marraine Marie Rouyer, qui ont signé.

Ont signé : Marie Rouyer, C. Renaut, JF. Quentin curé de Saint Thiébaud

**Jean François**, fils légitime de **Claude Gillot**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Barbe Geny**, son épouse, est né et baptisé le dix octobre mil sept cent soixante et onze ; son parrain a été Jean François Gillot et pour marraine Marguerite Quentin, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Quentin, JF Gillot, J. Ferrer curé

**Anne**, fille légitime de **Claude Gillot**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Barbe Geny** son épouse, est née et baptisée le dix octobre mil sept cent soixante et onze ; son parrain a été Jean Paul le Chesne, (de Nijon), et pour marraine Anne Chevalier qui ont signé.

Ont signé : A. Chevallier, Jean Paul le Chêne, J. Ferrer curé

(Remarque : les deux derniers actes correspondent à la naissance de jumeaux.)

(Page 244, 124/126)

Le susdit enfant (il s'agit en fait de **Gillot Jean François**, sa sœur Gillot Anne est morte le 20 novembre suivant) est mort le quatorze octobre mil sept cent soixante et onze et enterré dans le cimetière.

Ont signé : Joseph Rouyer, Ferrer curé

**Marie Magdeleine**, fille légitime de **Joseph Vigneron** et de **Marianne Cuni** son épouse de cette paroisse, est née la nuit du vingt-neuf au trente octobre mil sept cent soixante et onze et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Vigneron et pour marraine Magdeleine Magdelaine qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Vigneron, Pitoy vicaire

**Nicolas**, fils légitime de **François Reine** et de **Marie Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le trente et un octobre mil sept cent soixante et onze ; il a eu pour parrain Nicolas Marchal, son grand-père et pour marraine Marie Reine, femme de Christophe Marchal, sa tante.

Ont signé : Nicolas Marchal, Marie Reine, Pitoy vicaire

**Marie Anne**, fille légitime de **Pierre Perrin**, marchand demeurant à Graffigny, et de **Marie Drouot** son épouse, est née vers une heure du matin le quatorzième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante et onze, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Renaut et pour marraine Jeanne Fallot, femme de Joseph Reine, de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Renaut, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante et onze, le vingt de novembre, est morte **Anne Gillot**, âgée de six semaines et enterrée le même jour dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : C. Gillot, Ferrer curé

(Page 245, 123<sup>ème</sup> feuillet, 124/126)

**Jacques**, fils légitime de **Jean Cancel** et de **Catherine Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le premier décembre de l'an mil sept cent soixante et onze ; il a eu pour parrain Jacques du Fer et pour marraine Jeanne Cancel, de la paroisse de Levécourt, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Dufer, Ferrer curé

**Anne Barbe**, fille légitime de **Nicolas Chevalier**, tourneur, et **Jeanne Brenel** (prénommée **Anne** par ailleurs) son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le quatre décembre mil sept cent soixante et onze ; elle a eu pour parrain Antoine Chevallier, son oncle, et pour marraine Anne Diez, sa cousine, tous deux de cette paroisse. La marraine a dit ne savoir signer.

A signé : A. Chevallier.

**Claude**, fils légitime de **Nicolas Richier**, laboureur, et de **Thérèse Mouginot**, de cette paroisse, est né et baptisé le vingt-quatre décembre mil sept cent soixante et onze ; il a eu pour parrain Claude Thiebaut, de Nijon, et pour marraine Marie Royer qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Thiebaut, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante et onze, le vingt décembre, en conséquence de l'invitation faite au prône de la messe paroissiale aux habitants de Graffigny et de Chemin de se trouver à la cure à l'issue des vêpres pour faire élection de nouveaux marguilliers en place de Claude Ravier, maçon demeurant à Graffigny et de Claude Jacquot, marchand demeurant à Chemin, tous deux marguilliers en l'an mil sept cent soixante et onze, pour gérer les revenus de la fabrique et en faire valoir les biens ; les personnes (Page 246, 125/126) d'Edme Magdelaine, demeurant à Graffigny, et de Joseph Quentin laboureur demeurant à Chemin, lesquels se sont chargés de veiller à la conservation des biens de ladite fabrique, d'en faire payer exactement les rentes, d'en faire rafraichir les contrats ( ?) en cas de besoin, de rendre leurs comptes dans les trois premiers mois de l'année suivante, de rapporter les deniers qui pourraient être dus à



ladite fabrique, et dont ils seront redevables lors de la reddition de leurs comptes, de faire à cet effet toutes les diligences nécessaires, permis auxdits marguilliers de mettre un sergent en service ( ?) pour recueillir lesdites rentes, lequel sera payé aux frais de qui il appartiendra ; lesquels marguilliers, présents à la réserve d'Edme Magdelaine, ont accepté et promis de gérer ladite charge aux conditions ci-dessus marquées pendant l'année mil sept cent soixante-douze ; fait et passé le jour susdit à la maison de cure sous le seing du sieur curé, des anciens marguilliers et des habitants assemblés en ladite maison curiale, sous celui de Joseph Quentin, ledit Edme Magdelaine absent lors de l'élection.

Ont signé : J Quentin, C Rouyer, C Gillot, C Laumont, N Guillery, C Ravier, J Gillot, A Caillet, Nicolas Jacquot, N Chevallier, J Ferrer curé

(Page 247, 124<sup>ème</sup> feuillet, 125/126) : page vierge

(Page 248, 126/126) : page vierge

**(Fin du registre E dépôt 2963)**



## SOMMAIRE

| Année | Nature des inscriptions                | N° de page |
|-------|--|------------|
| 1761  | BMS du 12 janvier au 26 décembre 1761  | 5          |
| 1762  | BMS du 2 janvier au 1 mai 1762         | 12         |
| 1762  | BMS du 12 novembre au 28 décembre 1762 | 19         |
| 1763  | BMS du 1 janvier au 9 janvier 1763     | 19         |
| 1762  | BMS du 28 juillet au 10 novembre 1762  | 20         |
| 1762  | BMS du 2 mai au 2 juillet 1762         | 22         |
| 1763  | BMS du 16 janvier au 25 décembre 1763  | 24         |
| 1764  | BMS du 4 janvier au 31 décembre 1764   | 33         |
| 1765  | BMS du 5 janvier au 31 décembre 1765   | 42         |
| 1766  | BMS du 4 janvier au 24 décembre 1766   | 51         |
| 1767  | BMS du 7 janvier au 27 décembre 1767   | 59         |
| 1768  | BMS du 6 décembre au 21 décembre 1768  | 65         |
| 1758  | BMS du 10 mars au 7 mai 1758           | 65         |
| 1757  | BMS du 18 décembre au 30 décembre 1757 | 67         |
| 1758  | BMS du 8 janvier au 15 janvier 1758    | 68         |
| 1758  | BMS du 16 septembre au 6 novembre 1758 | 68         |
| 1758  | BMS du 3 juin au 28 août 1758          | 69         |
| 1768  | BMS du 7 janvier au 28 novembre 1768   | 71         |
| 1769  | BMS du 4 janvier au 31 décembre 1769   | 78         |
| 1770  | BMS du 6 janvier au 31 décembre 1770   | 89         |
| 1771  | BMS du 1 janvier au 20 décembre 1771   | 98         |